



Aujourd'hui: le temps sera encore en bonne partie ensoleillé, ensuite la nébulosité augmentera à partir de l'ouest.
Demain: prévision difficile, particulièrement pour le Tessin. Temps probablement perturbé et parfois pluvieux.

Lac des Brenets 750,22 m				Lever 7 h 09	Coucher 20 h 04
Lac de Neuchâtel 429,25 m	13°	2°	2700m	11 h 43	3 h 33

Fête à souhaiter lundi 2 avril: Sandrine

Hockey sur glace: un score trompeur

L'équipe de Suisse de hockey sur glace est toujours à la recherche de son identité. Andy Ton (notre photo Lafargue) et ses coéquipiers ont battu hier le Japon sur le score de 6 à 1, mais sans panache.

► 16



L'Impartial

OPINION

L'écologie différemment

Quatre initiatives, quatre non, pas un seul canton acceptant, un non populaire de deux contre un: le rejet des propositions écologistes est clair et net.

Dimanche, le peuple suisse a souhaité que l'on achève le réseau des routes nationales. Il s'est opposé à la politique régionaliste à laquelle il a préféré la solidarité confédérale et le maintien des liens entre Suisse romande et Suisse alémanique.

Les initiatives de l'AST posaient pourtant un problème juste: le développement inconsidéré du trafic automobile, les limites de charge de la nature, les dangers du bétonnage démesuré.

Un véritable problème auquel, comme trop souvent, les militants et associations écologistes proposent des réponses si catégoriques et si tranchantes qu'elles en deviennent fausses. En oubliant, par exemple, que la qualité de la vie que l'on veut protéger, c'est aussi le droit d'habiter un village, une petite ville dans lesquels on puisse tout simplement vivre. Sans bruit insupportable, sans poussières, sans craindre pour les enfants.

Au début des années 80, dans le Knonau, la Broye vaudoise ou la région de Soleure, des majorités s'opposaient aux autoroutes. Et c'est en leur nom que l'AST croyait parler.

Erreur. Depuis, les rivières de tôles et de gaz ont aussi déferlé dans ces villages et les opinions se sont modifiées.

Il est urgent pour l'écologie de faire de la politique autrement. En tenant compte, par exemple, que les Suisses sont des citoyens placides, peu enclins aux opinions extrêmes, amoureux du juste milieu. Mal comprise parce que mal rédigée, mal pensée et d'une rigueur sans nuances, l'initiative «Halte au bétonnage» a sans doute entraîné dans son désastre les trois dernières feuilles du trèfle.

Malgré tout, le gouvernement devra tenir compte des promesses de la campagne: il s'agit bel et bien de terminer le réseau. La limite est ainsi posée.

Les Suisses ne veulent plus d'une agriculture chère et excédentaire ni d'importations contingentées. Ils l'ont redit hier une nouvelle fois, après l'échec de l'arrêté sur le sucre.

Mais ce qui doit nous inquiéter, c'est le poids des groupes de distribution dans la démocratie: hier Denner et Coop ont fait la loi, en 1986, c'était Migros. Rien n'empêche toutefois les viticulteurs de nous offrir la qualité.

Locataires, consommateurs ont finalement eu raison des juges du Tribunal fédéral, surchargés certes, mais qui trouvent toujours le temps de s'octroyer des mandats privés. La Cour suprême doit donner le sentiment d'une justice accessible...et disponible. Voilà en tout cas une idée de rationalisation.

Yves PETIGNAT

Six fois non, c'est non!

Une gifle aux initiatives antiroutières

Non à la loi d'organisation judiciaire (52,6 %), non à l'arrêté viticole (53,3%), non aux quatre initiatives antiroutières (2 contre 1), décidément, malgré un vrai soleil de printemps, le peuple suisse s'est montré plutôt boudeur dimanche. A moins qu'à l'inverse, il n'ait voulu dire six fois oui: à la solidarité confédérale, en acceptant l'achèvement de la N1, de la N4 et de la N5; à un Tribunal fédéral accessible, à un régime viticole plus équitable.

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

Neuchâtelois et Jurassiens en tête, les cantons romands se seront montrés les plus farouches opposants aux initiatives antiroutières, dont les principales conséquences en cas d'acceptation auraient été de couper deux des liens avec la Suisse alémanique (N1 et N5) et d'interrompre le rattrapage en travaux d'équipement.

L'initiative populaire «Halte au bétonnage» pour une stabilisation du réseau routier a ainsi connu un cuisant échec, ne recueillant que 28,5 pour cent des voix. Ses meilleurs scores sont enregistrés à Bâle-Ville, Soleure et Uri. L'opposition est particulièrement vive à Neuchâtel, en Valais, dans le canton du Jura et dans celui de Vaud.

Ses conséquences auraient été de ramener les surfaces consacrées au trafic automobile à celles de 1986, touchant ainsi

plus fortement les cantons qui se sont équipés tardivement.

TRÈFLE FAUCHÉ

Les trois initiatives qui restaient du trèfle à quatre ont été nettement repoussées, en particulier dans les cantons romands. Bâle-Ville a toutefois failli créer la surprise en accordant 49,1 pour cent de voix à l'initiative anti-N5 entre Bienna et Soleure. Mais même le canton de Soleure ne l'a pas acceptée (54,5 % de non). Zurich et Zoug ont également nettement repoussé l'initiative anti-N4.

Dans les régions touchées par les tronçons, les initiatives ont d'ailleurs été largement rejetées, comme dans le district zurichois du Knonau (12 communes sur 14) ou dans la Broye vaudoise qui, en 1982, s'était pourtant opposée à l'autoroute. La région de Soleure a elle aussi changé d'avis depuis 1983.

Dans les cantons de Vaud et Fribourg touchés par la N1, les non ont été massifs.

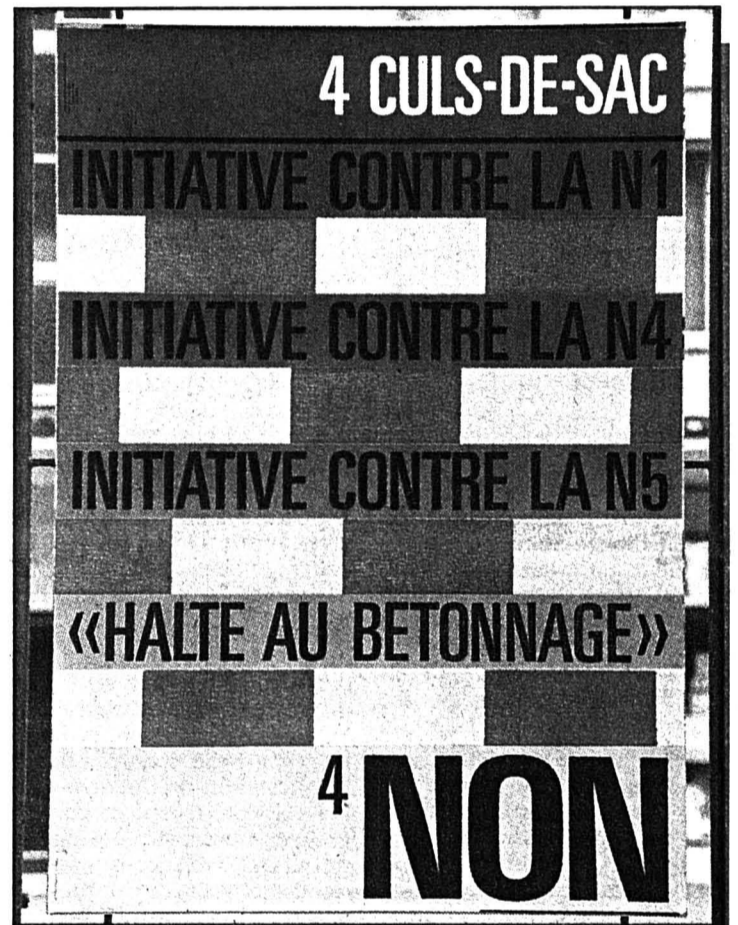
Il n'y a pas eu de coupure entre Suisse romande et Suisse alémanique, comme on pouvait le craindre et hier soir le conseiller fédéral Ogi a pu se réjouir que la solidarité confédérale ait joué à plein.

ARRÊTÉS: SERRÉ

Par contre, l'issue des scrutins a été très serrée pour les deux arrêtés fédéraux. Soutenu dans une Suisse de l'Est assez conservatrice, mais aussi par Vaud et Valais, l'arrêté fédéral sur l'organisation judiciaire a trouvé ses durs adversaires dans le Jura, dans la fameuse chaîne jurassienne «progressiste» de Genève à Bâle, en passant par Neuchâtel, mais aussi à Glaris et Schwytz. Ses effets auraient été d'élever les montants litigieux pour accéder au Tribunal fédéral et d'opérer un tri des affaires afin de décharger la Haute Cour.

A peine plus nettement repoussé, l'arrêté sur la viticulture a trouvé ses défenseurs dans les cantons viticoles, de Suisse romande, mais aussi de Schaffhouse, et Thurgovie, ainsi qu'Obwald et Nidwald. Difficile toutefois de parler d'un fossé de la Sarine, si l'on constate qu'à Neuchâtel l'arrêté a été accepté par le Bas mais refusé par le Haut.

Y. P.



Quatre fois non: c'est une gifle pour les initiatives antiroutières. (Photo Impar-Gerber)

● Lire les résultats complets et les réactions au niveau fédéral en page 5

● Lire les résultats complets, les réactions ainsi que les analyses au plan régional en pages 17, 22, 23, 25, 27

R E S U L T A T S D E S V O T A T I O N S

N5	N1	N4	Halte au bétonnage	Arrêté sur la viticulture	Organisation judiciaire
Refusée par le peuple suisse à :	Refusée par le peuple suisse à :	Refusée par le peuple suisse à :	Refusée par le peuple suisse à :	Refusé par le peuple suisse à :	Refusé par le peuple suisse à :
66%	67,3%	68,6%	71,5%	53,3%	52,6%
<input type="checkbox"/> oui à moins de 40%	<input type="checkbox"/> oui entre 40 et 50%	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le «niet» de Vilnius à Gorbatchev

De nouveaux blindés sont entrés en Lituanie

Le président du Parlement lituanien Vytautas Landsbergis a répondu «non» à Mikhaïl Gorbatchev qui lui demandait de revenir sur la déclaration d'indépendance proclamée par la république balte le 11 mars dernier. Pendant ce temps, une cinquantaine de véhicules militaires sont arrivés hier à Vilnius, la capitale lituanienne.

Vytautas Landsbergis a estimé que le chef du Kremlin «demandait l'impossible» en exigeant que la Lituanie renonce à son indépendance. Mais il a annoncé que des négociateurs lituaniens se rendraient à Moscou aujourd'hui pour tenter de rencontrer des responsables soviétiques. «S'ils ne veulent pas nous parler, c'est à nous de leur parler», a-t-il lancé à la presse, ajoutant que l'Assemblée lituanienne se réunirait également aujourd'hui pour préparer une réponse formelle à M. Gorbatchev.

UNE IMPASSE

Samedi, le numéro un soviétique avait proposé, en échange de la renonciation à la déclaration d'indépendance, l'ouverture de négociations «dans le cadre de la constitution soviétique». Dans une déclaration de 18 lignes, au ton très ferme, il avait averti que la situation actuelle ne pouvait aboutir qu'à une «impasse» et

était grosse de «conséquences graves».

TACTIQUE DANGEREUSE

Dans une seconde déclaration adressée cette fois au peuple lituanien, M. Gorbatchev avait déclaré que la «tactique d'ultimatums unilatéraux» des dirigeants baltes mettait en péril «la vie normale et la sécurité de toute la population de la République, qu'elle soit lituanienne ou non lituanienne» et provoquait «une grande inquiétude dans le pays».

De 30 à 40 véhicules blindés de transports de troupes – selon le décompte de journalistes occidentaux – sont arrivés par convoi ferroviaire dans la matinée d'hier près de l'aéroport de Vilnius où ils ont été déchargés avant de commencer à patrouiller dans les rues de la capitale.

Des responsables lituaniens ont affirmé que, dans la capitale même, une colonne d'une quin-

zaine de transports de troupes blindés avait circulé dans les rues au petit matin, apparemment en direction d'une base militaire située dans le centre ville, à cinq kilomètres seulement du siège du Parlement.

Un commentateur de la radio lituanienne, Eduardas Potachinkas, a déclaré que de nombreux résidents inquiets avaient appelé la radio-télévision locale pour signaler ces mouvements de troupes.

NOUVELLES AU COMPTE-GOUTTE

Ce nouveau renforcement de la garnison soviétique de Vilnius s'est fait en plein jour alors que de nombreux habitants profitaient dans les rues du soleil printanier. Dans les jours qui viennent, les nouvelles en provenance de Vilnius devraient se raréfier en raison du départ de nombreux journalistes étrangers ce week-end. En effet, depuis le 23 mars, le ministère soviétique des Affaires interdit à la plupart des journalistes basés à Moscou de se rendre sur place et les accréditations temporaires de la plupart de ceux qui étaient déjà en Lituanie arrivaient à expiration ces derniers jours. (ap)



Un millier de personnes ont pris part à une manifestation anti-sécessionniste samedi à Kaunas. (Bélino AP)

Une rencontre capitale

Mandela prêt à discuter avec de Klerk

Assistant à l'un de ses plus importants rassemblements depuis sa libération de prison, le dirigeant noir sud-africain Nelson Mandela a appelé hier les Blancs à condamner les tirs de la police sur des manifestants noirs. Tout en reconnaissant ensuite avoir des divergences de vues avec les autres dirigeants du Congrès national africain (ANC), il s'est refusé à en discuter et s'est dit prêt à rencontrer le président Frederik W. de Klerk.

M. Mandela a bien failli être écrasé par les Noirs qui tentaient de l'approcher pour le toucher, tandis que les membres du service d'ordre tentaient de frayer un chemin au vice-président du Congrès national africain (ANC) dans cette foule estimée à plus de 200.000 personnes dans le ghetto noir de Motherwell, près de Port Elizabeth.

«Les Blancs d'ici sont devenus habitués à voir la police tirer sur les manifestants noirs», a souligné M. Mandela en expliquant la décision de l'ANC d'annuler ses discussions prévues avec le gouvernement en signe de protestation contre les affrontements de lundi dernier entre policiers et manifestants, qui firent au moins 10 morts et 400 blessés dans les rangs des Noirs.

Hier, lors d'une conférence de presse après le rassemblement, M. Mandela s'est dit prêt à le rencontrer, à une date non spécifiée – mais seulement après consultation de ses alliés du mouvement antiapartheid et après sa visite d'aujourd'hui et demain dans la province du Natal où la police comptabilisait une cinquantaine de morts dans les affrontements entre Noirs depuis mardi.

La police rapportait par ailleurs hier que des officiers avaient ouvert le feu et fait usage de grenades lacrymogènes contre des foules s'affrontant dans la ville de Howick, dans le Natal, tuant deux Noirs et blessant 24 personnes.

Au total, huit personnes sont mortes dans la province du Natal dans les conflits entre factions noires rivales, dans les 24 heures couvertes par le rapport de la police. Elle faisait aussi état de maisons brûlées, de magasins pillés et de véhicules attaqués à coups de pierres. (ap)

Les canons se taisent

Trêve précaire au Liban

Une trêve précaire a fait taire les canons hier au Liban après deux jours de furieux affrontements à Beyrouth-Est et dans l'arrière-pays chrétien (63 morts et 133 blessés) et des milliers de civils, craignant que l'accalmie ne soit de courte durée, en ont profité pour fuir.

«Quelques incidents mineurs dus à des francs-tireurs ont émaillé la trêve qui a permis aux sauveteurs d'enlever les cadavres et aux civils de s'enfuir. Mais la trêve semble tenir», affirmait un policier.

Une commission composée de trois personnalités chrétiennes neutres, appuyées par le Vatican, est parvenue à convaincre le général Michel Aoun et les Forces Libanaises de Samir Geagea d'accepter un cessez-le-feu.

Les violents affrontements de vendredi et samedi à Beyrouth-Est et au Kesrouan, l'arrière-pays chrétien, n'ont pas permis aux belligérants de gagner du terrain et les positions des uns et des autres restaient inchangées.

La population, elle, fuyait les affrontements. Selon la police, un tiers du million d'habitants de l'enclave chrétienne sont partis vers des régions plus calmes depuis le 1er février. (ap)

La taxe qui fait désordre

Le centre de Londres transformé en champ de bataille

Du haut de sa colonne, l'amiral Nelson n'en revient pas. Trafalgar Square a été samedi après-midi le théâtre d'une des manifestations les plus violentes que Londres ait jamais connues. Quelque 40.000 personnes qui protestaient contre la réforme de l'imposition locale ont été débordées par environ 3000 provocateurs qui ont mis à sac le centre de la capitale pendant six heures.

Et, dimanche, alors que le ministre de l'Intérieur David Waddington inspectait les lieux, une centaine de manifestants se sont de nouveau indignés contre la nouvelle taxe locale à l'origine

de ces troubles, avant de s'attaquer à la voiture du ministre et à la police, qui a procédé à quatre arrestations. On ne relevait cependant aucune victime.

A la sortie de la messe hier près de sa résidence de Chequers, Margaret Thatcher s'est dite «horriifiée» par les événements de la veille. «Les gens ont le droit de manifester pacifiquement», a-t-elle déclaré. Mais la manifestation de Londres a selon elle «été récupérée par des groupes extrémistes qui ont eu recours à la violence sans se soucier des autres ni de leur propriété».

Le chef du gouvernement a émis l'espoir que la justice punirait les auteurs de troubles. Mme Thatcher considère que la réforme de l'imposition doit être discutée au Parlement et pas dans la rue. Pour elle, les émeutiers sont «des adversaires de la démocratie».

Les affrontements entre la police et les manifestants ont fait plusieurs centaines de blessés, dont 331 policiers. Cinquante-huit d'entre eux et 86 civils ont dû être hospitalisés, selon la po-

lice. Vingt-deux chevaux ont aussi été blessés.

Les troubles ont commencé vers 15 h quand un groupe de plusieurs centaines de personnes a commencé à défiler près de Downing Street, la résidence du Premier ministre – qui ne s'y trouvait pas.

Les manifestants protestaient contre la réforme du «poll tax» qui entrerait en vigueur hier en Angleterre et au Pays de Galles à l'initiative de Margaret Thatcher. Le Premier ministre se trouvait samedi à Cheltenham

(160 km au nord-ouest de Londres) à une réunion du Parti conservateur devant laquelle elle a réaffirmé son intention de ne pas démissionner et de ne pas revenir sur son projet de loi, malgré les troubles qu'il a engendrés depuis plusieurs semaines dans l'ensemble du pays et l'impopularité croissante des conservateurs.

Le Parti travailliste a condamné la violence qu'il a toutefois mise sur le compte de l'intransigeance du gouvernement. (ap)

ÉVÈNEMENT

Un bouillon pour Maggie!

40.000 personnes dans la rue, plus de 400 blessés, des centaines d'arrestations, des dégâts qui se comptent en millions. Ce week-end, la goutte a débordé. Londres s'est enflammée. Jamais encore Trafalgar et ses environs n'avaient connu pareille violence.

Bravo Mme Thatcher!

Source du mécontentement, la «poll tax» est une erreur et surtout une profonde injustice. A croire que depuis hier, la

Grande-Bretagne est retournée à l'époque féodale! Comment peut-on concevoir un impôt qui privilégie la classe aisée puisqu'il ne fait aucunement la différence entre les riches et les pauvres? Chaque famille britannique, qu'elle habite dans un taudis ou un château, paiera désormais la même somme!

Cette fois-ci, la Dame de fer a incontestablement poussé le bouchon un peu trop loin. Et il n'est plus du tout sûr maintenant qu'elle puisse redresser la situation. Les conséquences politiques s'avèreront sans doute extrêmement graves pour le parti au pouvoir depuis près de onze ans. Une première réponse tom-

bera dans quelques semaines à l'occasion des élections locales. A ce propos, ces derniers temps, certains conservateurs ont tiré la sonnette d'alarme, redoutant un désastre. Leurs craintes pourraient bien devenir réalité!

Le clan travailliste, à juste raison, doit désormais rire sous cape et commencer à préparer sérieusement l'après-thatcherisme.

La Dame de fer, de plus en plus isolée au sein de la Communauté européenne, lâchée par certains de ses ministres, ouvertement critiquée par les milieux d'affaires, a perdu ce week-end plus qu'une bataille!

Michel DÉRUNS

LE MONDE EN BREF

CHANGE. – Tandis que se poursuivaient les négociations pour la formation du prochain gouvernement est-allemand entre des chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates qui rejetaient la proposition sur les taux de change du mark-est contre le mark-ouest, Hans Modrow se disait inquiet de voir le pays appauvri par l'unification allemande.

POURPARLERS. – Plusieurs nationalistes estoniens estimaient, ce week-end à Tallinn, que le moment était désormais venu de se préparer aux pourparlers avec Moscou sur l'indépendance. Le Soviet suprême de la république balte avait décidé de ne plus reconnaître la légalité du pouvoir soviétique en Estonie.

EXPLOSION. – Une série d'explosions qui se sont produites hier soir dans un complexe de gaz naturel, a obligé les autorités à fermer l'aéroport international de Sydney et à évacuer des milliers de personnes habitant dans les environs.

MUTINERIE. – Des centaines de détenus ont allumé un incendie, hier dans une prison près de Manchester, où on comptait au moins 50 blessés, dont des prisonniers et des gardiens, après une journée de mutinerie.

MARÉE. – Une marée noire de 30 km de long sur 700 mètres de large dérive lentement vers l'île de Texel et le port du Helder, en Hollande septen-

trionale. La nappe de pétrole, provoquée par une fuite à bord d'un bateau, ne constitue pas un danger direct pour les rivages néerlandais.

ÉLECTIONS. – Les élections zimbabwéennes ont redonné à Robert Mugabe et son parti dirigeant la présidence pour cinq ans, avec 78,3% des voix, contre 16% à son seul adversaire, Edgar Tekere, et 5,7% de bulletins nuls.

TIAN AN MEN. – Des centaines de policiers bouclèrent hier la place Tian An Men, au premier anniversaire du déclenchement du «Printemps de Pékin», alors que des dissidents avaient lancé depuis plusieurs jours un appel à une «promenade silencieuse».



Les forces de l'ordre dépassées par la tournure des événements tentent de réprimer quelques manifestants. (Bélino AP)

Ebauche d'union monétaire

Réunion des ministres en Irlande

Les ministres européens des Finances se sont retrouvés samedi à Galway en Irlande – pays qui préside la Communauté pour six mois – pour donner une «impulsion politique» au projet d'union monétaire qui comprend une banque centrale à l'américaine et une monnaie commune.

Les aspects techniques de ce projet «ont été élaborés jusqu'à un certain point et ils ont buté contre l'obstacle politique. Il est maintenant nécessaire de donner une impulsion politique». Si les ministres approuvent l'ébauche proposée, «le travail technique peut être poursuivi».

Le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl sont des avocats particulièrement fervents du renforcement de la Communauté. En revanche, le premier ministre Margaret Thatcher est opposée à des initiatives radicales, par crainte d'une perte de souveraineté en faveur des institutions européennes.

Les ministres des Finances devaient examiner plus particulièrement samedi la création d'un système bancaire indépendant qui serait calqué sur la Fed américaine et sur la Bundesbank ouest-allemande. (ap)

PROSPECTUS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Emprunt 6³/₄ % 1999-2000 de Fr. 30 000 000

selon décision du Conseil général du 4 décembre 1989, ratifiée par le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel le 29 mars 1990.

Prix d'émission: 100,25%

Durée: 10/8 ans

Délai de souscription: du 2 au 5 avril 1990, à midi

But	Remboursement de l'emprunt 3 ¹ / ₄ % 1979-90 de Fr. 20 000 000 arrivant à échéance le 15 avril 1990 et financement de divers investissements.
Coupures	Obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100 000 nominal.
Taux d'intérêt	6 ³ / ₄ %, jouissance 20 avril 1990. Coupons annuels au 20 avril. Le premier coupon viendra à échéance le 20 avril 1991.
Durée de l'emprunt	L'emprunt est remboursable au pair, sans préavis, le 20 avril 2000. La Ville de Neuchâtel se réserve toutefois le droit de rembourser par anticipation l'emprunt total, au pair, le 20 avril 1998 ou le 20 avril 1999, moyennant un préavis adressé à la Banque Cantonale Neuchâteloise au moins 60 jours avant la date fixée pour un tel remboursement. L'avis y relatif sera publié aussitôt que possible dans les journaux mentionnés ci-après.
Domiciles de paiement pour les coupons et les titres	Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel, ses succursales et agences Banques Cantonaux Suisses Société de Banque Suisse Crédit Suisse Union de Banques Suisses Banque Populaire Suisse Banque Leu S.A. Groupement des Banquiers Privés Genevois Union des Banques Régionales Suisses Groupement de Banquiers Privés de Suisse Alémanique Les coupons échus, sous déduction de l'impôt fédéral anticipé, ainsi que les obligations remboursables seront payables sans frais.
Organes de publication	Feuille officielle suisse du commerce Feuille officielle du Canton de Neuchâtel et un quotidien de Bâle, Genève, Neuchâtel et Zurich.
Cotation	La cotation sera demandée aux Bourses de Bâle, Genève, Neuchâtel et Zurich.

La situation financière de la Ville de Neuchâtel se présente comme suit:

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1989

ACTIF		Fr.
PATRIMOINE FINANCIER		119.804.367,22
Disponibilités	2.095.719,39	
Avoirs	57.578.864,70	
Placements	42.979.766,85	
Actifs transitoires	17.150.016,28	
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		237.401.375,89
Investissements	213.771.340,35	
Prêts et participations permanentes	16.287.915,70	
Subventions d'investissements	1.387.036,—	
Autres dépenses à amortir	625.472,85	
Avances aux financements spéciaux	75.185,—	
Découvert	5.254.425,99	
	357.205.743,11	

PASSIF		Fr.
Engagements courants	20.762.485,95	
Dettes à court terme	17.024.414,70	
Dettes à moyen et long termes	268.060.000,—	
Dettes envers l'Etat pour actions HLM	11.353.904,—	
Engagements envers des entités particulières	1.194.367,50	
Passifs transitoires	11.539.487,53	
Engagements envers les financements spéciaux, réserves, compte de renouvellement et du croire	27.271.083,43	
Boni du compte de fonctionnement	—	
	357.205.743,11	

COMPTE ADMINISTRATIF POUR 1989

	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Compte de fonctionnement		
Total des charges	308.749.306,72	
Total des revenus		303.680.674,77
Excédent de revenus		
Excédent de charges		5.068.631,99
Compte des investissements		
Total des dépenses	37.389.179,85	
Total des recettes		7.591.865,95
Investissements nets		29.797.313,90
Financement		
Investissements nets	29.797.313,90	
Amortissements		
— ordinaires		12.585.944,20
— compte d'exercice clos		1.613.421,56
Excédent des prélèvements aux financements spéciaux		
Excédent des attributions aux financements spéciaux		141.792,25
Excédent de charges du compte de fonctionnement	5.068.631,99	
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		
Insuffisance de financement		20.524.787,88

BUDGET 1990

	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Compte de fonctionnement		
Total des charges	324.421.900,—	
Total des revenus		317.523.450,—
Excédent de revenus		
Excédent de charges		6.898.450,—
Compte des investissements		
Total des dépenses	50.378.700,—	
Total des recettes		3.622.600,—
Investissements nets		46.756.100,—
Financement		
Investissements nets	46.756.100,—	
Amortissements		
— ordinaires		13.775.550,—
— compte d'exercice clos		185.800,—
Excédent des prélèvements aux financements spéciaux	1.101.900,—	
Excédent des attributions aux financements spéciaux		
Excédent de charges du compte de fonctionnement	6.898.450,—	
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		
Insuffisance de financement		40.795.100,—

RENSEIGNEMENTS DE NATURE FISCALE

Années	Fortune	Revenu	Produit	Nombre de
	imposable	imposable	net	
	Fr.	Fr.	Fr.	
1981	2.235.918.000,—	625.226.200,—	54.539.388,20	22.379
1982	2.309.373.000,—	665.939.300,—	58.603.772,50	22.125
1983	2.457.684.000,—	729.687.900,—	62.614.732,80	22.075
1984	2.740.851.000,—	754.649.600,—	64.713.590,05	22.262
1985	2.940.380.000,—	757.329.300,—	67.698.975,60	22.610
1986	3.206.600.000,—	812.777.000,—	71.982.592,45	22.155
1987	3.613.672.000,—	854.104.000,—	76.733.488,95	22.350
1988	4.341.761.000,—	927.541.500,—	82.261.645,95	23.842
1989	3.658.991.273,—	981.265.788,—	79.091.680,30	24.029

Neuchâtel, le 2 avril 1990.

Au nom de la Ville de Neuchâtel
Le directeur des Finances
Claude BUGNON

OFFRE DE SOUSCRIPTION

Les banques soussignées ont pris ferme le susdit emprunt et l'offrent en souscription publique

du 2 au 5 avril 1990, à midi

aux conditions suivantes:

1. Le **prix d'émission** est de 100,25%.
2. L'**attribution** aura lieu après la clôture de la souscription. Si les souscriptions dépassent le montant disponible, les banques sont autorisées à attribuer des montants inférieurs à ceux souscrits.
3. La **libération** des titres attribués devra s'effectuer au 20 avril 1990.
4. Les **titres** seront délivrés dès que possible.

2 avril 1990.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE BANQUES CANTONALES SUISSES

Banque Cantonale d'Argovie	Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Ext.	Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Int.	Banque Cantonale d'Obwald
Banca dello Stato del Cantone Ticino	Banque Cantonale de Saint-Gall
Banque Cantonale de Bâle-Campagne	Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Bâle	Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Berne	Banque Cantonale de Soleure
Banque de l'Etat de Fribourg	Banque Cantonale de Thurgovie
Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève	Banque Cantonale d'Uri
Banque Hypothécaire du Canton de Genève	Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale de Glaris	Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale des Grisons	Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale du Jura	Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale Lucernoise	

Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses
Banque Leu S.A.
Union des Banques Régionales Suisses
Crédit Suisse

Banque Populaire Suisse
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Groupement de Banquiers Privés de Suisse Alémanique

Les souscriptions sont reçues sans frais par tous les sièges, succursales, agences et bureaux auxiliaires en Suisse des établissements sus-indiqués, ainsi qu'aux guichets des banques et banquiers ci-après:

Crédit Foncier Neuchâtelois
Banque Prigest S.A.

Numéro de valeur: 020 356

Les CFF pourraient porter plainte

Action de Greenpeace contre un convoi

La quinzaine de membres de l'organisation écologiste Greenpeace qui avaient bloqué vendredi soir un train chargé de produits toxiques arrêté à la gare des marchandises de Chiasso, ont mis fin samedi à 11h55 à leur action. Celle-ci s'est déroulée sans heurt.

Pendant la nuit de vendredi à samedi, six militants sont restés enchaînés aux wagons-citernes transportant du chlorure de vinyle, produit explosif et cancérigène, en route vers Ferrara (Italie). Greenpeace demande que ce genre de transport de toxiques soit désormais interdit. Les

CFF envisagent de déposer plainte contre Greenpeace pour perturbation du trafic. Les CFF, selon un communiqué, mettent tout en oeuvre pour que ce genre de train puissent traverser la Suisse sans encombre. Plusieurs militants se sont enchaînés à des wagons, vendredi

soir, après l'arrivée du convoi à Chiasso, à 19 h 05. Des banderoles dénonçant les transports dangereux ont été déployées. Après l'arrivée de la police, le train a été mis sur une voie de garage pour ne pas perturber le trafic.

Selon Greenpeace, plus de 1000 tonnes de produits dangereux toxiques transitent chaque semaine par le Saint-Gothard. Les protestations sont restées jusqu'ici sans effet, y compris celles du gouvernement uranais. Quant au conseiller fédéral Ogi,

selon Greenpeace, il s'est retranché derrière les conventions internationales pour ne pas rendre les prescriptions plus sévères.

Selon Greenpeace, le chlorure de vinyle est un poison extrêmement puissant. Même par très basse température un mélange gaz-air peut se former et exploser. Seuls des spécialistes sont en mesure de combattre un incendie. Dix-sept accidents sont connus qui se sont produits entre 1964 et 1980. Dans onze cas, la population des environs a dû être évacuée. (ap)

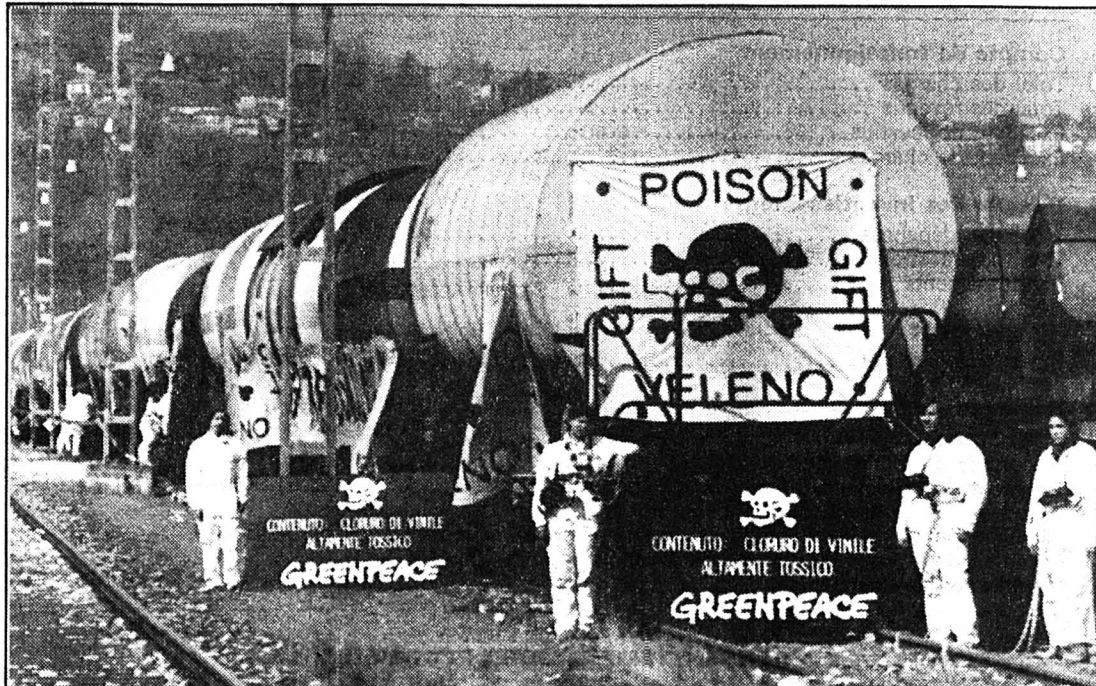
Pour une République du Kosovo

Manifestation sans heurt à Berne

Près de 4500 personnes, selon la police bernoise, ont pris part samedi à Berne à une manifestation en faveur d'élections libres et d'une République du Kosovo, région de Yougoslavie marquée par des troubles persistants. La manifestation, autorisée, débuta vers 14 heures sur la Place fédérale, à Berne, et s'acheva par la remise d'une pétition à l'ambassade de Yougoslavie. Elle s'est déroulée sans heurt.

De nombreux manifestants portaient des pancartes et des

calicots avec l'inscription «République du Kosovo», ou en faveur d'élections libres et de la démocratie. Une des raisons de la manifestation était l'apparition, ces derniers temps, de cas d'intoxications parmi les enfants des écoles du Kosovo. Ces cas ne sont pas encore expliqués. La population du Kosovo pense - à croire les manifestants - qu'ils sont dus à des déversements criminels de produits chimiques provenant de laboratoires militaires yougoslaves. (ap)



Six militants de Greenpeace sont restés enchaînés à un wagon durant la nuit de vendredi à samedi. (Bélino AP)

LA SUISSE EN BREF

TAUPE. - Un homme de 28 ans se serait introduit dans le système informatique de la Police fédérale vendredi. Il aurait constaté à cette occasion l'existence de fiches constituées au titre de la protection de l'Etat, a affirmé la «taupe informatique» sur la chaîne privée de radio «Radio 24».

AIR ZERMATT. - Le directeur d'Air Zermatt a déploré samedi la polémique engagée avec Air Glaciers à la suite de l'accident d'hélicoptère de jeudi. Il s'est montré avant tout préoccupé du sort du pilote, qui lutta contre la mort à l'instant de sa déclaration mais qui est décédé le même soir. Il a renoncé à mettre en cause Air Glaciers et déclaré attendre les conclusions de l'enquête.

FEMMES. - Plusieurs centaines de membres du Service féminin de l'armée (SFA) se sont retrouvées samedi à Berne, en présence du conseiller fédéral Villiger, pour marquer le cinquantenaire de la création du SFA.

DÉTRUITE. - Une motrice des CFF a été détruite par un incendie entre Uster et Wetzikon, dans l'Oberland zurichois, samedi en fin d'après-midi. Selon un porte-parole de la direction du trafic, à Zurich, on ne connaît pas encore l'origine du sinistre.

HOLD UP. - Un homme et une femme armés, âgés d'une trentaine d'années, ont attaqué samedi une boutique zurichoise et emporté quelque 4000 francs.

NOYADE. - Un accident de canoë s'est produit samedi après-midi sur le Rhin, entre la station de Versam et Reichenau (GR). Un homme de 37 ans a perdu la vie. Trois canoës canadiens équipés chacun de deux personnes navigaient samedi sur le Rhin lorsque le canoë du milieu a été projeté contre un rocher au milieu de la rivière.

DÉCÈS. - Une jeune fille de 19 ans, domiciliée à Aigle (VD), est décédée mardi dernier à l'hôpital du Samaritain à Vevey (VD). Elle y avait été conduite alors qu'elle se trouvait dans un état inconscient après avoir subi une anesthésie locale chez un dentiste de la Riviera vaudoise. La justice a ouvert une enquête.

LES NOUVELLES ALFA 33 À VOTRE DISPOSITION.



Auto-Centre Emil Frey SA
Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 66 77

injection multipoint
direction assistée
tôles d'acier galvanisées
traction intégrale enclenchable
électroniquement
moteur boxer 16V avec ouvertures
de soupapes variables
ABS en option sur tous les modèles
Deux modèles en cinq versions
à partir de Fr. 19 700.-
Pour en savoir plus, venez visiter
notre exposition spéciale.

Alfa Romeo
Alfa passionne
la route.

Plâtrerie - Peinture

Crépis
Plafonds suspendus
Devis sans engagement

Moreno Danzinelli
Alexis-Marie-Piaget 71
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 27 12

malentendants

Plait-il ?

Vous arrive-t-il souvent de poser cette question parce que vous avez mal entendu? Si oui, il est grand temps d'entreprendre quelque chose pour y remédier.

Faites-vous contrôler l'audition sans frais et sans engagement en prenant simplement rendez-vous par téléphone.

Test gratuit de l'ouïe
tous les mardis, sur rendez-vous

Micro-Electric Appareils Auditifs SA
La Chaux-de-Fonds, 57, av. Léopold-Robert
à la Pharmacie Centrale, Dr. P. A. Nussbaumer
tél. 039 / 23 40 23
Fournisseur, AVS · AI · AMF · CNA

OCCASION!
A la suite du changement de nos modèles d'exposition, nous proposons des cuisines d'expositions au prix les plus bas, pour la construction/rénovation de votre cuisine. Apportez-nous les dimensions de votre cuisine. Conseil à domicile sur demande.

FUST
CUISES ENCASTREES

Neuchâtel, rue des Terreaux 5
Bienne, rue Centrale 36
Yverdon, rue de la Plaine 9

039 25 53 70
032 23 88 77
024 21 86 16

micro-electric
APPAREILS AUDITIFS SA

meublorama
Bôle/NE C'est moins cher!
(près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...

OFFRE CHOC!
750.-

Superbe buffet en pin massif, selon photo.
Prix super-discount Meublorama

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama»

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

La solidarité traduit la raison

Les réactions des principaux intéressés aux votations fédérales

Le net rejet des quatre initiatives routières (halte au bétonnage et trèfle à trois) est une victoire de la raison et de la solidarité fédérale, ont affirmé hier soir les opposants à ces initiatives, en faisant part de leur satisfaction. La gauche et les verts, partisans des initiatives, ont en revanche estimé que ces rejets ne réglaient en rien les problèmes cruciaux de la pollution et de la disparition des terres agricoles. Le rejet de la nouvelle loi d'organisation judiciaire et de l'arrêté sur la viticulture a particulièrement réjoui les associations de consommateurs, de locataires, les syndicats ainsi que les partis socialistes et écologistes.

Opposés aux initiatives, les partis bourgeois (radicaux, démocrates-chrétiens, démocrates du centre et libéraux) considèrent le vote comme un triomphe de la raison. Ce rejet est la fin d'une discussion «émotionnelle» en matière de politique du trafic, selon le mot des radicaux, alors que le pdc parle de «bon sens» populaire. Les libéraux y voient même plus catégoriquement une «unanimité contre l'écologie-fanaticisme».

Ces partis interprètent encore le scrutin comme une volonté d'achever le réseau des routes nationales et ne pas laisser des «culs-de-sac» risquant de conduire à la marginalisation de certaines régions. Pour l'udc par exemple, ce vote est une victoire de la solidarité envers les régions défavorisées, alors que les radicaux insistent sur la prise en compte des besoins de la Suisse romande.

Les vainqueurs des urnes font néanmoins un geste en direction des initiatives, en estimant qu'il faudra tenir compte des intérêts de la protection de l'environnement lors de la construction des tronçons contestés.

RIEN N'EST RÉGLÉ

A l'opposé, les partisans des initiatives estiment que le rejet ne règle en rien les problèmes de la pollution atmosphérique, de la disparition des terrains agricoles et de la politique des transports. Le comité des initiatives du Trèfle à trois, comprenant notamment l'Association suisse des transports (AST), estime avoir atteint au moins un objectif: lancer une discussion nationale

sur le sens d'une mobilité motorisée sans limite. Le comité, certes déçu, se félicite toutefois d'avoir obtenu certains tracés plus respectueux de l'environnement.

Le Parti écologiste suisse (pes) s'inquiète pour sa part des conséquences de la poursuite d'une politique de construction routière et il assure qu'il continuera à œuvrer pour la défense du paysage, même si la cause est quelque peu impopulaire.

Le Parti socialiste (ps) constate que le message de la protection du paysage a mal passé dans l'électorat et l'Alliance des indépendants (adi) pense que l'argument d'un traitement équitable des divers cantons en matière routière a décidé beaucoup de citoyens à jeter un non dans l'urne.

Les partisans des initiatives demandent maintenant au Conseil fédéral de veiller au respect de l'environnement et de ne plus étendre le réseau des routes nationales.

Satisfaction également des autorités des cantons touchés par la construction des tronçons: du côté romand, gouver-

nements vaudois, fribourgeois et neuchâtelois se réjouissent. Les autoroutes projetées évitent une marginalisation et les habitants, tant de Neuchâtel que des communes de la Broye, ont massivement rejeté les initiatives.

NON À LA LOI JUDICIAIRE

Le non à la nouvelle loi d'organisation judiciaire s'est adressé à une «révision manquée», estiment les juristes démocrates qui sont à l'origine du référendum. Les mesures de réorganisation d'un TF surchargé doivent tenir compte de ce vote et, selon le ps le nouveau projet ne doit pas être conçu aux dépens des intérêts vitaux de tout un chacun.

Les partis bourgeois sont en revanche unanimes à déplorer cette nouvelle loi qui interdit la mise en œuvre de réformes qui auraient allégé la tâche de la Cour suprême. Ces changements auraient permis de renforcer l'efficacité du TF et d'accroître simultanément la protection juridique des justiciables, estiment radicaux, démocrates du centre et libéraux. Ce rejet est

affligeant, considère de son côté le pdc, qui note qu'une augmentation des juges fédéraux devient maintenant inévitable.

VITICULTURE DÉBOUTÉE

Le rejet de l'arrêté sur la viticulture est un non au système de contingents d'importations et le Conseil fédéral doit se remettre au travail et modifier cette réglementation, estiment les adversaires de l'arrêté. Ce non ne signifie pas un refus d'une amélioration qualitative de la production viticole et des exigences d'une méthode de culture compatible avec l'environnement, affirment démocrates-chrétiens, socialistes et écologistes. Pour le comité référendaire et la société Coop, le Conseil fédéral doit maintenant présenter un projet en posant notamment des exigences minimales de qualité plus élevées.

PROTECTION

De leur côté les démocrates du centre estiment que les grands distributeurs ont réussi à faire passer leurs intérêts sous couvert de protection des consommateurs. (ats)

Nouveau visage à Zurich

On a beaucoup voté en Suisse



Josef Estermann, nouveau maire de Zurich. (Bélino AP)

En marge des votations fédérales, les citoyennes et citoyens de 12 cantons étaient appelés aux urnes ce week-end. Des élections ont eu lieu dans quatre cantons allemands. Ailleurs, les ayants-droit se sont prononcés sur de nombreux crédits et sur quelques projets de loi.

L'initiative zurichoise préconisant de changer le mode d'élection du gouvernement et de passer à la proportionnelle était soutenue par les socialistes, les écologistes et les partisans de l'Action nationale. Elle visait à une plus juste représentation des forces politiques. Avec le refus des Zurichois, Zoug et le Tessin demeurent les seuls cantons de Suisse à connaître ce système.

Quant au deuxième tour des élections pour la présidence de la mairie de Zurich, le candidat socialiste a été élu hier au second tour par 47.921 voix contre 44.658 à son concurrent officieux, l'actuel maire radical Thomas Wagner. La participation s'est élevée à un peu plus de 46%.

CAISSE-MALADIE

Un pas vers l'égalité entre hommes et femmes a été accompli à Bâle-Ville où la nouvelle loi sur l'assurance-maladie a été acceptée. Primes égales pour les deux sexes, passage à l'obligation générale d'assurance, égalité de traitement de toutes les caisses du canton en ce qui concerne les subventions et amélioration du statut des assurés sont les innovations ainsi adoptées.

Les ayants-droit soleurois enfin ont accordé la concession pour l'extension de la centrale hydro-électrique de Wynau II. (ats)

Cantons	Initiative «Halte au bétonnage»				Initiative «Pour une région sans autoroute entre Morat et Yverdon»				Initiative «Pour un district du Knonau sans autoroute»			
	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON
Zurich	114514	245259	31.8	68.2	130710	226794	36.6	63.4	118929	242153	32.9	67.1
Berne	80638	168817	32.3	67.7	96865	151912	38.9	61.1	96564	151427	38.9	61.1
Lucerne	25651	68026	27.4	72.6	30027	63199	32.2	67.8	27924	65566	29.9	70.1
Uri	3481	5902	37.1	62.9	4055	5310	43.3	56.7	4268	5240	44.9	55.1
Schwyz	6568	22765	22.4	77.6	8189	21002	28.1	71.9	7626	21652	26.0	74.0
Obwald	2082	7888	20.9	79.1	2711	7160	27.5	72.5	2542	7344	25.7	74.3
Nidwald	3021	10168	22.9	77.1	3783	9313	28.9	71.1	3404	9793	25.8	74.2
Glaris	3069	5981	33.9	66.1	3724	5306	41.2	58.8	3707	5336	41.0	59.0
Zoug	7527	25670	22.7	77.3	8674	24247	26.3	73.7	6996	26386	21.0	79.0
Fribourg	11245	43735	20.5	79.5	10610	44423	19.3	80.7	11832	42315	21.9	78.1
Soleure	32534	55975	36.8	63.2	38999	49350	44.1	55.9	38184	49992	43.3	56.7
Bâle-Ville	24346	31536	43.6	56.4	27045	28712	48.5	51.5	26306	29131	47.5	52.5
Bâle-Campagne	21588	43486	33.2	66.8	26131	38814	40.2	59.8	25064	39733	38.7	61.3
Schaffhouse	9606	22179	30.2	69.8	10603	20887	33.7	66.3	9943	21555	31.6	68.4
Appenzell E.	4654	10779	30.2	69.8	5807	9591	37.7	62.3	5675	9703	36.9	63.1
Appenzell I.	984	2946	25.0	75.0	1208	2692	31.0	69.0	1299	2597	33.3	66.7
Saint-Gall	30415	74025	29.1	70.9	37121	66681	35.8	64.2	35435	68333	34.1	65.9
Grisons	11661	31143	27.2	72.8	13981	27771	33.5	66.5	13992	27819	33.5	66.5
Argovie	29535	85073	25.8	74.2	34321	80067	30.0	70.0	32202	82430	28.1	71.9
Thurgovie	15364	40653	27.4	72.6	18047	37554	32.5	67.5	16561	39041	29.8	70.2
Tessin	13936	34559	28.7	71.3	14004	33716	29.3	70.7	13049	34580	27.4	72.6
Vaud	18899	93158	16.9	83.1	16463	95473	14.7	85.3	17455	92363	15.9	84.1
Valais	7297	43129	14.5	85.5	7219	42591	14.5	85.5	7247	42055	14.7	85.3
Neuchâtel	5252	33587	13.5	86.5	5776	32977	14.9	85.1	5850	32410	15.3	84.7
Genève	14353	37402	27.7	72.3	13155	37755	25.8	74.2	13031	37140	26.0	74.0
Jura	2162	11881	15.4	84.6	2031	11903	14.6	85.4	2371	11462	17.1	82.9
TOTAL	500382	1255722	28.5	71.5	571259	1175200	32.7	67.3	547456	1197556	31.4	68.6

Cantons	Initiative «Contre une autoroute entre Bienne et Soleure-Zuchwil»				Arrêté fédéral sur la viticulture				Modification d'organisation judiciaire			
	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON
Zurich	133479	222167	37.5	62.5	123414	211593	36.8	63.2	153822	172358	47.2	52.8
Berne	105477	143701	42.3	57.7	106367	129151	45.2	54.8	109437	127444	46.2	53.8
Lucerne	31403	61436	33.8	66.2	37482	50531	42.6	57.4	39685	47714	45.4	54.6
Uri	4119	5176	44.3	55.7	3865	4795	44.6	55.4	3864	4786	44.7	55.3
Schwyz	8267	20832	28.4	71.6	11487	16599	40.9	59.1	11379	16335	41.1	58.9
Obwald	2891	6953	29.4	70.6	5002	4150	54.7	45.3	4410	4650	48.7	51.3
Nidwald	3908	9150	29.9	70.1	6437	5855	52.4	47.6	6635	5613	54.2	45.8
Glaris	3928	5087	43.6	56.4	3711	4831	43.4	56.6	3618	4864	42.7	57.3
Zoug	9083	23781	27.6	72.4	13006	17302	42.9	57.1	13987	15959	46.7	53.3
Fribourg	11802	42496	21.7	78.3	28659	22718	55.8	44.2	24688	26650	48.1	51.9
Soleure	40386	48297	45.5	54.5	38587	46065	45.6	54.4	37760	46654	44.7	55.3
Bâle-Ville	27246	28225	49.1	50.9	17651	34746	33.7	66.3	22347	30113	42.6	57.4
Bâle-Campagne	26803	37845	41.5	58.5	23169	38389	37.6	62.4	27963	33071	45.8	54.2
Schaffhouse	11068	20212	35.4	64.6	15845	13499	54.0	46.0	13963	14222	49.5	50.5
Appenzell E.	6001	9334	39.1	60.9	6154	8478	42.1	57.9	7125	7477	48.8	51.2
Appenzell I.	1227	2667	31.5	68.5	1834	1987	48.0	52.0	2074	1719	54.7	45.3
Saint-Gall	37830	65812	36.5	63.5	44319	54565	44.8	55.2	50209	48006	51.1	48.9
Grisons	14474	27123	34.8	65.2	21646	18078	54.5	45.5	19779	19390	50.5	49.5
Argovie	36886	77317	32.3	67.7	49424	58819	45.7	54.3	53784	53518	50.1	49.9
Thurgovie	18578	36816	33.5	66.5	27757	25473	52.1	47.9	26451	25125	51.3	48.7
Tessin	13551	33984	28.5	71.5	25904	20556	55.8	44.2	23204	23857	49.3	50.7
Vaud	16888	93500	15.3	84.7	69462	36500	65.6	34.4	56329	49091	53.4	46.6
Valais	7604	41772	15.4	84.6	37903	11812	76.2	23.8	24421	23938	50.5	49.5
Neuchâtel	4685	34010	12.1	87.9	18193	18092	50.1	49.9	14690	21979	40.1	59.9
Genève	12699	37859	25.1	74.9	27174	20850	56.6	43.4	19914	29733	40.1	59.9
Jura	1927	12016	13.8	86.2	6968	5949	53.9	46.1	4653	8503	35.4	64.6
TOTAL	592210	1147568	34.0	66.0	771420	881383	46.7	53.3	776191	862769	47.4	52.6

Participation moyenne: 40.5%

PUBLICITÉ

CS-Actualité

Rendement maximum **7,04%**

Dès le 1er avril 1990:

Augmentation des taux d'intérêt pour les épargnants CS!

- **CS-Plan épargne «plus»** 5 1/2% (avec intérêt préférentiel, bonus et super-bonus: rendement maximum de 7,04%)
- **CS-Compte épargne** 5%
- **CS-Compte épargne «Foyer»** 5 1/2% (+ bonus)

CREDIT SUISSE CS

Veni, vidi, Vicini!

L'Italie bat la Suisse, non sans peiner

● SUISSE - ITALIE 0-1 (0-0)

Dommage! Mille fois dommage! Pour son 500e match international, la Suisse aurait bien aimé épingle l'Italie à son tableau de chasse. Mais une grossière erreur de Brunner a ruiné ses espérances. Et l'Italie - certes plus forte, mais loin d'être impressionnante - a donc conclu sa campagne de préparation pour le Mondiale victorieusement.

BÂLE
Renaud TSCHOUMY

«Nous avons perdu contre une équipe qui n'a pas bien joué. Ulli Stielike était amer dans les vestiaires.

«C'est regrettable, car nous avons bien joué le coup», poursuivait-il. «La défense ne s'est pas laissée impressionner, et les Italiens ont éprouvé une certaine peine à la contourner.»

«BUT ARRÊTABLE»

Et il avait raison, l'entraîneur helvétique. La première mi-temps en apporta une preuve tangible. Urs Fischer a fait preuve d'une belle autorité en dirigeant sa défense. «Si Geiger a envie de jouer, il faudra qu'il montre qu'il est capable de diriger une défense comme l'a fait Urs», notait Stielike.

De fait, il s'en est fallu de très peu pour que les attaquants de Vicini restent - un quatrième match consécutivement -

muets. «Quand une équipe doute en attaque, elle n'a qu'à venir jouer contre la Suisse avec Brunner aux buts», glissait un petit malin derrière nous.

Les faits sont venus donner raison à ce quidam... «C'était un but arrêtable», dira simplement Stielike. Qui devrait faire confiance au Luganais Walker demain à Lucerne.

LATÉRAUX DISCRETS

La Suisse est donc passée tout près d'un exploit. Bien organisée défensivement, elle a fait davantage que simplement tenir le choc face à son illustre adversaire.

Il n'empêche qu'elle a néanmoins démontré certaines lacunes offensives. Les latéraux, par exemple, n'apportent pas ce que l'on est en droit d'attendre d'eux. «Il y a un certain déchet dans les derniers mètres, c'est juste», confirmait Stielike. «C'est à corriger. Au niveau des centres, surtout.»

ET CHASSOT?

Devant, Adrian Knup - au contraire de Stéphane Chapuisat et d'Alain Sutter, meilleur Suisse samedi - ne s'est guère mis en évidence, outre son coup de tête de la 25e.

Frédéric Chassot aurait-il dû entrer plus vite? «Je n'avais pas de raison de le faire: toute l'équipe jouait bien», répondra Stielike.

L'ailier xamaxien l'aurait pourtant souhaité, le jour de son 21e anniversaire: «C'est in-

crovable: je dois presque souhaiter que l'on encaisse un but pour jouer!» «Frédy» était néanmoins satisfait: «Ce que j'ai pu démontrer, tant en Espagne qu'aujourd'hui, est de bon augure. La pression? Je ne l'ai pas ressentie. J'étais tellement motivé que je n'ai pas réfléchi.»

Et, sur la tenue générale de la Suisse: «C'est une bonne performance. L'équipe est jeune, et on ne se connaît pas encore bien.»

Confirmation demain à Lucerne contre la Roumanie? Pourquoi pas? Et si le résultat pouvait s'allier à la manière...

Stade Saint-Jacques (Bâle): 25'000 spectateurs.

Arbitres: M. Assenmacher (RFA).

But: 67e De Agostini 0-1.

Suisse: Brunner; Fischer; Hottiger, Herr, Baumann; Piffaretti (79e Chassot), Hermann, Koller, A. Sutter; Knup, Chapuisat.

Italie: Zenga; Baresi; Bergomi (58e Ferrara), Vierchow, Maldini (46e De Agostini); Donadoni, De Napoli, Marrocchi, Giannini; Schilacci, Carnevale (58e Serena).

Notes: Temps superbe, pelouse excellente. 500e match officiel de l'équipe de Suisse. L'Italie joue sans Vicini ni Mancini. Avertissement à Baumann (67e, faute grossière) et à De Agostini (78e, faute grossière). Coups de coin: 8-5 (4-1).

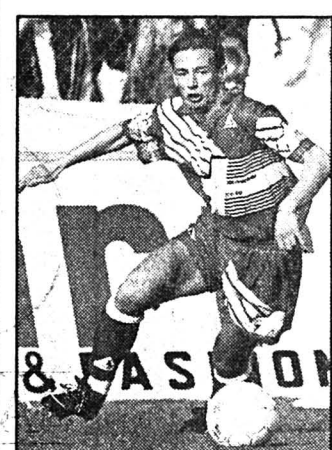


Lutte aérienne entre Heinz Hermann et l'Italien Maldini. L'avantage ira au second nommé. (ASL)



Martin Brunner: «Qu'est-ce que je viens de faire..?» (ASL)

Chassot pas tout seul Avec les autres Neuchâtelois



Frédéric Chassot n'a pas été lancé par Didier Gigon. Mais a quand même foncé vers le but. (Lafargue)

GIGON D'AS?

«En voyant entrer Frédy (ré: Chassot), j'ai eu envie d'entrer, et de le lancer pour qu'il aille inscrire le but égalisateur!», Didier Gigon, l'autre

Xamaxien de l'équipe nationale, regrettait de n'avoir pas joué.

«J'espère que ce sera mon tour mardi», concluait-il. Ce qui devrait être le cas. Stielike souhaite en effet faire jouer tout son contingent. Et il le confirmait après le match: «Peut-être vais-je commencer avec Gigon ou un autre jeune contre la Roumanie.»

Le milieu de terrain xamaxien n'aura plus qu'à passer aux actes!

MOTTIEZ: RETOUR

Patrice Mottiez n'est plus avec l'équipe nationale. «Il souffre d'une petite hernie, et celle-ci s'est réouverte jeudi», expliquait son pote Chassot.

Résultat: Mottiez a quitté les joueurs suisses vendredi, pour observer un repos de cinq jours.

Football tous azimuts

Ecosse
Première division: Glasgow Rangers - Celtic Glasgow 3-0.
Classement (31 matches): 1. Glasgow Rangers 43. 2. Aberdeen 37. 3. Heart of Midlothian 37. 4. Celtic Glasgow 32. 5. Dundee United 31.

Belgique
Championnat de 1re division (28e journée): Anderlecht - FC Malines 0-3. Lokeren - La Gantoise 1-1. RC Malines - Ekeren 1-1. Anvers - FC Bruges 0-4. Waregem - Lierse 2-1. Saint Trond - Standard Liège 1-1. CS Bruges - Courtrai 1-2. Beerschot - Charleroi 2-0. FC Liège - Beveren 3-2.

Classement: 1. FC Bruges 46. 2. Anderlecht 44. 3. FC Malines 43. 4. Antwerp 36. 5. Standard Liège 33.

Hollande
Championnat de 1re division (28e journée): Fortuna Sittard - FC La Haye 2-1. Haarlem - NEC Nimègue 1-1. Bois le Duc - Willem II Tilburg 1-1. FC Groningue - Roda Kerkrade 1-1. Feyenoord Rotterdam - Ajax Amsterdam 0-1.

Autriche
Championnat de 1re division, tour final: Austria Salzburg - Sankt Pölten 1-1. FC Tirol - Sturm Graz 2-1. Admira Wacker Vienne - Rapid Vienne 0-2. Austria Vienne - Vienne Vienne 3-0.
Classement: 1. FC Tirol 28. 2. Austria Vienne 25. 3. Rapid Vienne 23. 4. Admira Wacker Vienne 21. 5. Austria Salzburg 19.

A l'étranger

Espagne

- Celta - Tenerife 1-0
- Logrones - R. Sociedad 1-0
- At. Madrid - R. Vallecana ... 2-0
- Sport. Gijon - Barcelone ... 0-2
- Valencia - Majorque 1-0
- Cadix - Castellon 1-0
- Malaga - Oviedo 1-0
- Séville - Osasuna 1-1
- Ath. Bilbao - Valladolid 2-2
- Saragosse - Real Madrid 0-1

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Real Madrid	32	23	7	2	91-30	53
2. At. Madrid	32	18	8	6	46-27	44
3. Valencia	32	16	12	4	52-35	44
4. Barcelone	32	19	4	9	71-33	42
5. R. Sociedad	32	14	10	8	39-31	38
6. Séville	32	16	5	11	55-39	37
7. Osasuna	32	13	11	8	39-34	37
8. Logrones	32	16	4	12	37-37	36
9. Oviedo	32	11	12	9	34-35	34
10. Ath. Bilbao	32	10	12	10	31-31	32
11. Majorque	32	9	14	9	28-31	32
12. Saragosse	32	12	7	13	42-47	31
13. Sport. Gijon	32	9	8	15	29-30	26
14. Castellon	32	7	12	13	22-39	26
15. Valladolid	32	7	10	15	27-37	24
16. Tenerife	32	7	9	16	36-51	23
17. Malaga	32	7	8	17	18-44	22
18. Cadix	32	8	6	18	23-54	22
19. Celta	32	4	12	16	20-38	20
20. R. Vallecana	32	5	7	20	26-63	17

France

- Lyon - Cannes 0-1
- Marseille - Lille 4-1
- Nantes - Monaco 0-0
- Auxerre - Brest 3-1
- Toulouse - St-Etienne 1-1
- Mulhouse - Bordeaux 0-0
- Nice - Toulon 1-2
- Paris St-G. - Caen 3-1
- Metz - Racing Paris 0-0
- Montpellier - Sochaux 2-0

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bordeaux	31	19	7	5	45-18	45
2. Marseille	30	18	7	5	64-28	43
3. Monaco	31	11	14	6	30-23	36
4. Sochaux	31	14	6	11	40-36	34
5. Lyon	31	12	9	10	33-29	33
6. Paris St-G.	31	14	5	12	40-37	33
7. Nantes	31	10	12	9	28-24	32
8. Auxerre	31	10	11	10	42-36	31
9. Toulouse	31	9	12	10	27-32	30
10. St-Etienne	30	10	9	11	34-36	29
11. Metz	31	7	15	9	28-29	29
12. Cannes	31	10	9	12	36-39	29
13. Brest	31	12	5	14	28-37	29
14. Caen	31	10	9	12	29-39	29
15. Toulon	31	9	10	12	26-40	28
16. Lille	31	10	7	14	36-39	27
17. Montpellier	31	10	7	14	37-41	27
18. Racing Paris	31	9	8	14	33-49	26
19. Mulhouse	31	8	8	15	32-44	24
20. Nice	31	6	12	13	30-42	24

Angleterre

- Manch. Uni. - Coventry 3-0
- Millwall - Crystal P. 1-2
- Chelsea - Derby 1-1
- Arsenal - Everton 1-0
- Norwich - Luton Town 2-0
- Aston Villa - Manch. City ... 1-2
- Charlton - Queens Park 1-0
- Liverpool - Southamp. 3-2
- Sheffield - Tottenham 2-4
- Nottingham - Wimbledon ... 0-1

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Liverpool	30	17	8	5	56-30	59
2. Aston Villa	32	18	5	9	48-30	59
3. Arsenal	31	16	5	10	46-30	53
4. Everton	31	14	6	11	44-37	48
5. Tottenham	32	14	6	12	48-41	48
6. Chelsea	32	12	12	8	48-43	48
7. Nottingham	31	12	8	11	42-36	44
8. Norwich	32	11	11	10	34-54	44
9. Coventry	32	13	5	14	34-46	44
10. Wimbledon	30	10	13	7	39-33	43
11. Queens Park	30	11	10	9	36-32	43
12. Southamp.	31	11	10	10	60-55	43
13. Derby	31	11	7	13	37-31	40
14. Crystal P.	31	11	7	13	36-57	40
15. Sheffield	33	10	13	13	42-43	40
16. Manch. Uni.	32	10	8	14	40-40	38
17. Manch. City	31	8	10	13	33-46	34
18. Luton Town	32	7	12	13	35-49	33
19. Charlton	32	7	9	16	27-43	30
20. Millwall	32	5	10	17	37-55	25

RFA

- W. Brême - Hambourg 2-1
- Nuremberg - Cologne 1-1
- M'gladbach - Karlsruhe 0-0
- Dusseldorf - Hombourg 1-0
- Kaiserslaut. - Uerdingen ... 2-1
- B. Munich - Stuttgart 3-1
- B. Leverkusen - VfL Bochum ... 2-1
- St-Pauli H. - E. Francfort ... 2-2
- Dortmund - Mannheim 2-0

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. B. Munich	27	16	7	4	53-24	39
2. B. Leverkusen	27	12	12	3	38-21	36
3. Cologne	27	13	8	6	40-35	34
4. E. Francfort	27	12	9	6	50-34	33
5. Dortmund	26	11	8	7	38-26	30
6. Stuttgart	27	13	3	11	43-39	29
7. W. Brême	27	9	10	8	40-31	28
8. St-Pauli H.	27	8	11	8	25-32	27
9. Nuremberg	26	8	9	9	32-31	25
10. Mannheim	27	10	5	12	34-36	25
11. Karlsruhe	27	7	11	9	22-34	25
12. Uerdingen	27	9	5	13	35-41	23
13. M'gladbach	27	8	7	12	29-35	23
14. VfL Bochum	27	9	5	13	33-42	23
15. Dusseldorf	27	7	9	11	30-39	23
16. Kaiserslaut.	27	7	9	11	34-47	23
17. Hambourg	28	9	4	15	32-42	22
18. Hombourg	26	5	6	15	25-44	16

18° SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS

GENÈVE
30 mars
8 avril
Palexpo

des nouveautés extraordinaires

10 h. à 18 h. - Vendredi 6, 22 h. - Week-ends 10 h. à 19 h.

Une équipe de professionnels



Menuiserie - Ebénisterie
HUMAÏR
Maîtrise fédérale
Rue du Collège 96
La Chaux-de-Fonds



**Constructions
Génie civil**
2300 La Chaux-de-Fonds
83, rue du Commerce
☎ 039/26 40 40

Ferblanterie-Couverture



**KARL
WAGNER**
Maîtrises fédérales
Concessionnaire
Paratonnerre
Isolation et revêtement
de façades
2412 Le Col-des-Roches
☎ 039/31 82 23

Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie



Spécialiste des pains spéciaux
Membre de la Confrérie des chevaliers
du bon pain
☎ 039/31 12 00 Temple 1, Le Locle

P.-A. Vermof
La maison des cadeaux



Coutellerie - Etain
Argentierie - Cuivre
Cristal
D.-Jeanrichard 21
Le Locle
☎ 039/31 48 27
Nous réservons pour les fêtes



Carrosserie Oes
Le Locle
Jeanneret 18 - ☎ 039/31 41 22



Arturo Falce
Atelier de vernissage
cadrans, pendulettes
objets soignés
Rue des Tourelles 13
☎ 039/23 94 41
2300 La Chaux-de-Fonds



**MOUST-LUMIERE
Montandon & Co**
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
Installations - Réparations -
Etudes - Projets - Devis
Crêtets 98
☎ 039/26 50 50
La Chaux-de-Fonds

**Rubattel &
Weyermann SA**
Cadrans soignés



2300 La Chaux-de-Fonds
Rue Jardinière 119
☎ 039/23 25 13

*Les Délices
des Moulins*

Une spécialité



J. Amstalden
CONFISEUR-CHOCOLATIER
LE LOCLE



**Pharmacie
de la Poste**
Bournot 17 - Le Locle
☎ 039/31 10 76
J.-P. et C. de Cocatrix-Philippin

Reconstituant et fortifiant
en dragées



**Tonique D
actif plus**
En exclusivité
chez votre droguiste!
DROGUE CENTRALE
Michel Vaudroz
2400 Le Locle ☎ 039/31 14 49
Rue de la Côte 4

CASINO-THÉÂTRE LE LOCLE

Jeudi 5 avril à 20 heures

Le Groupe Littéraire
de la Société philanthropique
suisse UNION, cercle
du Locle, présente:

Et ta sœur?...

Comédie en 2 actes de Maurice Bricaire
et Jean-Jacques Lasaygues,
sous la direction de Pierre-André Ducommun

**Spectacle joué
en faveur de**



**FOYER
HANDICAP**
Montagnes neuchâtelaises

**Avant la représentation,
présentation de Foyer Handicap**

Location chez Simone Favre, tabacs - journaux,
Daniel-Jeanrichard 33, ☎ 039/31 32 66, Le Locle

Prix des places: Fr. 12.- (Etudiants Fr. 6.-)

Favorisez nos annonceurs

**Carrosserie
Voba**




Vogt & Bachmann
Construction, réparation, peinture au four
Cardamines 5 - Le Locle
☎ 039/31 65 33

porcelaines
cristaux
listes de mariage

l'ensemblier de la table

roger blaser sa

la chaux-de-fonds
☎ 039/23 02 12
35, avenue Léopold-robot



Vente et installations
d'appareils électriques

G. Perrotet ÉLECTRICITÉ
D. Jeanrichard 35b 2400 Le Locle Tél. 31 26 64

Agencement de cuisines



Ferblanterie
Couverture
Revêtements de façades
Etanchéité
La Claire 8 Le Locle
☎ 039/31 36 61

Toujours la meilleure
solution pour vos
problèmes de déchets

**Fer
Fonte**



Déchets
industriels

26 43 45
Meyer-Franck
Avenue Léopold-Robert 135
(Grande Penne)

Dépôt de bennes de 5 à 13 m³
(Exclusivement
pour déchets industriels)
La Chaux-de-Fonds

**Pharmacie
G. Mariotti**

Grande-Rue 38
place du Marché
2400 Le Locle
☎ 039/31 24 85

Livraisons à domicile



CONFECTION
Entreprise familiale
Daniel-Jeanrichard 15 Le Locle
☎ 039/31 17 20
Fermé le mercredi après-midi

chèques fidélité

VOYEZ NOS VITRINES

**laiterie
agricole**

Claude Perrottet
Fromager spécialisé
☎ 039/31 19 85




Passage du Centre, rue Bournot,
Le Locle

CLOSED



**Club Mode
Marco Polo
Reservado
Absolue
Homme**



sanitaire - ferblanterie
chauffage - couverture

31, rue du Grenier
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 18 23

Servette est prévenu...

En Valais, le FCC n'a pas fait dans le détail

● **MARTIGNY - LA CHAUX-DE-FONDS** 1-4 (0-1)

Et de quatre! La (belle) série continue pour le FC La Chaux-de-Fonds. Samedi à Martigny, les gars de Roger Läubli ont littéralement surclassé leurs adversaires. Dans tous les domaines, les Neuchâtelois se sont avérés supérieurs aux Valaisans, ces derniers regardant la LNB s'éloigner de plus en plus. Sortie donc réussie pour des Chaux-de-Fonniers qui attendent désormais de pied ferme le Servette FC. Les Genevois sont avertis: le FCC est en forme. En grande forme même!

MARTIGNY
Gérard STEGMÜLLER

Cependant, la partie aurait pu prendre une tournure totalement différente si l'Allemand Remark n'avait pas tiré à côté des buts de Crevoisier, alors

qu'il se trouvait dans une position extrêmement favorable (6e).

FRAYEURS JUSTE AVANT LE THÉ

Par la suite, les Chaux-de-Fonniers ont pris gentiment l'ascendant sur leurs hôtes, sans pour autant dominer les débats de façon outrageuse. Il aura fallu une bourde du portier valaisan Schwery sur un centre de Lovis pour voir Naef - très opportuniste en la circonstance - faire parler la poudre. On jouait alors depuis une vingtaine de minutes et, fidèles à leurs habitudes, les Neuchâtelois avaient empoigné la partie de façon adéquate. Martigny, muselé, ne donnait guère l'impression de pouvoir prendre le dessus sur un FCC qui a été tout près de doubler la mise à la demi-heure; toutefois, Naef perdait son duel avec Schwery.

On s'en doute, les pensionnaires de la Charrière auraient voulu se mettre définitivement

à l'abri avant la pause, mais les Octoduriens ont connu un (léger) sursaut d'orgueil, provoquant ainsi quelques frémissements parmi les rares supporters meukeux qui avaient effectué le déplacement en Valais. Une faute de main, certes involontaire de Guede dans la surface de vérité (43e), avait bel et bien le poids d'un penalty. Toutefois monsieur Hänni en a décidé autrement. Puis, à une poignée de secondes du thé, une mésaventure entre Crevoisier et le libéro Haatrecht a failli coûter cher aux visiteurs. Heureusement pour eux, Bridge réussissait à sauver en catastrophe. La Chaux-de-Fonds regagnait les vestiaires avec un avantage minimal en poche, ce qui reflétait somme toute logiquement la physionomie de ces 45 premières minutes de jeu.

TIR TROP CROISÉ

Probablement chapitrés pendant le repos par leur entraîneur-joueur Uve Rapolder, les Valaisans étaient bien décidés à retourner la situation en leur faveur. A peine le coup de sifflet donné que Praz, légèrement déporté sur la droite des buts de Crevoisier, croisait trop son tir. Mais il s'en est fallu d'un rien (46e). S'acheminait-on vers une folle course-poursuite de Martigny?

LIQUIDÉ EN DIX MINUTES

Nenni. Trois minutes plus tard, Naef doublait la mise. Le milieu de terrain chaux-de-fonnier a bénéficié en la circonstance d'un renvoi de la tête du... gardien Schwery, contraint de quitter ses seize mètres consécutivement à une longue balle en avant. Les carottes étaient cuites. Martigny, groggy, encaissait le numéro trois après une petite heure de jeu. A cette occasion, on a pu admirer l'admirable sens du dribble de Torres, l'Argentin se débarassant élégamment de deux défenseurs et de l'ultime rempart valaisans. Du beau boulot. La suite n'a été que du remplissage. Pour la forme, on retiendra la splendide réussite de ce diable de Torres (80e), l'attaquant neuchâtelois ayant fait carrément joujou avec l'ar-

rière-garde octodurienne. Un régal pour les yeux.

VALLAT SUSPENDU

La Chaux-de-Fonds a donc laissé une très forte impression en Valais. Toute l'équipe est à féliciter, même si l'on décernera une mention spéciale à Naef et à Torres, auteurs tous deux d'un doublé. Au passage, il faut souligner le remarquable travail défensif de Guede sur Lopez, ce dernier étant de loin le joueur valaisan le plus incisif. Tout le contraire du Yougoslave Petkovic qui est passé totalement inaperçu. Mais la très bonne prestation du jeune Lovis n'est probablement pas étrangère à cet état de fait.

Seule ombre au tableau de ce match qui s'est révélé de bonne facture, l'avertissement (justifié) infligé à Vallat qui a écopé ainsi de son troisième carton jaune de la saison. Le latéral chaux-de-fonnier suivra donc la partie face à Servette en «civil».

Rageant!

G.S.

Octodure: 400 spectateurs.

Arbitre: M. Charly Hänni (Vesin).

Buts: 22e Naef 0-1. 49e Naef 0-2. 56e Torres 0-3. 77e Remark (penalty) 1-3. 80e Torres 1-4.

Martigny: Schwery; Rapolder; Grand J.; Henry, Schuller; Moret (46e Praz), Zwiggart (46e Grand F.), Petkovic, Lopez; Fuchslocher, Remark.

La Chaux-de-Fonds: Crevoisier; Haatrecht; Maranesi, Bridge, Vallat (63e Castro); Lovis, Naef, Guede; Pavoni, Torres, Vera (73e Müller).

Notes: Pelouse en bon état, quoique manquant quelque peu de gazon. La Chaux-de-Fonds au complet. Martigny sans Bortone, Gianarelli, Payot (blessés), Bruckoff (étranger surnuméraire). Avertissement à Vallat (28e, jeu dur). Corners score: 3-5 (1-4).



Roger Naef, auteur de deux buts en Octodure, a ouvert la voie à ses camarades. (Schneider)

Appel au public

La grande foule est attendue samedi à La Charrière

Rayonnant. Devant la porte des vestiaires chaux-de-fonniers, Roger Läubli affichait un sourire qui faisait plaisir à voir. «Nous sommes évidemment très contents. Nous avons effectué un bon match. Ce qui me ravit, c'est d'avoir inscrit sept buts en deux parties disputées hors de nos terres».

Et puis, et puis, il y a Servette. Le FCC va aborder ce match de Coupe dans les meilleures dispositions possibles. «Cette équipe est généreuse. Elle a envie de gagner, elle veut gagner». Le président Eugenio Beffa abondait dans le sens des propos de l'entraîneur chaux-de-fonnier: «Même à deux à zéro, nous avons continué à jouer. Les gars sont restés motivés jusqu'à l'ultime minute de jeu. C'est parfait».

Il est vrai que La Chaux-de-Fonds a été très bon sa-

medi. Roger Läubli semble avoir trouvé le onze idéal. L'absence forcée de Vallat samedi prochain permettra à Castro de faire sa rentrée comme titulaire. «Quand je pense qu'on disait que j'étais fou de faire évoluer Haatrecht au poste de libero, mais sa place est bel et bien là!» commente un Läubli qui, visiblement, sent son équipe capable de réaliser un «truc» en Coupe de Suisse devant Servette.

SI LE PUBLIC DU BAS...

«Si, samedi (ré: début du match à 17.30), il n'y a pas trois à quatre mille personnes à la Charrière, je ne sais plus quoi faire. J'adresse ici un clin d'œil au public du Bas. Je compte beaucoup d'amis là-bas. J'espère qu'ils ne rechigneront pas à effectuer le déplacement vers le Haut», ajoute le mentor chaux-de-fonnier.

Sera-t-il entendu? G.S.

Le point

LNB contre la relégation

GRUPE 1

● **BRÜTTISELLEN - GLARIS 2-2 (1-0)**
Lindenbuck: 1200 spectateurs.
Arbitre: Kaltenrieder (Courtelary).

Buts: 38e Stobb 1-0. 62e Schädler 1-1. 74e Paradiso 1-2. 84e Waldvogel 2-2.

● **ÉTOILE CAROUGE - EMMENBRÜCKE 3-0 (0-0)**

Fontenette: 500 spectateurs.
Arbitre: Schödl (Wohlen).
Buts: 46e Taddeo 1-0. 55e Taddeo 2-0. 66e Celso 3-0.

● **MONTREUX - MALLEY 0-2 (0-1)**

Chailly: 800 spectateurs.
Arbitre: Barmettler (Oberrieden).
Buts: 36e Wanderley 0-1. 75e Wanderley 0-2.

CLASSEMENT

1. Carouge	4	2	2	0	6-2	12	(6)
2. ES Malley	4	3	1	0	7-0	9	(2)
3. Emmenbr.	4	0	3	1	3-6	8	(5)
4. Montreux	4	0	3	1	3-5	7	(4)
5. Glaris	4	0	3	1	4-6	6	(3)
6. Brüttisellen	4	0	2	2	2-6	3	(1)

GRUPE 2

● **OLD BOYS - CHIASSO 2-2 (0-1)**

Schützenmatte: 300 spectateurs.
Arbitre: Amherdt (Sion).
Buts: 13e Bernaschina 0-1. 52e Nyholt 1-1. 63e Leva 1-2. 68e Erlachner 2-2.

● **FC ZOUG - SC ZOUG 0-2 (0-1)**

Herti-Allmend: 1100 spectateurs.
Arbitre: Bochsler (Bâle).
Buts: 7e Marin 0-1. 89e Marin 0-2.

CLASSEMENT

1. FCC	4	4	0	0	10-3	13	(5)
2. Chiasso	4	0	3	1	6-7	9	(6)
3. SC Zoug	4	1	2	1	3-3	8	(4)
4. Old Boys	4	0	4	0	4-4	7	(3)
5. Martigny	4	0	3	1	4-7	4	(1)
6. FC Zoug	4	0	2	2	0-3	4	(2)

Aarau qualifié

16e de finale de la Coupe

● **LOCARNO - AARAU 1-2 (1-1)**

Lido: 3000 spectateurs.
Buts: 15e Lehtinen 1-0. 34e Komornicki 1-1. 80e Komornicki 1-2.

Neuchâtel

Quatrième ligue, groupe 1

Azzuri I - Fleurier II	2-1
Môtiers I - Pts-de-M. I	2-2
Couvet I - Travers I	0-3
Deport.IIb - Ticino II	3-1

CLASSEMENT

J	G	N	P	Buts	Pt
1. La Sagne I	10	8	2	032-4	18
2. Blue-Stars I	10	7	0	331-19	14
3. Travers I	11	6	2	330-16	14
4. Azzuri I	11	6	2	325-16	14
5. Pts-de-M. I	11	4	3	425-16	11
6. Couvet I	11	5	0	619-23	10
7. Môtiers I	11	4	2	523-28	10
8. Fleurier II	11	2	3	618-30	7
9. Deport.IIb	11	3	1	718-44	7
10. Ticino II	11	1	1	910-35	3

Groupe 2

Les Bois II - Ftainem. II	0-3
Sonvilier I - Floria II	1-3
Mt-Soleil II - Deportivo IIa	0-3
Gen.s/Coffr. - Le Parc II	1-2

CLASSEMENT

J	G	N	P	Buts	Pt
1. Ftainem. II	11	10	0	138-12	20
2. Les Bois II	11	8	0	327-15	16
3. Sonvilier I	11	7	1	338-22	15
4. Mt-Soleil II	11	7	0	436-24	14
5. Le Parc II	11	7	0	424-19	14
6. Deportivo	11	4	1	625-23	9
7. Floria II	11	3	1	712-34	7
8. Chx-Fds II	10	2	2	624-32	6
9. St-Imier III	10	1	2	724-44	4
10. Gen.s/Coffr.	11	1	1	929-52	3

Avec les sans-grade

Groupe 3

Marin II - Cornaux II	1-0
Real Esp. - Dombres. I	1-3
NE Xamax II - Auvernier la	1-0
Cortailloil IIb - Corcelles II	4-2
St-Blaise II - Lignièrès I	2-2

CLASSEMENT

J	G	N	P	Buts	Pt
1. Marin II	11	8	2	122-9	18
2. Cortail.IIb	11	8	0	328-18	16
3. St-Blaise II	11	5	3	327-15	13
4. Lignièrès I	11	4	3	430-20	11
5. Dombres. I	11	5	1	523-20	11
6. Real Esp.	11	4	2	524-24	10
7. NE Xamax II	11	4	2	521-23	10
8. Corcelles II	11	4	1	618-18	9
9. Auvernier la	11	4	1	616-28	9
10. Cornaux II	11	1	9	15-49	3

Groupe 4

Audax II - Espagn. NE I	1-2
Comète II - Boudry II	0-8
Auvernier Ib - Salento	0-3
Helvetia I - Serrières II	0-3

CLASSEMENT

J	G	N	P	Buts	Pt
1. Boudry II	11	10	0	178-13	20
2. Espagn. NE I	11	6	2	343-28	14
3. Châtelard I	10	6	1	324-20	13
4. Serrières II	11	6	1	424-16	13
5. Salento	11	6	1	424-19	13
6. Audax II	11	6	0	549-23	12
7. Béroche II	10	4	1	524-28	9
8. Helvetia I	11	3	2	621-26	8
9. Comète II	11	2	0	911-48	4
10. Auvernier Ib	11	1	0	10-9	2

Cinquième ligue

Groupe 4

Gorgier - Landeron II	3-1
Helvetia II - Marin III	3-0
Pal Friul II - Lignièrès II	5-1
Cressier II - Espagnol II	0-6

CLASSEMENT

J	G	N	P	Buts	Pt
1. Gorgier	10	8	1	128-7	17
2. Landeron II	10	7	2	132-13	16
3. Espagnol II	9	6	1	228-13	13
4. Cressier II	10	6	0	425-28	12
5. Pal Friul II	10	5	1	424-18	11
6. Colombier	9	4	1	421-26	9
7. Marin III	10	3	0	713-23	6
8. Lignièrès II	10	1	0	915-34	2
9. Helvetia II	10	1	0	917-41	2

Juniors A, groupe Elite

Colombier - Hauterive	6-1
Le Parc - NE Xamax	0-4
Travers - Marin	3-4

CLASSEMENT

J	G	N	P	Buts	Pt
1. Marin	2	2	0	012-5	4
2. NE Xamax	2	2	0	07-1	4
3. Colombier	1	1	0	06-1	2
4. Chx-Fds	1	1	0	05-2	2
5. Travers	2	0	0	24-7	0
6. Hauterive	2	0	0	23-11	0
7. Le Parc	2	0	0	22-10	0

Juniors A, groupe 1

Floria - St-Imier	3-2
Audax - Corcelles	2-2

Juniors B, groupe Elite

St-Imier - Corcelles	1-2
Deportivo - Colombier	4-1
Audax - Boudry	3-2

CLASSEMENT

J	G	N	P	Buts	Pt
1. Deportivo	2	2	0	08-4	4
2. Corcelles	2	1	0	05-4	3
3. Chx-Fonds	1	1	0	07-1	2
4. Colombier	1	1	0	13-5	2
5. Audax	2	1	0	14-9	2
6. NE Xamax	1	0	1	03-3	1
7. Le Locle	1	0	1	01-1	1
8. Boudry	2	0	1	13-4	1
9. Cornaux	1	0	1	13-4	0
10. St-Imier	2	0	0	22-4	0

Juniors B, groupe 1

Le Parc - Châtelard	0-5
Fleurier - St-Blaise	0-3

CLASSEMENT

J	G	N	P	Buts	Pt
1. Châtelard	2	2	0	011-1	4
2. St-Blaise	2	2	0	05-1	4
3. Fontainemel	1	1	0	03-0	2
4. Ticino	1	0	1	01-0	0
5. Fleurier	1	0	1	01-0	0
6. La Sagne	1	0	1	11-6	0
7. Le Parc	2	0	0	21-7	0

Juniors B, groupe 2

Espagnol NE - Béroche	3-6
Floria - Couvet	3-1

CLASSEMENT

J	G	N	P	Buts	Pt
1. Béroche	2	2	0	013-7	4
2. Serrières	1	1	0	03-0	2
3. Floria	2	1	0	13-4	2
4. Marin	0	0	0	00-0	0
5. Couvet	1	0	1	11-3	0
6. Gen/Coffrane	1	0	1	14-7	0
7. Espagnol NE	1	0	1		

En 1re ligue

Première ligue, groupe 1

Table of match results for Group 1: Chât.-St-D. - Concordia 0-1, Echallens - St. Yvonnais 5-0, Renens - Aigle 2-1, etc.

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pt for Group 1: 1. UGS 20 14 5 1 46-19 33, 2. Concordia 20 13 5 2 40-15 31, etc.

Première ligue, groupe 2

Table of match results for Group 2: Berne - Breitenbach 2-2, Colombier - Domdidier 2-0, Le Locle - Münsingen 0-0, etc.

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pt for Group 2: 1. Thoune 20 12 5 3 31-28 29, 2. Münsingen 20 12 5 3 38-21 29, etc.

Première ligue, groupe 3

Table of match results for Group 3: Buochs - Ascona 0-0, Berthoud - Muri 0-2, Klus Balsthal - Sursee 1-1, etc.

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pt for Group 3: 1. Berthoud 20 9 7 4 34-23 25, 2. Tresa 20 9 7 4 27-22 25, etc.

Première ligue, groupe 4

Table of match results for Group 4: Landquart - Tuggen 1-0, Red Star - Kilchberg 2-0, Wohlen - Bruhl 2-0, etc.

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pt for Group 4: 1. Bruhl 20 13 4 3 38-15 30, 2. Rorschach 20 9 9 2 34-16 27, etc.

EN BREF

cyclisme

LeMond revient au Trump

L'Américain Greg LeMond, le champion du monde en titre, effectuera sa rentrée dans les pelotons cyclistes à l'occasion du Tour de Trump, du 3 au 13 mai aux Etats-Unis.

Le leader a douté

Un bon point pour les Loclois en première ligue

LE LOCLE - MÜNSINGEN 0-0

Après une rencontre bien équilibrée, les Loclois peuvent se vanter d'avoir fait douter le leader à maintes reprises. Ils en ressortent avec un bon point et auraient même mérité mieux. Quoiqu'il en soit, le jeu de Münsingen ne fut guère convaincant; pour une équipe qui se targue d'être en tête de file, le public était en droit d'espérer une meilleure prestation.

La partie débuta sur un bon rythme et la première occasion fut bernoise. Maier réussit à se trouver seul devant Prati qui sortit le cuir. Peu après, le même Maier remit la presse et cette fois-ci, c'est De la Reussille qui sauva la mise. Employant une tactique offensive, à l'inverse du match contre Thoune, les maîtres de céans ne tardèrent pas à réagir.

PORTIERS PEU SOLLICITÉS

Un magnifique shoot de Petti à une distance de vingt mètres vola juste au-dessus de la lucarne. Au terme d'une contre-attaque spectaculaire à la 27e minute, Petti à nouveau manqua de rapidité et de technique pour tromper Bürki qui fit preuve d'un sang froid exem-

plaire pour arrêter le ballon. On devait en rester là pour ce qui est des actions dangereuses. En effet, les portiers n'eurent plus beaucoup de travail car pratiquement tout se passa en milieu de terrain. N'ayant rien à perdre, les Loclois se révélèrent détendus, fonceurs et crocheurs. La pause consommée, ils se montrèrent pressants. Par des passes précises, ils tentèrent de s'infiltrer; mais les défenseurs adverses veillaient au grain.

ÉTONNANTE PRUDENCE

A aucun instant, les visiteurs firent mine de vouloir s'imposer. Étonnement, ils jouèrent même la prudence. Ce n'était pourtant pas leur rôle...

Toujours est-il que l'on retrouva les hommes de Francis Portner dans une forme éblouissante, susceptible de faire passablement de dégâts. De toute évidence, ils ont aujourd'hui acquis une réputation que nul ne pouvait imaginer en début de championnat. Deviendrait-il difficile de jouer contre Le Locle? La question reste posée.

Stade des Jeanneret: 400 spectateurs.

Arbitre: Walter Meyer (Wilisau).

Le Locle: Prati; De la Reussille; Morata, Arnoux, Rérat;



Alfredo Rota (en blanc) et Le Locle ont sérieusement accroché le leader. (Schneider)

Portner (74e luorio), Jeanneret, Vonlanthen, Lagger; Petti, Rota (59e Frizzarin).

Münsingen: Bürki; Schmidlin; Hälq, Jaussi, Stei-

ner; Herrmann, Feiss, Tanner, Hirschi; Joss (67e Messerli), Maier.

Notes: Schena fait toujours défaut au Locle, alors que

Münsingen évolue sans Malli et Graf (blessés). Avertissement à Morata à la 52e minute. Coups de coin: 1-4. (paf)

Sur la bonne voie Colombier bat logiquement Domdidier

COLOMBIER - DOMDIDIER 2-0 (1-0)

Temps superbe, public nombreux, deux équipes pratiquant un football attrayant: tout était réuni, hier après-midi aux Chézards, pour que l'on assiste à une rencontre de bonne facture. Sans doute, le spectacle fut-il plaisant, mais l'on pouvait néanmoins s'attendre à mieux.

Malgré tout, Colombier nous offrit quelques beaux mouvements de football, et ceci grâce à un milieu de terrain particulièrement en forme.

PARTIE REMISE

Perriard connut une première alerte sérieuse à la 10e minute, lorsque Gogic, qui effectuait son retour sous les couleurs neuchâteloises, tira sur le poteau extérieur des buts fribourgeois.

VICTOIRE MÉRITÉE

Après être passé très près du k.-o. à maintes reprises, les Neuchâtelois parvenaient enfin à se mettre définitivement à l'abri à la 73e minute sur un

nouveau service de Torri pour Forney cette fois-ci.

Cette victoire ne souffre aucune discussion. Le club de Chézard a été nettement supérieur et, vu la bonne prestation neuchâteloise, plusieurs équipes pourraient venir se briser les reins sur le terrain fétiche de l'équipe de Decastel, à commencer par Lyss le week-end prochain.

Chézards: 600 spectateurs.

Arbitre: M. Palema (Delémont).

Buts: 29e Gogic (1-0); 73e Forney (2-0).

Colombier: Enrico; Meyer, Deagostini, Boillat, Da Cruz, Salvi, Torri, Hilibrand, Gogic, Hofstetter (46e Chopard), Forney (82e Weissbrodt).

Domdidier: D. Perriard; A. Corrinboeuf, B. Godel (62e O. Pierrard), Ph. Perriard, Guinnard, Dubey, Zaugg, Schuerch, Bonnet (46e Schneeberger), L. Godel, Romanens.

Notes: Colombier sans Meyer et Buillard (blessés). Avertissements à Hofstetter (34e jeu dur) et Dubey (78e jeu dur). Coups de coin: 5-3 (2-1). (ng)



Boillat et Colombier: bon pour le moral. (Schneider)

Kampffussball à la Gurzelen

Parité logique entre deux équipes belliqueuses

BIENNE - BOUDRY 1-1 (0-0)

Boudry et Bienne se sont livrés à un duel impitoyable sanctionné par un partage des points somme toute équitable. Plus d'une fois il nous a semblé assister à un match de rugby ou de judo plutôt qu'à un match de football, à l'image de l'agression de Stemmer contre Christinet à quelques minutes de la fin.

Le match avait pourtant débuté paisiblement avec deux équipes jouant très défensivement et n'osant pas prendre de risque. Il fallut attendre le début de la deuxième mi-temps et le but de Strub pour qu'enfin le match s'anime un peu.

Les visiteurs, sur l'impulsion de leur Brésilien Douglas, meilleur homme sur le terrain mais bien esseulé, essayèrent alors de revenir à la marque et d'égaliser. Malheureusement les Biennois très combatifs, attaquant immédiatement le possesseur du ballon et jouant à la limite de la régularité, empêchaient par tous les moyens les Boudrysans de développer leur jeu et de véritablement porter le danger devant le portier Terranova.

Alors que nous pensions que la partie allait se terminer sur une victoire non méritée des Biennois, la pression des joueurs de Lino Mantoan finit par porter ses fruits. A la 88e minute le jeune Magnin se fit abattre par l'irascible Stemmer dans la surface de réparation. C'était indiscutablement penalty et il fut imparablement transformé par Egli.

Il était temps, mais il faut dire que Boudry n'aurait pas souffert autant pour revenir au score si les joueurs avaient montré un peu plus de conviction et de lucidité, spécialement à la pointe de l'attaque.

Gurzelen: 300 spectateurs.

Arbitre: M. Tarsa (Rolle).

Buts: 47e Strub 1-0, 88e Egli 1-1 (penalty).

Bienne: Terranova, Rahmen, Birkhofer, Missy, Stemmer, Turin, Lanz (70e Racine), Haemmerli, Strub, Terregna, Christ.

Boudry: Christinet, Gay, Cano (76e Cornu), Matthey, Ledermann, Petite (59e Magnin), Huot, Douglas, Panchaud, Leuba, Egli.

Notes: Bienne sans Greco, Teuscher (blessés), ni Nuzzolo (suspendu). Boudry sans Ribeiro (suspendu) ni Willemin (blessé). Avertissements à Stemmer (18e), Magnin (75e), Expulsion de Strub (90e). (pm)

LE SPORT EN BREF

CYCLISME

Victoire de Jeker

Fabian Jeker a remporté la 26e édition du Grand Prix de Lancy en prenant le meilleur, lors de l'emballage final, sur Alex Zülle. En juniors, victoire de Jean-Paul Tabourat (Bassecourt) et en cadets, de Jan Muller (Delémont). Le circuit des Aiglons, qui s'est couru sur 138,6 kilomètres, s'est achevé par la victoire logique du Tessinois Andrea Guidotti (25 ans). Jacques Jolidon (Saïgnelégier) a terminé, au 14e rang,

FOOTBALL

Riedle à Lazio: presque fait

Plus rien ne semble désormais s'opposer à un transfert de l'attaquant de Werder Brême Karl-Heinz Riedle à la Lazio de Rome, après le Mondiale. Le président du club ouest-allemand, Willi Lemke, a toutefois déclaré qu'aucun contrat n'avait encore été signé.

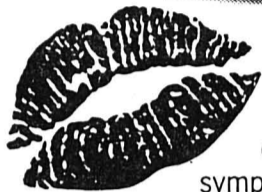
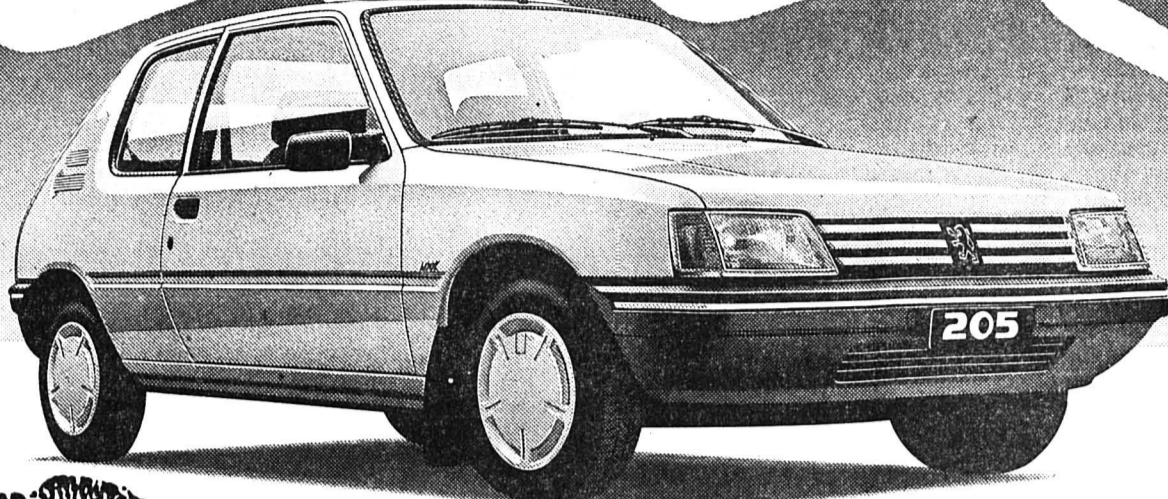
NATATION SYNCHRONISÉE

Domination zurichoise

Les championnats suisses, à Lausanne, ont été placés sous le signe de la domination du SV Limmat Zurich. Après la victoire enregistrée samedi par Claudia Peczinka et Caroline Imberdorf, la première s'est encore imposée dimanche, dans la compétition solo. De plus, la compétition par équipes n'a pas échappé au club zurichois.

La jeune et sympathique Peugeot 205 série spéciale

Look



Le modèle spécial Peugeot 205 Look avec toit relevable en verre est vraiment supersympa: let the sun shine in! La Look est animée par un moteur musclé de 1124 cm³ à injection monopoint développant 44 kW/60 cv (CEE). Sa consommation: 5,8 petits litres aux 100 km (mixte FTP 75/HDC). Des sièges tendus de tissu mode, des bandes latérales élégantes et une garniture de pare-

chocs rouge lui confèrent un look résolument jeune. Son équipement de série comprend entre autres un avertisseur de phares restés allumés, une lunette arrière chauffante et un essuie-glace arrière. Votre représentant Peugeot Talbot vous attend pour un essai routier de la Peugeot 205 Look. Peugeot 205 Look, 3 portes, Fr. 13 995.-. Financement et leasing avantageux par Peugeot Talbot Finance.



PEUGEOT 205 LOOK

UN SACRÉ NUMÉRO VRAIMENT SYMPA.

120-078001

Pantomat
Léopold-Robert 76
☎ 039/23 80 12
La Chaux-de-Fonds

VOTRE PRESSING
Livraisons 24 h sur 24

PULL
VESTE
JUPE
PANTALON

la pièce
Fr. 5.90

nettoyage
repassage

Costumes - Robes - Manteaux Fr. 11.80

Votre avenir nous passionne

RÉAGISSEZ!

Nous cherchons des:

employé(e)s de commerce

Nos clients ont besoin de vous.

Pour tous renseignements, prenez contact avec Josiane Isler et Martine Ryser qui attendent votre appel avec impatience. 91-584

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

RAPPEL

Quincaillerie
Oswald
Avenue
L.-Robert 102
28-012096

Vitrierie de Bel-Air

Nord 1 28.41.83

Service rapide à domicile

28-124209

Nouveau

Déchirures, accrocs et trous sur

vêtements, canapés, fauteuils
en CUIR ou simili-cuir.

Réparation par soudage et presque
invisible. Sur rendez-vous.

Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57 701



Mandatés par plusieurs entreprises des districts d'Ajoie et de Delémont, nous sommes à la recherche de:

- un inspecteur en assurances, aimant les contacts
- un menuisier qualifié
- un installateur sanitaire qualifié
- un polisseur sur boîtes de montres (acier-laiton) expérimenté
- un tourneur avec expérience
- un électronicien radio-TV, qualifié avec CFC
- un dessinateur en bâtiment qualifié et expérimenté

Pour de plus amples renseignements, contacter M. André Spichiger, au tél. 066 66 19 35, ou envoyez-lui votre dossier à:

OK PERSONNEL SERVICE
Rue du 23 Juin 13 2900 Porrentruy
Téléphone 066/66 19 35

Mise à disposition de personnel fixe et temporaire
Recherche
et sélection de cadres toutes professions
14-14077/4x4

Mon prêt
personnel -
Un procrédit

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23 ouvert de 08.00 à 12.15
2301 La Chaux-de-Fonds de 13.45 à 18.00

ou téléphoner
039 - 23 16 12

X procrédit

A/4 x 4/14/Lu

RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT

FABRICATION: en verre acrylique
de protections machines,
présentoirs, meubles design, etc.

CONSTRUCTION: s/plans cuves, bacs, ventilations
en PVC, PP, PE, PVDF;
s/plans housses pour machines.

VENTE: au détail «MAKROLON», «PLEXIGLAS»
(plaques, barres, tubes) et toutes autres
matières plastiques, «VAISSELLE A JETER».

2068 HAUTERIVE - Rouges-Terres 1A
Tél. 038/33 45 33 - Fax 038/33 75 36
Tx 952442 PLAS-CH

PLASTIGLAS SA

28-583/4x4

facile

immobilier

La Chaux-de-Fonds, «LES SAGITTAIRES»

Mise en vente d'appartements
dans immeubles résidentiels en construction
de conception moderne, avec cuisine agencée, balcon et cheminée de salon

Avec **10%** d'apports personnels
Achetez votre appartement de:

3 pièces dès	Fr. 295 000.-
4 pièces dès	Fr. 395 000.-

GARAGE à disposition



Bureau de vente: La Chaux-de-Fonds 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94



ACTION VILLAGES ROUMAINS

Parrainage

La Chaux-de-Fonds / Harghita Bai

Présentation des montages audiovisuels
réalisés par les délégués de la Ville

Musée International d'Horlogerie Mardi 3 avril 1990 à 20 heures

Entrée libre - collecte à la fin de la soirée

L'Impartial

Le point

Neuchâtel

Deuxième ligue

Table with 2 columns: Match, Score. Rows include Cortaillod I - St-Blaise I, St-Imier I - Serrières I, Audax - Noiraigue, Fontainem. I - Superga I, Bôle I - Comète I, C. Portug. I - Les Bois I.

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists 12 teams in the league.

Troisième ligue, groupe 1

Table with 2 columns: Match, Score. Rows include Superga II - Béroche I, Le Locle II - Coffrane I, Hauterive Ia - Colombier II, Fleurier I - Gen.-s/Cof. I, C. Espagnol I - Les Brenets I.

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists 12 teams in the league.

Groupe 2

Table with 2 columns: Match, Score. Rows include Etoile I - Hauterive Ib, Marin I - Le Parc I, Pal-Friul I - Cressier I, Landeron I - St-Imier II.

Table with 7 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists 12 teams in the league.

Jura

Deuxième ligue, groupe 2

Table with 2 columns: Match, Score. Rows include Azzuri Bien. - Bascourt, Porrentruy - Aegerten, König - Longeau, Aurore Bien. - Alle, Courtételle - Boujean, Boncourt - Aarberg.

Table with 7 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists 12 teams in the league.

JEUX

Sport-Toto

2 2 X - 2 X 1 - 2 1 1 - 1 1 X X

Loterie à numéros

Tirage A: 7 - 10 - 12 - 20 - 22 - 41; complémentaire: 11

Tirage B: 1 - 3 - 5 - 14 - 39 - 44; complémentaire: 6; Joker: 960 517

Toto-X

3 - 5 - 13 - 27 - 35 - 38; Numéro complém.: 17

ATHLÉTISME

Hürst vainqueur à Bienne

Quatorze ans après son dernier succès, Kurt Hürst a signé une nouvelle victoire, la troisième, dans les 25 kilomètres de Bienne.

Les deux points pour Saint-Blaise Bonne réplique de Cortaillod en deuxième ligue

CORTAILLOD - ST-BLAISE 1-3 (0-1) Le score est trompeur. Saint-Blaise avec un jeu plus élaboré a dominé la rencontre. Son vis-à-vis, en ratant de nombreuses occasions a sans doute manqué le coche. Il ne peut que sans prendre à lui-même.

CORTAILLOD Gino ARRIGO

En occupant mieux le terrain, Saint-Blaise a montré qu'il était plus fort que son rival. Cortaillod ne s'est pas posé en victime expiatoire. Les nombreuses occasions de buts ratées en témoignent. Bien que tenant la dragée haute à son adversaire, l'équipe de Ehrbar n'a pas su passer l'épaule.

Comme il arrive souvent dans ces cas-là, on est à la merci de la moindre erreur. Alors que l'on s'acheminait vers un résultat nul à la mi-temps, Jaquenod, en voulant dégager une balle en corner, marquait contre son camp, d'un superbe plat du pied, trois minutes avant la pause.

Cette première partie du match avait démontré les qualités des deux protagonistes. Un jeu plus posé et une technique supérieure pour Saint-Blaise. Précipitation et jeu étriqué pour Cortaillod.

Après la pause, Saint-Blaise, grâce à une meilleure organisation doublait la mise à la 18e minute par Rodriguez qui re-

prenait victorieusement un centre de Garcia.

Menant par deux buts à zéro, Saint-Blaise géra son capital. Mal lui en prit. Une faute de main, justement sanctionnée permit à Jaquenod de réduire le score.

Jouant son va-tout, Cortaillod se rua à l'attaque, mais en ordre dispersé. Ce qui fit le bonheur de Garcia, parti en contre, qui adressait un centre parfait pour Milz placé en embuscade. Il restait quatre minutes à jouer. Le score final était scellé.

L'OPINION DES ENTRAÎNEURS

Ehrbar, entraîneur de Cortaillod était quelque peu désabusé. «Comme à Bôle la semaine passée, on s'est battu tout seul. Certes, nous n'avons pas le fond de jeu de Saint-Blaise, mais notre engagement est insuffisant. A notre décharge, il faut dire que le calendrier ne nous est pas trop favorable. Nous débutons cette reprise en affrontant les quatre premiers du classement. Il nous faudra plus de concentration et de culot. Les six matches amicaux de préparation ainsi que le camp d'entraînement au Tessin ne tarderont pas à porter leurs fruits.»

Autre son de cloche du côté de Jacotet, entraîneur de Saint-Blaise. «Nous avons eu plus d'occasions. Sur ce terrain dur il fallait jouer direct. Nous avons su le faire. Le penalty concédé est un cadeau de no-

tre défense. Nos contres ont été dangereux. Pour preuve le troisième but. En venant ici j'avais confiance. Je n'ai jamais perdu sur ce terrain. Le dimanche matin non plus. Bien sûr que Saint-Blaise vise le titre. On est champion sortant. Quant à une ascension éventuelle, on verra en temps voulu. Il nous faut d'abord gagner le championnat, c'est notre motivation première.»

Stade du Petit-Cortaillod: 120 spectateurs.

Arbitre: M. Pagliuca, Genève.

Buts: 42e Jaquenod (autogoal) 0-1. 73' Rodriguez 0-2. 83e Jaquenod (penalty) 1-2. 86e Milz 1-3.

Cortaillod: Rufener; Meli-char; Keller, Duescher, Kueffer; Rusillon, P. Rossi, Jaque-

nod; Pinto de Moura, E. Rossi, Krummenacher (73e Lambelet).

Saint-Blaise: Jacotet; Manini; Milz, Andreanelli, Goetz; Garcia, Rodriguez (53e Izzo); Ramsperger; Bastos, Rohrer, Garcia.

Notes: terrain dur, pelouse en bon état. Avertissements: Garcia (jeu dur), Rohier (réclamation).

G. A.



Jaquenod (Cortaillod) aux prises avec Ramsperger, sous les yeux de Manini (Saint-Blaise) (Schneider)

Les cinq autres matches

SAINT-IMIER - SERRIÈRES 1-2 (0-1)

La situation devient inquiétante du côté de Saint-Imier. Une nouvelle fois les hommes de Bertrand Choffat se sont inclinés devant une formation qui paraissait à leur portée. Mais un certain manque de réussite, puis le doute, ont privé les Imériens de tout gain de points.

Pourtant, sur l'impulsion de Ruefenacht qui revient en forme, Saint-Imier donnait l'impression de pouvoir s'imposer. Mais il est vrai aussi que les attaquants locaux n'inquiétaient pas suffisamment Menendez pour prétendre ouvrir la marque.

Bassi et les siens ne le firent que peu souvent mais un caquillage devant les buts leur suffit pour prendre l'avantage avant la pause.

La deuxième période fut bien plus animée. Les entrées de Vils et Chiofalo devaient donner plus de tonus. Mais pas moins de stérilité. Et Benassi en profitait pour doubler la mise, ceci de la tête.

Les Erguéliens ne méritaient pas pareil revers et il fallut attendre un défenseur, en l'occurrence Piazza, pour voir enfin trembler les filets adverses. Mais il était trop tard, car Serrières s'était recroquevillé en défense. Et, malgré la pression des locaux, Serrières gérait son avantage.

Un urgent besoin de victoire se fait sentir en Erguël, histoire de voir s'éloigner les soucis de la relégation et de retrouver la sérénité.

Fin-des-Fourches: 150 spectateurs.

Arbitre: M. Coppo (Genève).

Buts: 39e Bassi 0-1, 64e Benassi 0-2, 71e Piazza 1-2.

Saint-Imier: Tesouro; Vaucher; Aeschbach (54e Ciofalo); Piazza, Humair; Stevenin, Zerbinì (54e Vils), Heider; Assunçao, Gigandet, Ruefenacht.

Serières: Menendez; Volery; Coste, Ruefenacht, Bassi; Moulin, Benassi, Broillet, Haas (84e Stoppa); Majeux, Millet (85e Frasse).

Notes: Saint-Imier joue sans Zumwald (suspendu) ni Schafroth (blessé). - Avertissements à Broillet (22e, anti-sportivité) et à Assunçao (85e, jeu dur). (gd)

AUDAX - NOIRAIGUE 3-2 (3-0)

Le leader a trébuché! Hier à Audax, Noiraigue a payé au prix fort un certain laxisme de sa défense. Et le championnat s'en trouve relancé.

3-0 à la mi-temps: Audax avait transformé ses trois seules réelles occasions. Les errances défensives étaient flagrantes sur le premier but: un penalty était retenu par Gilles Surdez, auteur d'une excellente prestation au demeurant.

Mais Rossato précédait tous les défenseurs néraouis pour ouvrir le score. La marque était doublée, puis triplée, en cinq minutes. Tous les buts sont venus du côté gauche, où Gattoliat s'en est donné à cœur joie.

En seconde période, les joueurs d'Adriano Ripamonti ont réussi à transformer leurs occasions (ce qu'ils n'avaient su faire au cours des 45 minutes initiales). Mais leur rush final n'aura servi à rien. Surdez dut même accomplir un miracle pour éviter que le score ne passe à 4-2.

Stade de Serrières: 150 spectateurs.

Arbitre: M. Demierre (Montet-Glâne).

Buts: 20e Rossato 1-0. 35e Gattoliat 2-0. 40e Lopes 3-0. 55e Limoni 3-1. 81e Kroemer 3-2.

Audax: Muller; Bonfigli; A. Losey, Pesenti, Gattoliat (75e P. Losey); Zingarelli, Christinet, D'Amico, Franzoso; Rossato, D'Amico.

Noiraigue: Surdez; Meyer, Amstutz (46e Charrère), Berly, Tripet; Christophe, Ripamonti, Salvi; Moretti (46e Rossi), Limoni, Kroemer.

Notes: Avertissement à Franzoso. Coups de coin: 4-7 (2-2). (Imp)

FONTAINEMELON - SUPERGA 2-2 (1-1)

Il était une fois, au pays de Fontainemelon, un petit homme en noir qui refusait de voir perdre un des deux protagonistes. Il décida donc, dans l'ultime minute de jeu, de siffler un penalty très discuté afin d'offrir un point à chaque équipe.

Cette rencontre fut pour les Melons une bonne partie de reprise de championnat. Par une température agréable, les locaux se montrèrent incisifs, sans toutefois parvenir à concrétiser leur pression.

De son côté Superga, ne se risqua guère pendant la première période, ne connaissant pas la force réelle de sa défense à se porter à l'assaut des buts adverses.

Ce fut pourtant les visiteurs qui ouvrirent la marque. Fort d'un but d'avance, Superga n'arriva pas à se libérer d'une certaine crainte et, à force de jouer dans son propre camp, permis à Fontainemelon de revenir à égalité. A la reprise, Superga se montra plus entreprenant et, bien lancé, Vaccaro profita d'une hésitation coupable de l'arrière-charnière des Melons pour redonner l'avantage à Superga. Tout allait se terminer sur une victoire chaud-de-fornière, lorsque Goetz, voyant le portier Sartorello venir à sa rencontre, s'af-

faisa obtenant ainsi un penalty douteux.

Arbitre: M. Vergères (Chamoson).

Buts: 7' Manas 0-1; 13' Fürst 1-1; 50' Vaccaro 1-2; 89' Baechler 2-2.

Fontainemelon: De Martini; Donzallaz; Faragalli, J. Saiz, Houriet (78' Escrignano); Fritsche, Javier Saiz, Fürst; Goetz, Baechler, Brodard (46' Buss).

Superga: P. Sartorello; Barroffio; Alessandri, Mustelli, Furlan; D. Sartorello, Vaccaro, Pizzolon, Lenardon (75' Jaquet); Zago, Manas (65' Lorio).

Notes: Expulsion de Furlan. Avertissements à D. Sartorello et à José Saiz. (rv)

BÔLE - COMÈTE 2-0 (1-0)

La réussite précoce de Bongiovanni après un peu plus de cinq minutes condamnait d'entrée les Subiéreux à se découvrir pour revenir à la marque.

C'est Bôle qui prit à son compte la partie, esquissant les plus beaux mouvements et en se créant les occasions les plus nettes.

C'est donc fort logiquement que Ciccarone doublait la mise à cinq minutes de la fin de match.

Terrain de Champrond: 200 spectateurs.

Buts: 6e Bongiovanni 1-0; 85e M. Ciccarone 2-0.

Bôle: Russo; Favre; Pfund, Freiholz, Manai; Matthey, M. Ciccarone, Bristot; Bongiovanni, Vacheron (Wunderlin), Gonthier (Gentile).

Comète: Bolliger; Rota, Mignone, Cadolini (Locatelli), Matile; Aubert (Da Costa), DiLuca, Augsburg; Dalmas, Giauque, Dövall. (fd)

CENTRE PORTUGAIS - LES BOIS 2-2 (1-1)

Centre Portugais attendait de pied ferme les Francs-Montagnards.

La première demi-heure apparut pourtant aux Bois qui maîtrisèrent leur sujet se créant trois occasions de but. Leurs efforts furent récompensés à la 25e minute lorsque Schwaar ouvrait le score.

Dès ce moment la mécanique jurassienne se grippa. Les locaux se firent pressants. Bocas égalisait juste avant la pause. Centre Portugais entama la seconde période tambour battant. Les Lusitaniens se ménagèrent plusieurs occasions avant de prendre l'avantage suite au maître tir de Gomes qui battait imparablement Piegay.

Ils auraient même pu donner le coup de grâce lorsqu'il se trouvait devant le but Silva visait les étoiles. Les Bois réagirent dès lors. Une magnifique action collective ponctuée par Ciarrocchi scella le score à la 74e minute. En conclusion match à rebondissements mais dont le niveau technique fut très moyen, le terrain pouvant peut-être expliquer cela.

Stade de la Paulière: 200 spectateurs.

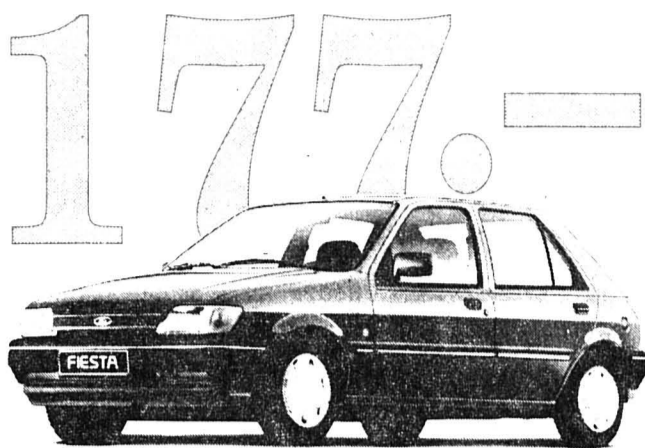
Arbitre: M. Fornachon, de Lausanne.

Buts: 25e Schwaar 0-1, 41e Pocas, 62e Gomes 2-1, 74e Ciarrocchi 2-2.

Centre Portugais: Correja, Vieira, Sastanheira, Santos, Da Silva, Silva, Cristina, Pocas, Dos Santos, Gomes, Ramos (63e Fernandes).

Les Bois: Piegay, Boillat, Broquet (30e Fournier), Oppliger, Hohermuth, Bastin, Que-Loz, Schwaar, Chapuis (62) P.-A. Boichat, J. Epitoux, Ciarrocchi. (pab)

Ford baisse les mensualités



Pour 177.- par mois vous vous retrouverez au volant d'une Ford Fiesta 1.1C au prix de 13'290.- (le versement unique se monte à 10%). 10'000 kilomètres par an et une durée de 48 mois. Tentant, n'est-ce pas? Votre concessionnaire Ford vous en dira plus sur l'offre exceptionnelle de leasing de **Ford Credit**.

28-012007



LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE - NEUCHÂTEL

COURS D'ANGLAIS

- * COURS STANDARD
- * DECOUVERTE DE L'ANGLAIS
- COURS ACCELERES
OU INTENSIFS
- CLUB DE CONVERSATION
- ANGLAIS AMERICAIN
- ENGLISH WORKSHOP
- PREPARATION AUX
EXAMENS DE CAMBRIDGE
"First" et "Proficiency"
- Et bien d'autres cours encore...

28-000092

* aussi au Locle (Tél. 039 / 31 38 32)

Renseignements et inscriptions:

**école-club
migros**

RUE JAQUET-DROZ 12
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039 / 23 69 44

SI SI SI ... C'EST POSSIBLE

FR FACADE RIDEAU

P.-A. BOZZO SA
Hôtel-de-Ville 103
2302 La Chaux-de-Fonds
039/28 24 26



ISOLATION FAÇADES
EXTÉRIEURES POUR
SE SENTIR BIEN
CHEZ SOI

91-800



CPJN
Centre de formation professionnelle
du Jura neuchâtelois
La Chaux-de-Fonds

EC Ecole de couture

Cours trimestriels

Cours de couture «débutant» et «avancé»
Lundi, mardi après-midi
Lundi, mardi, jeudi soir

Début des cours: dès le 17 avril 1990

Ecolage: Fr. 60.- pour 10 leçons de 3 heures,
à verser au c.c.p. 23-1532-4 jusqu'au 14 avril

Renseignements et inscriptions:

Ecole de couture, rue de la Paix 60, secrétariat,
☎ 039/21 11 65, de 7 h 45 à 11 h 45 et de
13 h 45 à 17 h 30

28-012406

Invitation

à la 9^{ème} assemblée
des détenteurs de bons de participation
le jeudi, 26 avril 1990, 18.00 h.,
à l'Hôtel Elite, rue de la Gare 14, Bienne

Ordre du jour

1. Souhais de bienvenue
2. La future Banque Cantonale Bernoise
3. Commentaires relatifs à l'évolution du bilan et au résultat de l'exercice 1989; perspectives 1990
4. Thèmes actuels
Changements fondamentaux dans le commerce des titres
La nouvelle Banque Cantonale Bernoise dans votre région
5. Discussion

Dès que l'ordre du jour aura été épuisé, la Banque Cantonale de Berne offrira aux participantes et participants des «spécialités bernoises»: un repas ainsi qu'une production des «Marwins». Fin de la manifestation à 21 h 30 environ.

La Banque Cantonale vous



The
Marwins

propose des spécialités bernoises.

Le rapport de gestion 1989 et le rapport de l'organe de contrôle sont à disposition dans toutes les succursales de la Banque Cantonale de Berne.

Les participantes et participants, ayant déposé leurs bons de participation à la Banque Cantonale de Berne, recevront une invitation.

Les autres détenteurs de bons de participation pourront retirer une carte d'admission auprès du Siège principal de Berne ou d'une succursale de la Banque Cantonale de Berne, contre présentation de leurs bons de participation ou d'un certificat justifiant de leur dépôt auprès d'une autre banque. La date limite de présentation est fixée au lundi, 23 avril 1990.



BANQUE CANTONALE DE BERNE

Berne, avril 1990

Le Conseil de Banque

79-1626

offres d'emploi



Mandatés par plusieurs entreprises des districts d'Ajoie et de Delémont, nous sommes à la recherche de:

- un **mécanicien de précision**, qualifié et expérimenté
- un **monteur en chauffages centraux**, qualifié (conviendrait pour mécanicien autos ou chauffeur poids lourd)
- un **décolleteur** qualifié
- une **secrétaire** qualifiée et 2-3 années de pratique dans l'industrie
- des **maçons** qualifiés
- des **manœuvres de chantier** expérimentés

Pour de plus amples renseignements, contacter **M. André Spichiger**, au tél. 066 66 19 35, ou envoyez-lui votre dossier à:

PERSONNEL SERVICE
Rue du 23 Juin 13 2900 Porrentruy
Telephone 066 66 19 35

Mise à disposition de personnel fixe et temporaire
Recherche
et sélection de cadres **toutes professions**
14-14077/4x4

Vous êtes:

**maçon
carreleur
couvreur
chauffagiste ?**

Vous souhaitez changer d'horizon? Venez nous voir, nous avons plusieurs postes à vous proposer.

Entrée immédiate ou à convenir.

(039) 27 11 55

regularis

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

Sous les paniers

DAMES

LNA. Tour final pour le titre: Fémina Lausanne - City Fribourg 77-70 (43-33). Birsfelden - Nyon 62-79 (32-46).

Classement: 1. Nyon et Fémina Lausanne 20. 3. City Fribourg 16. 4. Birsfelden 14. Tout final contre la relégation: La Chaux-de-Fonds - Wetzikon 69-56 (36-29). Baden - Pully 47-72 (24-42). Meyrin-Reussbühl 55-56 (29-30).

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 24. 2. Baden 20. 3. Wetzikon et Pully 14. 5. Meyrin 6 (relégué). 6. Reussbühl 4 (relégué).

MESSIEURS

LNA. Tour final. 28e et dernière journée: Champel - Nyon 100-117 (31-63). Bellinzona - FR Olympic 109-88 (51-42). Pully - SAM Massagno 123-121 (60-59).

Classement final (28 m): 1. Champel 48. 2. Nyon 46. 3. Pully 42. 4. FR Olympic 24. 5. SAM Massagno 20. 6. Bellinzona 18.

Les quatre premiers disputent les play-off.

LNB. Tour final (1er tour): Cossonay - Bernex 84-89 (43-46). Union Neuchâtel - Chêne 90-100 (38-46).

Classement (1 match): 1. Chêne 20 (+10). 2. Bernex 20 (+10). 3. Union Neuchâtel 16. 4. Cossonay 14.

Première ligue. Groupe centre, match en retard: Pratteln - Arlesheim 64-73 (29-36).

Classement final (18 matches): 1. Villars 34. 2. Rapid Bienne 24. 3. Auvignier 20 (6). 4. Birsfelden 20 (4). 5. Boncourt 20 (2). 6. La Chaux-de-Fonds 18. 7. Marly 16. 8. Corcelles 12. 9. Arlesheim 10. 10. Pratteln 2. (si)

TENNIS

Une première L'Autriche qualifiée en Coupe Davis

Victorieuse à Vienne de l'Italie (qui s'était pourtant illustrée en éliminant la Suède au tour précédent), l'Autriche s'est qualifiée pour la première fois de son histoire pour les demi-finales de la Coupe Davis, où elle se heurtera aux Etats-Unis.

Les Autrichiens se savaient déjà qualifiés depuis samedi, après avoir gagné le double.

A Prague, face à une équipe de Tchécoslovaquie évoluant sans Ivan Lendl ni Miloslav Mecir, les Etats-Unis se sont finalement imposés par 4-1.

A Brisbane, c'est Wally Masur qui a apporté le troisième point décisif à l'Australie, finalement victorieuse de la Nouvelle-Zélande par 3-2.

Dans le quatrième quart de finale de Buenos Aires entre l'Argentine et la RFA (sans Boris Becker), tout restait possible dimanche soir.

Coupe Davis. Groupe mondial, quarts de finale: Vienne: Autriche - Italie 5-0. Skoff (Aut) bat Pistolesi (It) 6-4 6-1. Muster (Aut) bat Nargiso (It) 6-3 6-2.

Prague: Tchécoslovaquie - Etats-Unis 1-4. Krickstein (EU) bat Korda (Tch) 6-2 6-3 1-6 6-3. Gilbert (EU) bat Novacek (Tch) 6-2 6-1.

Brisbane: Australie - Nouvelle-Zélande 3-2. Masur (Aus) bat Steven (NZ) 7-5 6-2 6-4. Evernden (NZ) bat Fitzgerald (Aus) 5-7 7-6 (10-8) 6-1.

Buenos Aires: Argentine - RFA 2-2 (après le troisième simple). Jaite (Arg) bat Stich (RFA) 4-6 6-4 6-1 1-6 6-3. (si)

La réaction a eu lieu

Les filles du BBCC se défont d'un Wetzikon hargneux

● LA CHAUX-DE-FONDS - WETZIKON 69-56 (36-29)

Ce fut une dure bataille que les joueuses chaux-de-fonnières ont livrée samedi après-midi au Pavillon des Sports. Face à un Wetzikon souvent hargneux, les filles du BBCC ont longtemps peiné avant de faire la décision. Sans une saine réaction de leur part le match aurait même pu basculer.

PAVILLON DES SPORTS
Julian CERVIÑO

Dès le début de la rencontre, on sentait que les Chaux-de-Fonnières avaient à cœur de se racheter après leur défaite contre Meyrin. Elles voulaient même trop bien faire et une certaine nervosité s'installa.

Malgré tout, face à des Zurichoises limitées techniquement, les recevant prirent l'ascendant assez rapidement. Il suffit pour cela que Sandra Rodriguez et Zorica Djurkovic sortent le grand jeu. Ainsi à la 10e minute, l'avantage pour les protégées d'Isabelle Persoz était-il de 9 points (18-9).

MATCH DÉCOUSU

C'est alors que la machine commença quelque peu à se

gripper. Au gré des changements et des maladroites chaux-de-fonnières, Wetzikon parvenait plusieurs fois à revenir à la marque. Le match était alors décaissé. Avec 5 points d'avance à 5 minutes de la fin de la première mi-temps, les joueuses locales n'avaient pas de quoi pavoiser.

De fait, jusqu'à la 30e minute, les filles du BBCC ne parvinrent pas à distancer leurs adversaires de plus de 7 points. A la 30e minute, il n'y avait plus qu'un panier de différence (49-47). C'est alors que les Chaux-de-Fonnières mirent le «turbo». En 300 secondes, elles inscrivent dix points pendant que les visiteuses n'en réussissaient que deux.

Dès lors, les jeux étaient faits. Les remplaçantes purent s'en donner à cœur joie et prouver que le réservoir des joueuses est encore riche du côté chaux-de-fonnier.

INADMISSIBLE

A l'issue de la partie, Isabelle Persoz ne cachait pas sa satisfaction. «Nous avons bien réagi», estimait la responsable de la phalange locale. «Ce match prouve une fois de plus que nous sommes capables de développer un jeu de qualité et que nous savons nous battre face à l'adversité.»

Et Isabelle Persoz (sanctionnée par une faute technique pour réclamation à la 29e) de fulminer contre le style de jeu de leurs adversaires. «Elles ont constamment pratiqué l'anti-jeu», lançait-elle. «La porteuse du numéro 15 (réd: Marshall) n'a pas arrêté de jouer des coudes. Les arbitres ont beaucoup trop tardé à sévir. C'est inadmissible!»

Reste que malgré tout, la réaction chaux-de-fonnière a eu lieu et qu'elles ont pris leur revanche face à Wetzikon. C'est encore plus beau lorsque c'est inutile.

Pavillon des Sports: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Faller et Evard.

La Chaux-de-Fonds: Chattellard (6), De Rose, Schmied, Bauer (2), Gritti (6), Favre (2), Djurkovic (29), Rodriguez (18), Longo (6), Krebs.

Wetzikon: Fluri, Buri, Honnegger (5), Billeter (3), Schmidt (4), Lopez (10), Spaltenstein, Brechbühler (4), Regazzoni (8), Marshall (22).

Notes: Chantal Krebs quitte le terrain sur blessure (29e), ainsi qu'Isabelle Bauer (20e) pour raisons professionnelles.

Au tableau: 5e: 12-6; 10e: 18-9; 15e: 28-23; 25e: 40-37. 30e: 49-47. 35e: 59-49.



Chantal Krebs (en blanc): une prestation aussi bonne que courte. (Galley)

Lourd de conséquences Union NE battu par Chêne à domicile

● UNION NE - CHÊNE 90-100 (38-46)

Pour battre Chêne, favori, Union devait jouer son meilleur basket. Malheureusement, les Neuchâtelois eurent de la peine à rentrer dans le match, à l'image de Girard, complètement muet (3 sur 11) face au marquage efficace de Raineri. Et ceci malgré l'encouragement d'un public fort nombreux.

Ainsi Chêne put prendre très rapidement ses distances: après cinq minutes, on en était à 4-12. On se demandait comment Union allait réagir.

La réponse vint de Forrer et Chattellard, qui s'illustrèrent en défense et, surtout, provoquèrent des fautes chez l'adversaire. Mais ce sacré Cornélius, toujours à l'affût, à la limite des trois secondes, rétablissait l'écart. Jackson, qui devait jouer le plus souvent à l'intérieur, participait cependant aux rebonds et parvenait à remettre Union dans le coup.

NERVOSITÉ

De bon augure pour la deuxième mi-temps, Union laissa sa nervosité aux vestiaires et entama cette dernière à 100 à

l'heure, bousculant son adversaire. Après 24'30, l'équipe neuchâteloise avait fait tout son retard (54-54). On se mit à espérer, d'autant que Chêne cherchait son second souffle.

Mais Union, au lieu de poser le jeu et de chercher la faille, se lança sans discernement en attaque. Et Chêne, en grande équipe, attendit son heure pour porter l'estocade.

Certes, Union a perdu une bataille. Mais pas la guerre. Il ne reste plus qu'une solution: vaincre Bernex par deux fois et ne pas égarer de points ailleurs.

Salle omnisports: 700 spectateurs.

Arbitres: MM. Romano et Pace (TI)

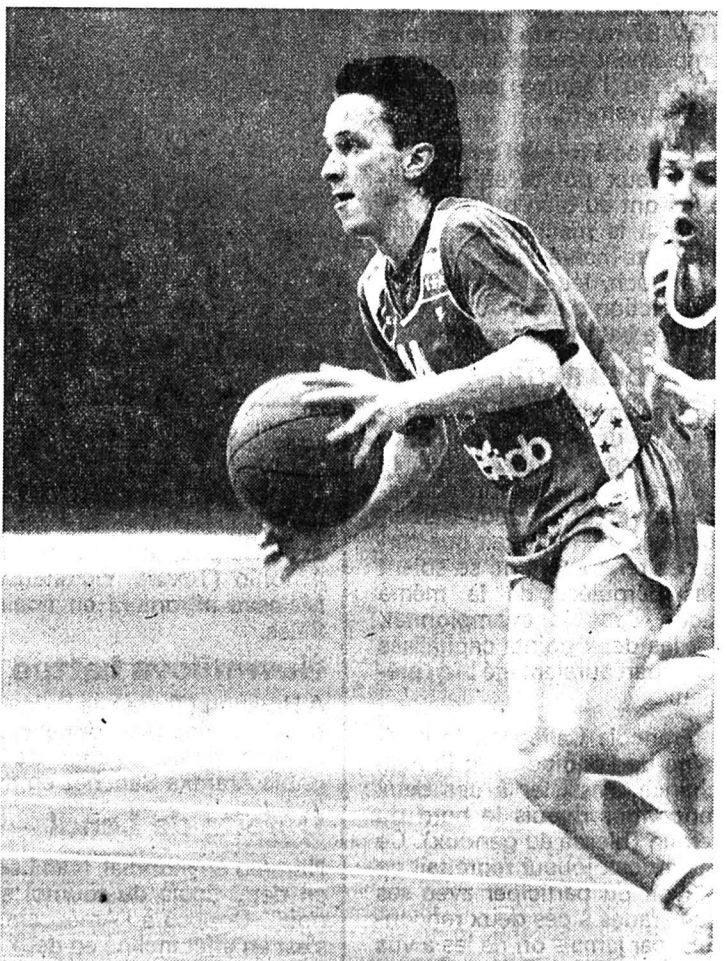
Union: Forrer (5), Lambelet (5), Cramer (12), Prébandier,

N. Rudy, Girard (22), St. Rudy (2), Jackson (28), Corpataux (12), Chattellard (4).

Chêne: Magnin (6), Lopez (2), Lenggenhagger (17), Guiroga, Alberi (2), Deforel (5), Bracelli (18), Raineri (16), Cornélius (34).

Notes: les deux équipes jouent au complet. Union inscrit 38 paniers sur 80 tentatives, dont 4 paniers à 3 points (Forrer, Girard, Lambelet, Corpataux), et 9 lancers-francs sur 17. Chêne réussit 37 paniers sur 64 essais, dont 4 paniers à 3 points (2 x Cornélius, 2 x Bracelli), et 24 lancers-francs sur 32. Sortis pour 5 fautes: Jackson (36e) et Magni (38e).

Au tableau: 5e 4-12; 10e 16-25; 15e 25-39; 25e 54-57; 30e 67-70; 35e 76-83. (sch)



Jean-Luc Corpataux et Union: aie! (Galley)

NATATION

Volery: coup triple Le Neuchâtelois domine le CS d'hiver

Même s'il n'a pas réussi le chrono de ses rêves, inférieur à 49 secondes, Stefan Volery a tenu parole. Lors de l'ultime journée des championnats suisses d'hiver en bassin de 25 m, le Neuchâtelois a encore tenu la vedette.

4 x 100 m papillon: 1. Red Fish Neuchâtel (Volery, Meyer, Cavadini, Ferland) 49''66. 200 m papillon: 1. Widmer (Uster) 2'05''88. 4 x 100 m brasse: 1. SC Uster 4'24''44 (m.p.s., ancienne Genève Natation 4'27''42).

Dimanche

100 m libre: 1. Volery (Neuchâtel) 49''66. 1.500 m libre: 1. Bustelli (Lugano) 15'58''17. 200 m papillon: 1. Widmer (Uster) 2'05''88. 200 m dos: 1. Ferland (Neuchâtel) 2'06''02. Puis: 6. Meyer (Neuchâtel) 2'12''42. 4 x 100 m libre: 1. Red Fish Neuchâtel (Volery, Cavadini, Allegrini, Ferland) 3'26''46 (m.p.s.).

Il a en effet nagé à deux reprises le 100 m sous les cinquante secondes: 49''66 pour sa finale individuelle et 49''75 pour son premier relais dans le 4 x 100.

«Bien sûr, ces temps me comblent», souligne Volery. «Mais j'ai le sentiment que j'aurais nagé encore plus vite si j'avais modulé mon affûtage en fonction de cette course spécifique. Seulement, il n'y avait pas que le 100 m à Sion.»

Victorieux du 50 m, du 100 m et du 200 m, Volery a ajouté deux autres titres en relais, avec le 4 x 100 m papillon et le 4 x 100 m libre. Dans cette dernière course, en 3'26''46, le Red Fish a battu la meilleure performance suisse. «C'est peut-être mon plus beau titre des championnats», relevait Volery.

A l'issue de ces championnats, le club neuchâtelois a tenté, et battu, une autre meilleure performance suisse, celle du 5 x 50 m libre. Le Red Fish a réalisé 1'57''19, Volery bouclant le premier relais en 22''64.

DAMES
Samedi

200 m libre: 1. Krüger (Berne) 2'03''66. 100 m dos: 1. Gysling (Berne) 1'04''19. 200 m brasse: 1. Gothuey (Lausanne) 2'36''82. Puis: 5. Evard (La Chaux-de-Fonds) 2'45''73. 400 m quatre nages: 1. Krüger (Berne) 4'57''56. Puis: 3. Chopard (Genève) 5'03''12. 4 x 100 m papillon: 1. SK Berne A 4'22''47 (m.p.s.). 4 x 100 m brasse: 1. Genève Natation 5'03''16 (m.p.s., ancienne SK Berne 5'06''4). Puis: 4. La Chaux-de-Fonds 5'14''34.

MESSIEURS
Samedi

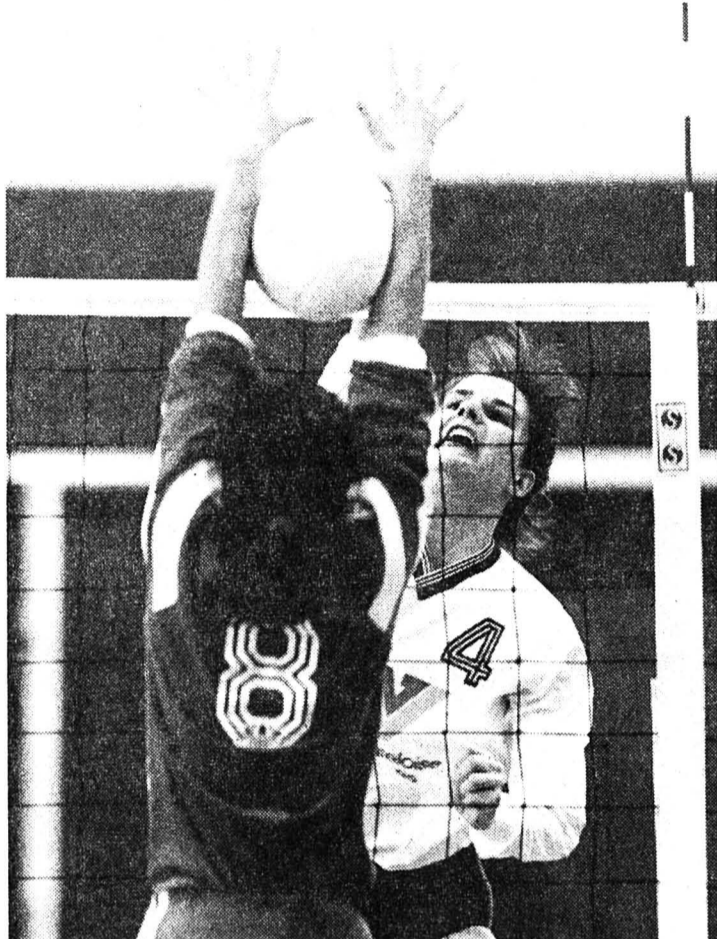
200 m libre: 1. Volery (Neuchâtel) 1'50''61. 100 m dos: 1. Ferland (Neuchâtel) 58''19 (57''66 en série). Puis: 3. Meyer (Neuchâtel) 1'00''12. 200 m brasse: 1. Eberle (Genève) 2'18''37. 400 m quatre nages: 1. Widmer (Uster) 4'28''49 (m.p.s., ancienne Andermatt 4'33''25).

Dimanche

100 m libre: 1. Müller (Uster) 57''34. 800 m libre: 1. Krüger (Berne) 8'59''89. Puis: 5. Chopard (Genève) 9'18''93. 200 m papillon: 1. Pulver (Berne) 2'19''66. 200 m dos: 1. Buhl (Genève) 2'21''84. 4 x 100 m libre: 1. Genève Natation 3'57''00. (si)

Un set de trop

Les filles du NUC condamnées au barrage



Une image éloquent, les filles du NUC (ici Florence Meyer de face) n'ont tout juste pas passé.

- NUC - WATTWIL 3-0 (15-5 15-12 15-4)
- NUC - JONA 3-1 (15-11 12-15 15-12 15-8)

Le sport est parfois cruel. Les filles du Neuchâtel Université-Club (NUC) l'auront appris à leur dépens. Pour un set perdu en trop elles sont privées de l'ascension directe en LNA et devront disputer les barrages face à Bienne.

NEUCHÂTEL
Julian CERVIÑO

Tout avait pourtant très bien commencé. Samedi face à Wattwil, les Neuchâteloises avaient fait un très bon match. En effet, hormis le deuxième set, le NUC avait survolé les débats sans trop forcer.

Dimanche contre Jona, les choses semblaient aussi très bien parties. Pourtant, dans la première manche déjà, on sentait que la tension était grande dans les rangs des receveuses. Les Saint-Galloises sont ainsi revenues de 12-3 à 13-9 avant de céder sur la fin.

LES NERFS LÂCHÈRENT

Dans le deuxième set, la lutte devenait ainsi serrée et de plus

en plus tendue. A 8-8, une erreur d'arbitrage déconcentra un instant les joueuses du NUC, mais elles purent tout de même s'accrocher jusqu'à 10 partout. C'est alors que les nerfs lâchèrent et le set bascula en faveur de Jona. C'était le set qu'il ne fallait pas perdre.

Les Neuchâteloises parvinrent pourtant à remporter la rencontre à l'énergie, même si la fameuse peur de gagner faillit leur coûter cher. En effet, il ne leur fallut pas moins de 7 balles de set pour remporter l'enjeu.

FUENTES ABATTU

A l'issue de la rencontre, l'enthousiasme céda soudain la place à la déception. Montreux qui avait battu Jona 3 sets à 0 en fit de même dimanche contre Wattwil. Total: les Montreusiennes et le NUC sont à égalité au «set-averages» mais ces premières ont un meilleur coefficient au sets gagnés (2,7 contre 2,4 au NUC).

C'est donc ce maudit deuxième set qui a coûté l'ascension directe aux filles de Ricardo Fuentes. Ce dernier était d'ailleurs abattu. «Nous avons un peu perdu les pédales dans le second set, estimait-il. L'erreur d'arbitrage nous a pertur-

bé et les filles ont craqué. C'est rageant de perdre une saison sur un set et qui plus est quand on se fait voler par les arbitres.»

Il reste maintenant les deux matches de barrage contre Bienne (antépénultième de LNA) pour espérer monter. Une tâche qui s'annonce difficile, mais pas impossible. Il faudra cette fois-ci que les nerfs des Neuchâteloises tiennent jusqu'au bout. Première indication jeudi prochain.

Salle omnisports: 350 spectateurs.

Arbitres: Zurfluh et Delo/Tschumi et Solca.

NUC: Schaedeli, Ibañez, Meyer, Jenni, Furrer, Von Beust, Robert, Passarini, Carbonnier, Bouquet, Gutknecht.

Wattwil: Hagen, Spruit, Barholet, Schinner, Baur, Neusch, Nechsler, Spirig.

Jona: Bigler, Keller, Muermann, Hartmann, Kauta, Steiner, Stocker, Helbling.

Notes: Loraine Bouquet absente samedi a joué dimanche.

J.C.

Une fin en beauté

Colombier gagne un match

- COLOMBIER - AMRISWIL 0-3 (7-15 5-15 6-15)
- COLOMBIER - NAEFELS 3-1 (14-16 15-9 15-3 15-7)

L'espace d'un match Colombier a retrouvé le jeu qui fit de lui le leader du groupe Ouest de LNB. Les Colombins ont ainsi pu conclure la saison en beauté et se racheter quelque peu de leurs contre-performances des matches aller de ce tour de promotion.

On savait Colombier capable de rivaliser avec une équipe telle que Naefels. Le match d'hier à Rochefort en apporta la preuve.

Ainsi dimanche, après un début de match en forme de poisson - d'avril..., les Colombins prirent les choses en main et offrirent, enfin, un spectacle digne de ce nom.

Gibson à la passe bénéficiait d'une réception de meilleure qualité et permettait à ses attaquants de «smasher» dans de bonnes conditions. C'est ce qui fit la différence.

Malheureusement pour eux, les Colombins ne connurent pas la même réussite samedi contre Amriswil. Face à des attaquants très solides et un passeur yougoslave, Joran Nicolic, diablement habile, les Neuchâtelois ne parvinrent jamais à trouver leurs marques.

De fait, entre ces deux équipes la différence se situe d'abord au niveau des ambitions. Amriswil avait pour but de monter en LNA - chose désormais acquise - et Colombier avait des objectifs beaucoup moins clairs.

Reste que la participation à ce tour de promotion n'a pas contenté tous les joueurs de Briquet... Un certain laissez-aller s'étant installé depuis deux semaines. Quatre ou cinq joueurs abandonnant la compétition, il s'agira maintenant de trouver du sang neuf pour renforcer l'équipe du Littoral.

Colombier: Gibson, Beuchat, Dubey, Meroni, Monnet, Beer, Lachat, Di Chello, Briquet.

(jmg, imp)

C'est tout bon

Les Colombines restent en LNB

- COLOMBIER - THOÛNE 3-1 (15-7 15-7 11-15 15-8)

Ayant revêtu leurs coiffures de guerre, les Colombines n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires samedi.

Les «blanc et noir» ayant enclenché le turbo, les deux premiers sets furent un régal! Mélanie Rossel, déçue par ses amis militaires qui préféreraient rester à Planeyse plutôt que de descendre à Cescole, se vengeait en tapant dans le ballon avec force: déchaînée, elle fut l'auteur de services époustouflants.

Bref, tout réussissait: les «shoots» de Karine Aeby, les «slides» de Lisa Berington et

même un bloc de Louisa Busca. Florine Röthlisberger tenta d'attaquer une passe trop basse avec son oreille, mais l'arbitre n'accepta pas ce nouveau geste technique (!).

Après avoir empoché les deux premières manches, synonymes de maintien en Ligue nationale B, les filles de Colombier furent les victimes d'un relâchement coupable mais, se reprenant, elles liquidèrent le quatrième set.

Rendez-vous en septembre, donc. Où il semblerait que les Colombines bénéficieraient de nouvelles joueuses fort intéressantes...

Colombier: Aeby, Berington, Busca, Schilliger, Röthlisberger, M. Rossel, Guenter.

(lb)

Brillantes performances

TGV-87 ne s'est pas avoué vaincu

- TGV-87 - AMRISWIL 1-3 (13-15 15-8 9-15 8-15)
- TGV-87 - NAEFELS 3-2 (15-7 5-15 12-15 15-9 15-10)

Brillantes performances que celles réalisées par les volleyeurs tramelots qui disputaient à domicile les deux matches retour face à Naefels et à Amriswil. Les protégés de Such ont fait plaisir aux spectateurs qui ont voulu témoigner leur soutien aux joueurs jusqu'à la fin du championnat (200 spectateurs samedi et 220 dimanche).

Alors que l'on savait que TGV-87 n'avait plus de chance de promotion, on appréhendait quelque peu ces deux rencontres. Pourtant, on comprit vite que TGV-87 n'allait pas jouer en vaincu.

Face à Naefels, il a fallu recourir au tie-break pour que TGV-87 remporte une victoire amplement méritée. Jamais, on a vu l'équipe jouer aussi collectivement.

Le bloc à lui seul a réussi de nombreux points et les visiteurs ont eu bien du mal à résister à la machine tramelote conduite merveilleusement par Jan Such, lequel déclara sa satisfaction d'avoir vu ses joueurs se battre sans relâche.

DES REGRETS

Le lendemain, TGV-87 subissait une défaite plus qu'honorable face à Amriswil qui, la veille s'était déjà assuré son ascension en LNA. Frédy Gerber, le président, regrettait que certaines rencontres ne se soient pas déroulées de la même façon dans le championnat, car les deux points capitalisés au départ auraient été bien précieux.

François Callegaro, le capitaine de l'équipe avait la malchance d'assister à ces deux rencontres depuis le bord du terrain (blessé au genoux). Ce talentueux joueur regrettait de n'avoir pu participer avec ses camarades à ces deux rencontres, car jamais on ne les a vus aussi motivés. Callegaro, qui très certainement arrêtera la

compétition, regrettait les deux points perdus à Naefels lors du match aller. «Cette équipe, selon le capitaine tramelot, est bien à notre portée, nous en avons eu la preuve samedi».

NOUVEAU POLONAIS?

Jan Such pense déjà à la prochaine saison et tentera d'apporter ce petit rien qui fait défaut à ses protégés. Il relevait encore une fois que son équipe réalise des prouesses lorsqu'elle est menée au score.

Avec l'engagement probable d'un nouveau joueur polonais et la venue de juniors talentueux, tous les espoirs restent de mise pour la prochaine saison qui sera à nouveau conduite par Jan Such.

Arbitres: Stern et Muller/Ripstein et Brechet.

TGV-87: Rolli, Bianchi, Sieber, Sandmeier, Ochsner, Gobat, Komar.

Notes: TGV-87 joue sans da Rold et Callegaro (blessés).

(vu)



Bianchi et TGV-87 ont fait mieux que se défendre. (Galley)

TENNIS

Maleeva en finale

La Suisseuse Manuela Maleeva-Fragnière s'est facilement qualifiée pour la finale du tournoi de circuit féminin de San Antonio (Texas). Victorieuse de l'Américaine Lori McNeil, Maleeva affrontera en finale la jeune Yougoslave Monica Seles.

Navratilova battue

A Houston (Texas), la Bulgare Katerina Maleeva a créé la surprise en éliminant l'Américaine Martina Navratilova (no 1), en demi-finale. La sœur de Manuela sera opposée à l'Espagnole Arantxa Sanchez en finale.

Défaite de Lendl

Numéro un mondial, Ivan Lendl a subi une défaite inattendue en demi-finale du tournoi sur invitations de Chicago (Illinois). Opposé à l'Américain Jim Grabb, le Tchèque s'est en effet incliné en deux manches, privant le public de la finale «idéale» qui aurait dû l'opposer à Michael Chang.

Au-dessus du filet

LNB. Messieurs. Barrages: Colombier-Amriswil 0-3 (6-15 7-15 5-15). Tramelan-Naefels 3-2 (15-7 5-15 12-15 15-9 15-10). Colombier - Naefels 3-1 (14-16 15-7 15-3 15-9). Classement: 1. Amriswil 4/10 (inclus 2 points de bonification) -2. Naefels 4/4 -3. Colombier 4/4 (2) -4. Tramelan 3/2. Amriswil est promu en Ligue nationale A.

Promotion 1re ligue/LNB: Chênois-Plateau de Diesse 3-1. - Chênois reste en LNB, Plateau de Diesse en 1re ligue.

Dames. Barrages: Montreux-Jona 3-0 (15-9, 15-8, 15-1). Uni Neuchâtel-Wattwil 3-0 (15-5 15-12 15-4). Uni Neuchâtel - Jona 3-1 (15-11 12-15 15-12 15-8). Montreux - Wattwil 3-0 (15-7 15-7 15-9). Classement: 1. Montreux 4/8 (2) 2. Uni Neuchâtel -3. Jona 4/4 (2) -4. Wattwil 3/0. Montreux promu en LNA, Uni Neuchâtel jouera les barrages contre Bienne.

Promotions 1re ligue/LNB: March-Realgymnasium Bâle 2-3. - Bâle est promu en LNB, March relegué en 1re ligue.

(si)

RUGBY

Faux départ

Le NSRC freiné

- BERNE - NEUCHÂTEL 14-3 (10-3)

Une fois de plus, les «noir» ont eu du mal à entrer dans le match. Dès la deuxième minute, ils furent menés au score.

On ne retrouve l'équipe des deux derniers matchs qu'après un bon quart d'heure.

Dès lors, le match fut assez équilibré, et il ne manqua pas grand chose pour que les joueurs du Bas ne réduisent la marque lors de la deuxième mi-temps qui les vit dominer leurs adversaires plus souvent que le score ne semblait l'indiquer.

Il ne reste plus aux Neuchâtelois qu'à persévérer dans la voie qu'ils semblent suivre aujourd'hui: ils trouveront certainement le succès au bout.

Neuchâtel: Matile, Vuillomennet, Pantillon, Meusy, Graber, Clarke, Ruegger, Henry, de Meuron (m), Heyraud (o), de Pury, Hecker, Reymond, Reeb, Pannett. (jp)

Le point

LIGUE NATIONALE A

11e journée: CERN - Stade Lausanne 25-9 (9-6). Sporting Genève - Ticino 26-9 (16-6). Zurich - Hermance 16-29 (9-4).

Classement: 1. CERN 11-18. 2. Stade et Hermance 11-17. 4. Yverdon 10-13. 5. Nyon 9-8. 6. Sporting 11-6. 7. Ticino 11-5. 8. Zurich 10-0.

LIGUE NATIONALE B

11e journée: La Chaux-de-Fonds - Bâle 36-3 (18-3). Berne - Neuchâtel 14-3 (4-3). Lucerne - LUC 9-35 (9-13). Albaladejo - Monthey 14-7 (4-7).

Classement: 1. Berne 11-18. 2. LUC 10-16. 3. Lucerne 11-13. 4. La Chaux-de-Fonds 11-11. 5. Albaladejo 10-11. 6. Monthey 11-8. 7. Neuchâtel 11-6. 8. Bâle 11-2. (si)

SKI ALPIN

Salut champion



Le soleil était au rendez-vous de Montana, samedi, où une foule nombreuse - plus de 6000 spectateurs - a fait un triomphe au champion Pirmin Zurbriggen (photo ASL), qui a mis un terme à sa prestigieuse carrière, à l'endroit même où il a remporté deux de ses plus prestigieux succès, lors des championnats du monde 1987. (si)

SKI DE FOND

Surprise La fin des CS

Les championnats suisses se sont achevés, au-dessus des Diablerets, par une grosse surprise. André Jungo a en effet remporté le titre des 50 kilomètres, devant Daniel Hediger (Bex) et Hans Diehlm (Galgenen).

Le skieur d'Adelboden avait pourtant manqué son départ dans cette course où tous les concurrents portaient en ligne. Cela fut peut-être sa chance. Il ne fut ainsi pas tenté de suivre la cadence imposée par le Français Joël Roux-Didier, qui s'alignait hors concours.

MESSEURS. 50 km (libre, départ en masse): 1. Jungo (Adelboden) 2 h 02'20". 2. Hediger (Bex) à 55"6. 3. Diethelm (Galgenen) à 1'36"5. **Puis:** 6. Rey (Les Cernets) à 5'15"9.

JUNIORS. 30 km (libre): 1. Halser (Lie) 1 h 15'51"3. 2. Bacher (Obergomms) à 3'21"3. 3. Rauch (Schuls) à 4'13"5.

DAMES. 30 km (libre): 1. Honegger (Wald) 1 h 22'22"9. 2. Irniger (Urnäsch) à 2"4. 3. Parpan (Lenzerheide) à 2'10"0.

JUNIORS. 3 x 10 km (1 parcours classique, 2 libres): 1. Lischana Scuol 1 h 30'51"1. 2. Obergomms à 1'10"9. 3. SC Davos à 1'30"6. (si)

Suisse bronzée Les CM juniors aux Saisies

Les championnats du monde juniors se sont achevés, aux Saisies, par une heureuse surprise pour la Suisse.

Le relais féminin, composé de Béatrice Schranz, Natascia Leonardi, Elvira Knecht et Barbara Mettler, a en effet récolté la médaille de bronze, à 38"3 de l'URSS et à 2"1 seulement de la RDA.

C'est la première fois qu'une formation helvétique se hisse sur le podium lors de Mondiaux juniors.

Chez les garçons par contre, l'équipe de Suisse a dû se contenter du onzième rang. A Strbske Pleso, en Tchécoslovaquie, la Suisse enfin a terminé à la cinquième place du combiné nordique par équipes. (si)

Esprit, es-tu là? Non...

Première victoire au goût amer pour le Prévôtois Burri

Le Critérium jurassien, et plus encore le championnat de Suisse des rallyes, n'avaient pas besoin de cela: lorsque la caravane du treizième Critérium s'est endormie, dans la nuit de vendredi à samedi, on faisait déjà la fine bouche, en parlant de la trop grande domination de Philippe Camandona et de sa Ford Cosworth.

PORRENTRUJ
J.-C. SCHERTENLEIB

Cinq épreuves de vitesse, cinq meilleurs temps pour le Lausannois qui avait déjà relégué à 48 secondes son second immédiat, Olivier Burri. L'addition était sévère...

On en était resté là. Mais samedi matin, il n'était plus question de fine bouche... mais bien de gigantesque gueule de bois: dans la nuit, les organisateurs avaient trouvé une erreur dans le carnet de bord de l'équipe de tête qui était mise hors course, malgré un appel de l'Ecurie de Camandona.

LES EXPLICATIONS

Que s'était-il passé? En rallye, le navigateur est responsable de la tenue du carnet de bord, où figurent les temps de chaque contrôle horaire, les temps des épreuves de vitesse et les éventuelles pénalités.

Pierre Périat, un Prévôtois qui navigue cette année Camandona, connaît les ficelles

de son métier. Et pourtant: «Au départ de la cinquième épreuve spéciale, la commissaire qui était au contrôle, s'est trompée en inscrivant notre heure de départ qui avait été modifiée, sur une mauvaise page. J'ai directement réclamé, j'ai fait contresigner la correction, comme le règlement l'exige.

«A l'arrivée, le temps que nous avons obtenu dans ce dernier tronçon chronométré de la soirée a lui aussi été inscrit sur la mauvaise page. Ainsi, quand j'ai remis mon carnet en fin d'étape, une des pages, celle où auraient dû figurer les indications de la cinquième spéciale, était donc restée blanche. Selon le règlement, c'est comme si nous n'avions pas bouclé l'entier du parcours.»

En ce samedi soir, Pierre Périat raconte une nouvelle fois son aventure; il sait que sur le plan strict du règlement, une erreur a été commise par l'équipage... même si elle est née de la gaffe de la contrôleuse de poste qui, soit dit en passant, a été remplacée peu après!

Mais il y a pire: alors que Camandona - Périat avaient dominé sur la route leur sujet, ils se voyaient exclus sur le tapis vert, sans que la direction de course ne daigne entendre l'équipage, ni la commissaire qui a commis l'erreur. Le jury de l'épreuve jurassienne a voulu donner un exemple, il s'est tenu strictement au règlement, faisant fi de l'esprit sportif

qu'on croyait encore présent dans le monde du rallye.

TRISTE COURSE

Car cette «affaire» a tué encore plus l'intérêt de la deuxième étape, le rallye sombrant quasiment dans l'ennui, les spectateurs ne s'y trompant pas, eux qui furent beaucoup moins nombreux que d'habitude, malgré les conditions météorologiques idéales.

L'esprit et la bonne humeur ont totalement disparu de la scène du rallye suisse et, malgré une ascension toujours plus importante des coûts, le niveau de pilotage et l'intensité de la lutte n'ont jamais été aussi bas.

Si la première «victime» de l'affaire est bien entendu Camandona, il y en a une seconde: Olivier Burri. La première victoire de la carrière du jeune Prévôtois restera en effet toujours sujette à discussion puisqu'au moment de l'élimination du grand favori du championnat, Burri était déjà battu.

Reste que, pour sa première course au volant de sa Cosworth, le Jurassien a parfaitement maîtrisé son sujet, conservant totalement son calme pendant la journée de samedi, comme un vieux briscard qu'il n'est pas encore. «J'ai juste eu très peur dans le deuxième passage de l'épreuve marathon du rallye, celle de Vilars - Réclère où l'on passe la douane à plus de 200 km/h: mes freins se sont affaiblis au fil des kilo-

mètres, le moyeu de la roue avant gauche s'étant desserré. Je crois que j'ai eu une sacrée chance de finir», expliquait, un large sourire sur son visage, Olivier Burri.

C'est dans cette même épreuve que le dernier adversaire du Jurassien a disparu, Marcel Gall (Porsche) étant victime d'une crevaison qui lui coûtait fort cher puisqu'il tenta de finir l'épreuve sur trois roues, en arrachant toutes les conduites d'huile.

Au classement final, Burri l'emporte devant Menghini

(Porsche) et Christian Habertur (Porsche également), l'ancien Chaux-de-Fonnier Philippe Liechti terminant cinquième avec la Sierra Cosworth de série préparée à Marin par Autotechnique: «Ce résultat est un encouragement pour la suite de la saison, une bonne base pour la première course de ma carrière avec une propulsion. Ce qui est fantastique, c'est que, pour la première fois depuis longtemps, j'ai pu entièrement me concentrer sur le pilotage, puisque je n'ai pas connu la moindre alerte mécanique.» J.-C. S.



Philippe Camandona: son élimination profite au Prévôtois Olivier Burri. (Berthoud)

CYCLISME

Une première depuis... 1967

Argentin surprend les Flahutes au Tour des Flandres

Depuis 1967, le Tour des Flandres avait été l'apanage des coureurs flamandais: 15 fois les Belges et 7 fois les Hollandais. 23 ans plus tard, c'est un Italien qui est venu briser cette hégémonie: Moreno Argentin l'a emporté en battant aisément au sprint son ultime opposant, le Belge Rudy Dhaenens.

Le cyclisme italien va donc très bien puisque, après Gianni Bugno lors de Milan - San Remo, c'est encore un Transalpin qui domine la deuxième épreuve de Coupe du monde de la saison.

Ce n'est pas le mur de Grammont, à 16 km de l'arrivée, qui

a amené la décision, mais celui, bien moins connu, de Brendries, à 31 km de la ligne, et qui avait vu Laurent Fignon se faire surprendre en contre-attaque par Moreno Argentin, qui vit le seul Rudy Dhaenens réagir promptement.

PAS D'HARMONIE

Deux autres côtes, Eikenberg, à 69 km du but et Taienberg, à 83 km de l'arrivée, allaient également jouer un rôle déterminant. Taienberg scindait définitivement le peloton, ne laissant que 42 coureurs en tête. Il s'agissait là de la quatrième des 13 côtes, le plus souvent pavées, qui marquent le déroulement du Tour des Flandres.

Au sommet d'Eikenberg, 7e mont à 69 km de l'arrivée, allaient sortir les deux premiers de l'épreuve: Dernies, Dhaenens (Be), Argentin, Calcatera (It), Peiper (Aus), Per Pedersen (Dan), ainsi que le Suisse Rolf Järmann. Fignon allait venir grossir les rangs, alors qu'on apprenait la chute de Sean Kelly.

Le groupe des neuf ne trouvait cependant pas l'harmonie nécessaire. Fignon, notamment, portait quelques accélérations et se permettait aussi des remarques peu agréables vis-à-vis de ses compagnons de fugue.

DHAENENS SEUL

Après un nouveau démarrage du Parisien, Argentin en avait assez. L'ex-champion du monde, trois fois vainqueur de Liège-Bastogne-Liège, mais jamais à l'aise dans le Tour des Flandres, surprit Fignon du côté de la route où celui-ci ne l'attendait pas.

L'ex-champion du monde et actuel champion d'Italie s'en allait avec une déconcertante facilité à la fin de la côte de Brendries, à 31 km de Meerbeke, lieu d'arrivée. Coéquipier de Kelly, et soudain investi de responsabilités, le Belge Dhaenens était le seul à réagir rapidement.

SPRINT LIMPIDE

Au mur de Grammont apparaissait un nouveau groupe, à 1'05" du duo de tête, groupe formé de Carlo Bomans, de John Talen, de Fondriest, de l'Allemand de l'Est Jan Schur et du Suisse Niki Rüttimann.

Au pied du Bosberg, à 12 km, tout paraissait à nouveau ouvert: le groupe Rüttimann n'était pointé qu'à 36 secondes d'Argentin-Dhaenens.

Le Bosberg, c'est 1,350 km de pavés à 5%. Au bas, de l'autre côté, il restait une marge de 30 secondes pour un final fou. Mais les deux leaders ne tergiversaient pas trop.

Le sprint final était limpide. Argentin l'emportait comme il le voulait.

RÉSULTATS

74e Tour des Flandres (Sint-Niklaas - Meerbeke, 265 km): 1. Argentin (It) 6 h 47'25" (moy. 39,026 km/h); 2. Dhaenens (Be) même temps; 3. Talen (Ho) à 11"; 4.

Bomans (Be); 5. Fondriest (It) à 14"; 6. Schur (RDA) à 23"; 7. Rüttimann (S); 8. Crique-lion (Be) à 23"; 9. Colotti (Fr); 10. Ballerini (It); 11. Jaskula (Pol); 12. Bugno (It); 13. Duclos-Lassalle (Fr); 14. Delion (Fr); 15. Nijdam (Ho). **Puis:** 30. Tony Rominger (S).

Coupe du monde (après 2 des 13 courses): 1. Argentin (It) 43 points; 2. Bugno (It) 34; 3. Fondriest (It) 32; 4. Talen (Ho) 28; 5. Delion (Fr) et Colotti (Fr) 27. **Puis:** 12. Rüttimann (S). (si)

HALTEROPHILIE

Régionaux en vue

3e manche de la Coupe romande à Moutier

Série internationale: 1. Werro (Fribourg) 181 pts. 2. Prongué (Buix) 174. 3. D. Tschan (Tramelan) 171. **Série nationale:** 1. Nydegger (Tramelan) 146. 2. Sautebin (Tramelan) 140. 3. M. Tschan (Tramelan) 137. **1re série:** 1. Stoller (Tramelan) 138,775. 2. J.-M. Besia (La Chaux-de-Fonds) 138,650. 3. C. Jacot (La Chaux-de-Fonds) 127. **2e série:** 1. Blatter (Sion) 116. 2. Torreggiani (Tramelan) 114. 3. Kroll (Tramelan) 114. **3e série:** 1. Gautschi (Lausanne) 88,250. 2. Tamarcaz (Sion) 88,220. 3. Carnal (Moutier) 87.

1re série: 1. Besia 24. 2. Stoller 24. 3. Vettori (Tramelan) 21. **2e série:** 1. Blatter 24. 2. Torreggiani 19. 3. Kroll 11. **3e série:** 1. F. Besia (La Chaux-de-Fonds) 8. 2. Tamarcaz 4. 3. Gautschi 4. (si)

PUBLICITÉ

Votre partenaire pour

CHRYSLER Jeep

AUTO CENTRE EMIL FREY SA

Fritz-Courvoisier 66
Tél. 039/28 66 77
La Chaux-de-Fonds
28.012388



Laurent Fignon et Rolf Järmann: mésentente fatale. (AP)

**Football:
Veni, vidi,
Vicini!**

Page 6

**Volleyball:
un set de trop
pour le NUC**

Page 14

SPORT



Un score trompeur

La Suisse s'impose trop nettement face à des Japonais pourtant limités

● **SUISSE - JAPON 6-1**
(1-0 3-0 2-1)

Attention, score trompeur! Nette, très nette, trop nette dominatrice du Japon au tableau d'affichage, la formation de Simon Schenk a signé un succès beaucoup moins convaincant que les chiffres ne le laissent supposer. Reste que pour des Helvètes toujours en quête d'identité, il importait avant tout de ne pas manquer ce troisième rendez-vous mégevan. Mission accomplie donc, mais une fois encore sans panache aucun. Ou quand l'histoire se répète.

De notre envoyé spécial
Jean-François BERDAT

Un match reste un match, ce n'est pas La Palice qui aurait prétendu le contraire. Présomptueux, les internationaux à croix blanche ont très longtemps fait abstraction de cette évidence, qui ont de longues minutes durant évolué sur un rythme que des sénateurs n'auraient eu aucune peine à soutenir. Tant et si bien qu'alors que l'heure du second thé se pointait gentiment, le tableau d'affichage était toujours figé là où Eberle l'avait bloqué à une poignée de secondes de la première pause.

JAMAIS EN DANGER

Le match était donc vieux de quelque trente-cinq minutes et Hirano n'avait toujours été contraint qu'à une seule et unique révérence. Pire, le portier japonais n'avait jamais été réellement mis en danger quand bien même ses coéquipiers étaient pour la plupart résignés

au triste sort qui devait finalement être le leur. Bref, à ce moment-là du match, la victoire helvétique, sans être véritablement remise en question, ne tenait qu'à un fil. Quand soudain, tout bascula très rapidement...

En quelque deux cents secondes en effet, l'écart tripla par la grâce de Montandon, Hollenstein et Vrabec, la défense nipponne y mettant également du sien. La suite, la fin n'allait plus consister qu'en un

remplissage que l'on assimilera à un galop d'entraînement sans doute pas inutile aux yeux du coach national et de son assistant.

POLITIQUE DE CLUBS

En effet, il convient de souligner une fois encore qu'à ce stade - avancé - de la compétition, la sélection helvétique n'a toujours pas trouvé un système qui l'autorise à nourrir quelque espoir en vue d'une éventuelle promotion.

Forcé de se passer des services de Boucher - fiévreux, le Biennois a préféré renoncer - Simon Schenk a revu l'ordonnance de ses lignes, optant pour une politique de clubs. A l'heure d'établir ses comptes, le Bernois aura sans doute remarqué avec satisfaction que ses trois blocs ont tous trouvé à deux reprises le chemin des filets. Ce qui tendrait à démontrer que la formule idéale se profile à l'horizon. Diable, il était temps!

Reste que tout est loin d'être résolu, sur le plan défensif notamment. Où la relance, encore et toujours elle, laisse plus que jamais à désirer. Et dans ce domaine on ne touche pas encore au but, Bertaggia et Brasey eux-mêmes n'ayant pas échappé à la critique hier au soir. Rien de nouveau sous le ciel de Megève.

Palais des sports de Megève: 250 spectateurs.

Arbitres: MM. Zawadzki (Pol), Gasser (Ita) et Wieckozski (Pol).

Buts: 20e Eberle (Vrabec, à 5 contre 4) 1-0, 35e Montandon (Silling) 2-0, 36e Hollenstein 3-0, 39e Vrabec (Ton) 4-0, 42e Hollenstein (Triulzi) 5-0, 42e Momoi 5-1, 57e Jaks (Leuenberger, à 4 contre 4) 6-1.

Pénalités: 5 x 2' contre la Suisse, 3 x 2' contre la Japon. **Suisse:** Anken; Bertaggia; Brasey; Massy; Mazzoleni; Leuenberger, Silling; Ton, Vrabec, Eberle; Celio, Wäger, Hollenstein; Triulzi, Montandon, Howald; Jaks.

Japon: Hirano; K. Tagaki, Kudoh; Haga, Kajikawa; H. Tagaki, T. Kadohashi; Ishii, Sakai, Kiyoe; Osawa, Senuma, Iga; Momoi, Iwamoto, Yajima; Hikigi, Sugisawa, N. Kadohashi.

Notes: la Suisse sans Boucher (fiévreux). Rottaris a regagné le pays, le coach national ayant jugé qu'il n'aurait pas recours à ses services dans ce tournoi.

J.-F. B.



Hollenstein et les Suisses: victorieux sans convaincre.

(Lafargue)

À venir

LUNDI
20 heures
Pologne - Autriche (Lyon)

Le HCC remet ça

Les Chaux-de-Fonniers remportent le tournoi minis

La 15e édition du tournoi international minis de hockey a vécu. Comme les précédentes elle connut un plein succès. M. Rémy Degen et son comité avait fait les choses en ordre pour que ce tournoi soit une fête du hockey avant d'être une compétition.

Les participants venaient de France, d'Autriche, d'une base canadienne d'Allemagne, de Tchecoslovaquie, ainsi que

quatre formations de notre pays.

L'affiche était alléchante et les Chaux-de-Fonniers déjà vainqueurs de l'édition précédente désiraient à tout prix rééditer leur exploit. Aussi rien n'avait été laissé au hasard l'équipe alignée en voulait lors de toutes les confrontations. Il leur fallait pour arriver en finale venir à bout de Fribourg des Canadiens de Lahr et des Strasbourgeois ce qu'ils firent sans trop de problème.

2 à 1 ce qui les propulsa comme second finaliste.

La Chaux-de-Fonds-Sparta Prague nous promettait une rencontre d'un bon niveau et acharnée, l'une des équipes voulant effacer l'échec de l'année passée, l'autre désirant confirmer. Si les Chaux-de-Fonniers sont parvenus facilement à leur fin, ils le doivent à deux joueurs qui par leur plus grande stature firent la différence, ce furent Oppliger et Braillard. A eux deux ils inscrivent les quatre réussites. En face Sparta jouait bien, mais l'équipe parut plus frêle et manqua parfois de chance.

(rv)
HC La Chaux-de-Fonds - Fribourg 4-2; Sparta Prague - Bienne 5-2; Strasbourg - Lahr 6-0; Lustenau - Bienne 9-0; Fribourg - Strasbourg 7-2; Bâle - Sparta Prague 0-10; Lahr - HC La Chaux-de-Fonds 0-8; Bâle - Lustenau 0-12; Strasbourg - HC La Chaux-de-Fonds 2-6; Lustenau - Sparta Prague 1-2; Fribourg - Lahr 9-1; Bienne - Bâle 5-0.

Finales: 8e et 7e places: Lahr - Bâle 2-5; 6e et 5e: Strasbourg - Bienne 2-1; 4e

et 3e: Lustenau - Fribourg 4-2; 2e et 1ère: HC La Chaux-de-Fonds - Sparta Prague 4-0.

Classement: 1. HCC; 2. Sparta Prague; 3. Lustenau; 4. Fribourg; 5. Strasbourg; 6. Bienne; 7. Bâle; 8. Lahr Canadien.

Meilleur joueur: P. Oppliger HCC; **Meilleur défenseur:** Vrzal, Sparta Prague; **Meilleur gardien:** Kriz, Sparta Prague.

A ces trois joueurs, M. Chalande du journal «L'Impartial» a remis une montre.



Les minis du HCC (en sombre) ont à nouveau pris le dessus face à Sparta Prague. (Schneider)

Autres matches

● **FRANCE - RDA**
3-2 (2-0 0-2 1-0)

Patinoire Charlemagne (Lyon): 1000 spectateurs.

Arbitres: MM. Björkman (Su), Gasser et undqvist (It, Su).

Buts: 9e Bozon (Richer) 1-0. 19e Ville (Almassy, à 4 contre 5) 2-0. 26e Kuhnke 2-1. 40e Hantschke (Ludwig, à 4 contre 4) 2-2. 53e Leblanc (Woodburn) 3-2.

Pénalités: France 6 x 2'; RDA 4 x 2'.

● **POLOGNE - JAPON**
8-2 (3-1 1-1 4-0)

Palais des Sports (Megève): 400 spectateurs.

Arbitres: MM. Savaris (It), Tursas et Häusle (RFA, Aut).

Buts: 5e Sikorski (Gruth) 1-0. 14e Kadziolka (Podsiadlo) 2-0. 15e Puzio (Steblecki) 3-0. 18e Senuma (Iga) 3-1. Stebnicki (Bryjak) 4-1. 37e Osawa (Iga) 4-2. 43e Puzio (Steblecki) 5-2. 47e Podsiadlo (Kadziolka) 6-2. 56e Sikorski (Kadziolka) 7-2. 60e Copija (Steblecki) 8-2.

Pénalités: 2 x 2' contre les deux équipes.

● **ITALIE - AUTRICHE**
3-3 (2-0 1-2 0-1)

Patinoire Charlemagne (Lyon): 300 spectateurs.

Arbitres: MM. Kluge (RDA), Ollier et Ranzoni (Fr).

Buts: 1re Nigro (Orlando) 1-0. 8e Orlando (Nigro) 2-0. 23e Lebler (Znenahlik, à 4 contre 3) 2-1. 25e Shea (à 5 contre 4) 2-2. 32e Pellegrino (Carlacci, Simioni) 3-2. 44e Ressimann (Kerth) 3-3.

Pénalités: Italie 8 x 2'; Autriche 9 x 2'.

● **FRANCE - HOLLANDE**
4-2 (3-1 0-0 1-1)

Patinoire Charlemagne (Lyon): 1000 spectateurs.

Arbitres: MM. Lynch (Can), Stalder et Lundström (Suisse, Su).

Buts: 2e Collard (Mollen) 0-1. 3e Bozon (Richer, à 4 contre 5) 1-1. 9e Woodburn (Bozon) 2-1. 19e Beauchamp (Laporte) 3-1. 43e Beauchamp (Murphy) 4-1. 60e Collard (Berteling, à 6 contre 4) 4-2.

Pénalités: France 10 x 2'; Hollande 9 x 2'.

● **ITALIE - RDA 6-3**
(3-2 1-1 2-0)

Patinoire Charlemagne (Lyon): 400 spectateurs.

Arbitres: MM. Jokela (Fin), Furmanek et Furukawa (Tch, Jap).

Buts: 5e Göbel (Hantschke) 0-1. 7e Pellegrino (Nigro, à 5 contre 4) 1-1. 12e Vecchiarelli (Topatigh) 2-1. 14e Manno (Pellegrino, à 5 contre 4) 3-1. 17e Proske (Perschau) 3-2. 33e Nigro (Orlando) 4-2. 35e Naster (Perschau, à 5 contre 4) 4-3. 48e Coracappa (Fascinato) 5-3. 57e Carlacci 6-3.

Pénalités: 8 x 2' contre l'Italie; 4 x 2' contre la RDA.

CLASSEMENT

1. France	3	3	0	0	11	-	7	6
2. Suisse	3	2	1	0	14	-	4	5
3. Italie	3	2	1	0	16	-	7	5
4. Pologne	2	2	0	0	15	-	3	4
5. Autriche	2	0	1	1	6	-	7	1
6. RDA	3	0	1	2	7	-	11	1
7. Hollande	3	0	0	3	4	-	17	0
8. Japon	3	0	0	3	4	-	21	0

PUBLICITÉ

NISSAN
NISSAN PRAIRIE 4x4.
Garage-Carosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
039/28 51 88 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE

Patronage
L'Impartial

Dans l'autre groupe figuraient Bienne, Bâle, les Autrichiens de Lustenau et le vainqueur Sparta Prague. Si dans l'ensemble la majeure partie des rencontres se soldèrent par des résultats sans appel, la confrontation entre Lustenau et Sparta Prague tint le public en haleine et présentait une finale avant la lettre. A tout instant le résultat pouvait basculer dans un camp ou dans l'autre. Finalement les Tchecoslovaques l'emportèrent par

L'Impartial

Régions

La Chaux-de-Fonds	A donner des boutons	19
Le Locle	Indices fragiles	20
Neuchâtel	Lourd de conséquences	21
Jura bernois	Plus sensibles	25
Jura	Les Jurassiens solidaires	27

Vote conforme à la géographie

Initiatives routières: net rejet des régions de l'Arc jurassien

L'Arc jurassien a voté ce week-end conformément à sa localisation géographique, qui le voit confiné aux marches du territoire helvétique. Régions décentralisées, les cantons de Neuchâtel et du Jura, de même que le Jura bernois, ont renvoyé les initiatives routières «Halte au bétonnage» et «Trêfle à trois» à leurs études, dans des proportions qui ne sauraient souffrir la plus petite des contestations.

Les chiffres enregistrés par les quatre objets routiers mettent en évidence avec acuité la situation des cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que du Jura bernois. Trois régions dont le dénominateur commun se résume à une localisation géographique excentrée, et dont le besoin en ma-

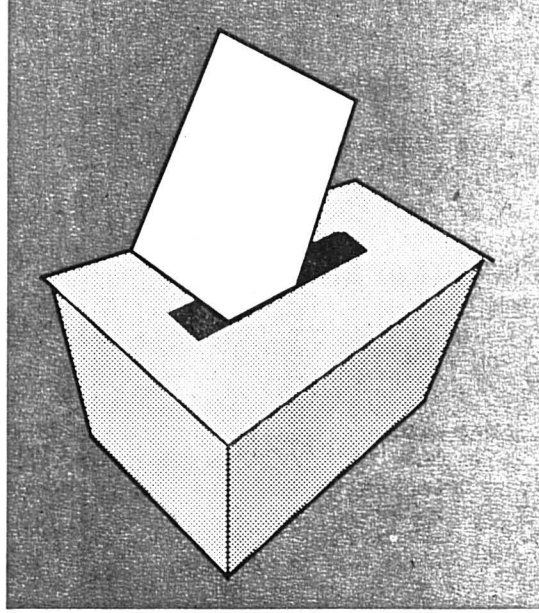
tière de voies de communication n'est plus à démontrer. Les électeurs respectifs l'ont bien compris, qui ont souligné leurs positions convergentes. La ville de Bienne affiche néanmoins sur ces quatre objets des scores nettement moins tranchés.

L'arrêté fédéral sur la viticulture a par contre rencontré l'adhésion pour le moins timide des électeurs des trois régions, alors que la loi sur l'organisation judiciaire était rejetée par les deux cantons ainsi que le Jura bernois.

Au plan cantonal, Neuchâtel a dit oui au crédit de 6,5 millions destiné à la réfection et à l'agrandissement de l'Observatoire cantonal. (pbr)

● Lire en pages 22, 23, 25 et 27

V O T A T I O N S



S U I S S E

	OUI	NON
N5	34%	66%
N1	32,7%	67,3%
N4	31,4%	68,6%
HALTE AU BETONNAGE	28,5%	71,5%
ARRETE SUR LA VITICULTURE	46,7%	53,3%
ORGANISATION JUDICIAIRE	47,4%	52,6%

N E U C H A T E L

	OUI	NON
N5	12,1%	87,9%
N1	14,9%	85,1%
N4	15,1%	84,7%
HALTE AU BETONNAGE	13,5%	86,5%
ARRETE SUR LA VITICULTURE	50,1%	49,9%
ORGANISATION JUDICIAIRE	12,1%	59,9%

J U R A

	OUI	NON
N5	13,8%	86,2%
N1	14,6%	85,4%
N4	17,1%	82,9%
HALTE AU BETONNAGE	15,4%	84,6%
ARRETE SUR LA VITICULTURE	57,3%	42,7%
ORGANISATION JUDICIAIRE	35,4%	64,6%

J U R A B E R N O I S

	OUI	NON
N5	23,4%	76,6%
N1	23,9%	76,1%
N4	25,2%	74,8%
HALTE AU BETONNAGE	22,1%	77,9%
ARRETE SUR LA VITICULTURE	50,02%	49,98%
ORGANISATION JUDICIAIRE	41,9%	58,1%

REGARD

«Suissitude» étroite

Les quatre initiatives routières ont subi un démenti pour le moins cinglant.

Rien que de très normal finalement quant aux proportions exprimées par les rejeteurs dans l'Arc jurassien. Ils se sont opposés, ce week-end, à une certaine forme de tentation totalitaire larvée.

Brandi à maintes reprises,

l'argument géographique de la décentralisation n'en conserve pas moins l'intégralité de sa valeur, de même que ceux de la justice et de l'égalité de traitement. En matière routière, Neuchâtel est en droit de bénéficier des mêmes chances que celles dont disposent déjà tous les cantons, à savoir être pourvu lui aussi de voies de communication de qualité. Il en allait à cet égard de l'équité confédérale.

Sur ce point, le réflexe de la solidarité a parfaitement joué, balayant du même coup les

craintes tapies à l'orée du scrutin. Le clivage perceptible entre les Suisses romande et alémanique, s'il se cristallise parfois de manière tangible, n'a en l'espèce pas trouvé concrétisation. L'identité confédérale a emprunté une voie royale.

Une identité qui s'exprime, finalement, dans le rejet de l'émergence d'une Helvétie à deux vitesses, où auraient cohabité des régions parfaitement différenciées.

Et puis à l'heure où nous tentons de surnager dans les maël-

ström européen, il aurait tout de même été pour le moins aberrant d'anesthésier l'achèvement de ce qui, fondamentalement, est synonyme de développement et de progrès. En bref, de faire preuve d'un état d'esprit aux relents rétrogrades.

Le conseiller aux Etats Thierry Béguin a du reste pertinemment relevé que les valeurs des initiatives épousent parfaitement le discours tenu sur les extrêmes de la droite helvétique.

La «suissitude» étroite, quelles que soient ses expres-

sions, ne doit pas avoir droit de cité par les temps qui courent.

Car tel est bien le fond du sac. Au-delà de la préoccupation strictement écologiste avancée par les initiants se profile la volonté de procéder à une réforme globale et profonde de la société, dans une vision manichéenne et sans nuance.

Le retour à un âge d'or, en somme, qui verrait évoluer une population en état de grâce, confite de béatitude dans son réduit national.

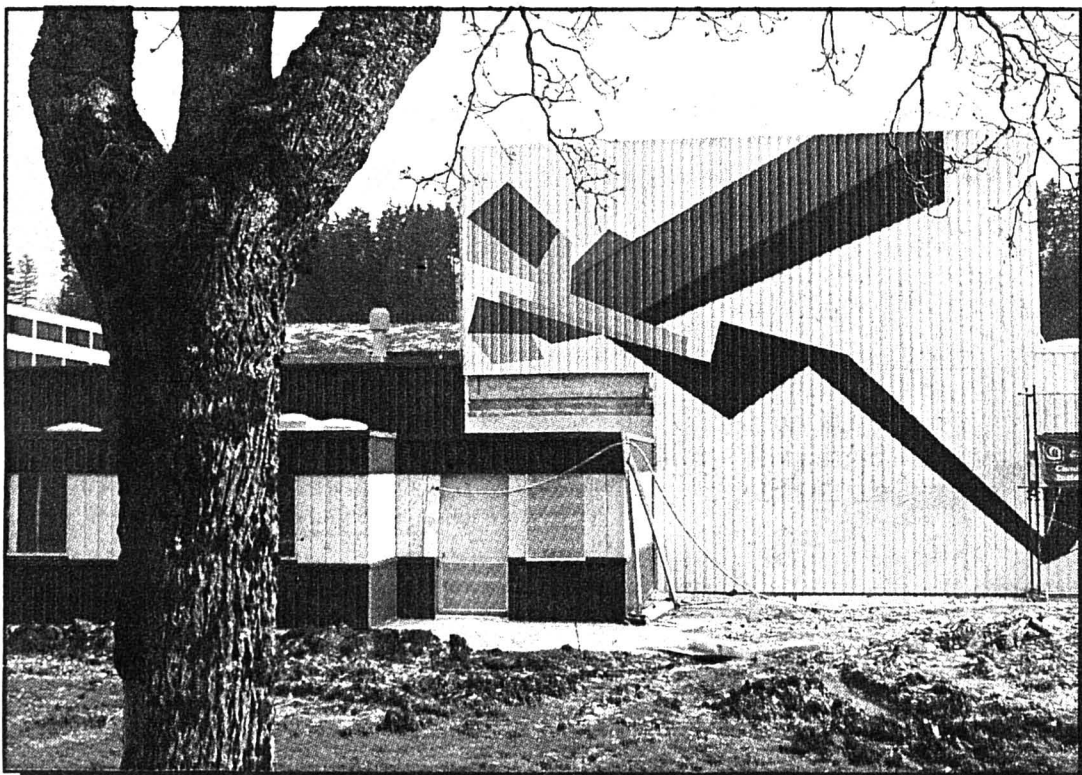
La donne est aujourd'hui

claire. Une majorité sans appel de plus de deux contre un au plan suisse s'est manifestée en faveur des tronçons autoroutiers et contre la limitation de la surface routière. Un tiers minoritaire qui doit se plier aux règles de l'expression démocratique. Sans se poser en petite majorité d'une grande minorité, comme cela fut le cas avec l'initiative «Pour une Suisse sans armée». Il y a comme un paradoxe de s'avouer gardien de l'ordre démocratique tout en en pervertissant le sens.

Pascal-A. BRANDT

L'usine annonce la couleur

Façade artistique chez Preci-Coat dans la zone industrielle de La Chaux-de-Fonds



Equilibre réussi pour cette composition signée Nina Alvarez et qui devient la première façade peinte de la zone industrielle. (Photo Impar - Gerber)

Au détour du stand de tir, dans la zone industrielle de La Chaux-de-Fonds, on n'y coupe pas; l'œuvre d'art géante saute aux yeux et met une ponctuation bienvenue dans ce paysage architectural classique. Spécialiste du traitement de surface sous vide, Preci-Coat fait le plein sur l'extérieur. Une forme de mécénat culturel, souligne le directeur, et une première dans la région.

Chez Preci-Coat, le premier corps de bâtiment construit en 1982 était un simple cube mais les agrandissements successifs ont apporté de nouvelles surfaces de façades. Et un peu frustré peut-être de n'avoir pas construit une usine en couleurs, M. Bahman Miremadi, directeur, a songé à faire du bâtiment lui-même le support d'une œuvre d'art.

Pour déjouer la tristesse aussi. «A mon arrivée, dit-il, je trouvais que la ville manquait de couleurs; c'est général en Suisse. Heureusement la situation a changé à La Chaux-de-Fonds où depuis quelques années, des usines et des entreprises sont

plus courageuses et construisent avec des couleurs.»

Appréciant la démarche artistique de Charles-Martin Hirschy et de sa femme, Nina Alvarez, M. B. Miremadi a pensé que les tableaux de cette dernière pouvaient convenir à un grand format et l'un de ses projets fut retenu.

BELLE COMPOSITION

Prenant en compte l'ensemble des volumes, avec les décrochements des bâtiments différents et le rythme des lignes architecturales, Nina Alvarez a conçu une sorte de promenade; sur le corps principal, d'une surface de 4 m 50 x 12 mètres, elle a donné la force d'une composition construite avec une dynamique centrale qui éclate vers l'extérieur et dont les tensions s'en vont glisser, en longue ligne horizontale, jusqu'en bout de bâtiment.

Au départ, sur la façade est, juste une amorce de mouvement et pour terminer, une note finale soutenue. Les tons de bleu sont ceux de prédilection de Nina Al-

varez et un clin d'œil à la raison sociale de l'entreprise; la note brune assure l'harmonie avec le beige et le brun du premier bâtiment; le rouge souligne de manière heureuse. Après une couche d'accrochage sur la façade thermo-laquée, la peinture fut exécutée en acryl par Nina Alvarez, aidée de Charles-Martin Hirschy pour sa première expérience murale.

Le directeur-commanditaire inscrit cette réalisation dans une forme de mécénat en soutien aux artistes. «Pourquoi seuls les écoles et les bâtiments publics auraient-ils des œuvres d'art?»

Happant son regard surpris, la fresque a séduit aisément le conseiller communal Alain Bringolf qui se dit heureux de ce type d'initiative pour laquelle ses services n'ont d'ailleurs pas été consultés. M. B. Miremadi n'y a même pas songé mais il serait peut-être souhaitable que l'information passe. Des fois que d'autres idées planeraient dans le secteur...



Gel Concentré Multi-Actif Anti-Capiton

"actions constructives"
Affine
Raffermit
Tonifie
Stabilise

Body Shaping Gel Concentrate

Svelte, sans capiton pour longtemps.

Bonne nouvelle!
En 1990, grâce au leader français Clarins, mincir est définitivement synonyme de beauté visible à l'œil nu, de beauté ferme et sans capiton, pour longtemps.
C'est la révolution du tout nouveau Gel Multi-Actif Anti-Capiton Clarins.

Promotion du 2 au 7 avril

chèques fidélité



INSTITUT DE BEAUTÉ

BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

CLARINS
PARIS

Venez faire gracieusement l'essai auprès
de votre dépositaire agréé Clarins.

novoptic

La Chaux-de-Fonds
Av. Ld.-Robert 51
☎ 039/23 39 55



novoptic

Le Locle
D.-Jeanrichard 23
☎ 039/31 15 05
012365

Attention! Poupées, poupons achetés dès Fr. 200.-, ours peluche, même usés, achetés dès Fr. 100.-
Tous jouets: potagers, cuisines, magasins, poussettes, etc. avant 1930.

Egalement achat et débarras de tous bibelots et objets anciens lors de décès ou déménagement.
S. Forney
☎ 038/31 75 19
☎ 038/31 43 60
Déplacements.
Discrétion. 87-592

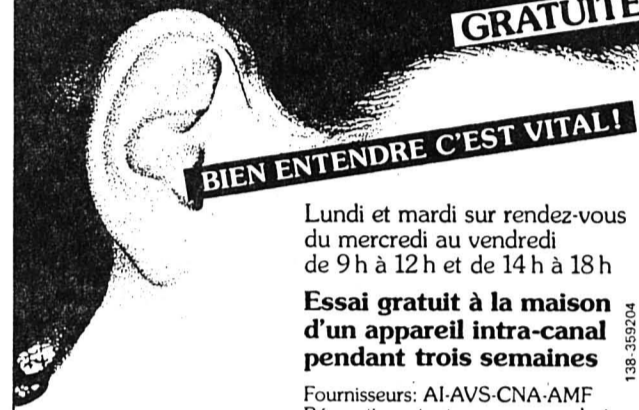
CORUM
Maîtres Artisans d'Horlogerie



avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

28-012398

CONSULTATION AUDITIVE
GRATUITE



BIEN ENTENDRE C'EST VITAL!

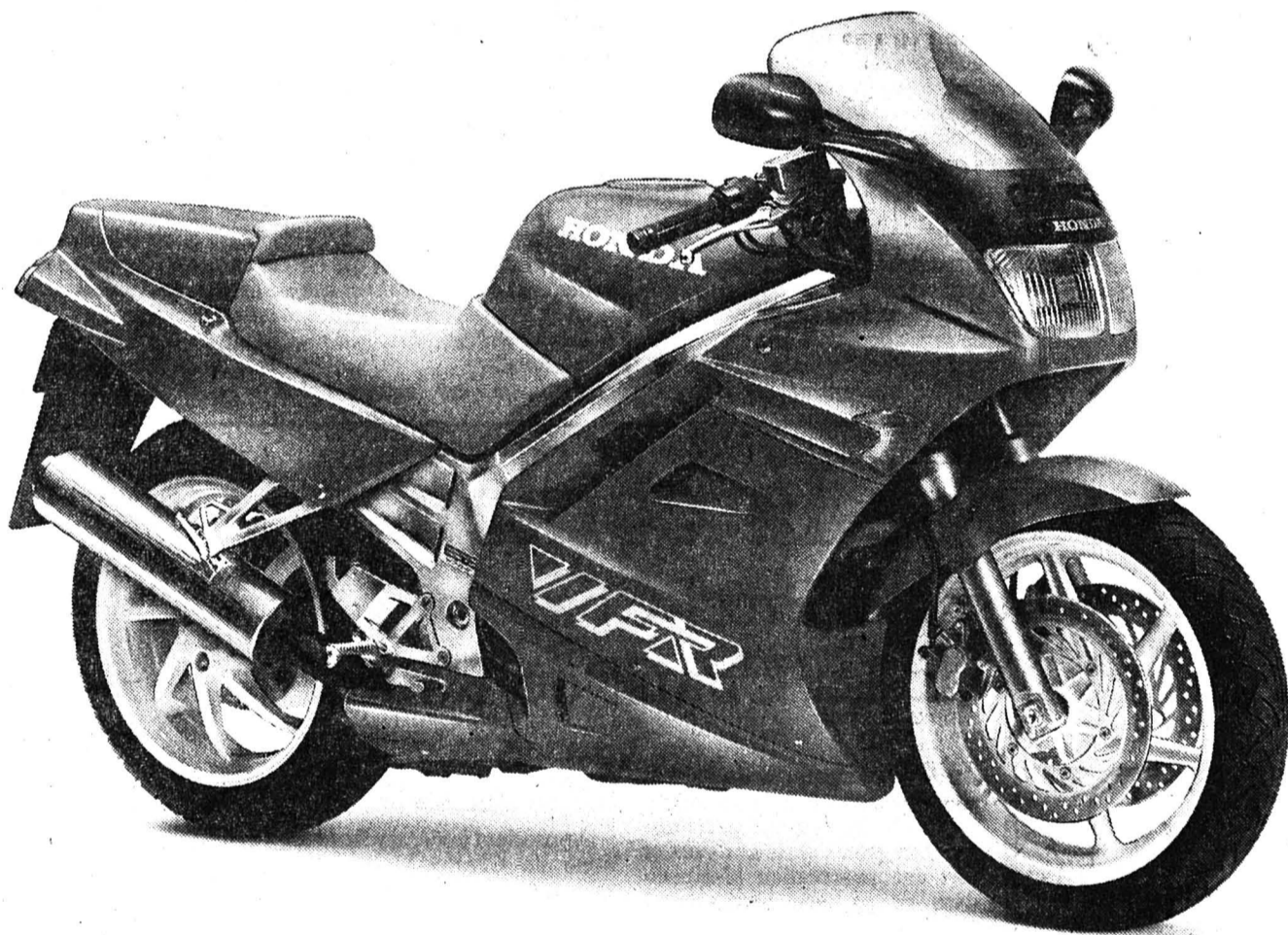
Lundi et mardi sur rendez-vous
du mercredi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Essai gratuit à la maison
d'un appareil intra-canal
pendant trois semaines

Fournisseurs: AI-AVS-CNA-AMF
Réparations: toutes marques - devis

Dpt. **Surdité DARDY SA**
Optique von Gunten - Av. L. Robert 23 (6^e étage)
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 34 07

HONDA Pour de nouveaux horizons



EMOTIONS FORTES!

La nouvelle VFR 750 FL bénéficie des technologies de pointe de la fameuse HONDA RVF de compétition.

Cette super-sport musclée est équipée du nouveau moteur V4 de 748 cm³ offrant une fiabilité à toute épreuve, l'intervalle entre les révisions étant de 36000 kilomètres! Avec son nouveau cadre alu à monobras oscillant PRO-ARM et ses pneus à profil bas, la VFR 750 FL est d'une grande maniabilité et d'une stabilité exceptionnelle. Les lignes puissantes de son nouveau carénage intégré lui confèrent une élégance féline et agressive.

Si vous aimez les émotions fortes, foncez immédiatement essayer la VFR 750 FL chez votre agent HONDA.

Veuillez m'envoyer gratuitement le catalogue de la moto représentée ci-contre ainsi qu'une liste de prix.

HONDA

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
NPA/Localité : _____

Coupon à retourner à l'agent régional le plus proche de votre domicile

VOS AGENTS HONDA : DELEMONT : Boéchat Moto, rue Emile Boéchat 110 - GLOVELIER : Y. Schaffter, cycles-motos - LA NEUVE-VILLE : Wet-Motos SA, Grand-Rue 21.

22-11661/4x4

ANKER FRÈRES
Démolition auto

Fer et métaux
Pièces de rechange

Débarrasse
les voitures hors d'usage
gratuitement
ainsi que fer et métaux.

Achat de déchets industriels
au prix du jour.

Possibilité
de mettre des bennes
à disposition.

2065 Savagnier
☎ 038/53 26 76 ou 53 23 26

87-344

vacances-voyages

VOYAGES - EXCURSIONS
WITTWER

VOYAGES DE PÂQUES

13-16 avril
BAVIÈRE-CHÂTEAUX ROYAUX-CHIEMSEE
4 jours en pension complète: Fr. 580.-

CAMARGUE - PROVENCE - GARD
4 jours en pension complète: Fr. 615.-

CÔTES DU NORD-NORMANDIE-CALVADOS
4 jours en pension complète: Fr. 620.-

CÔTE D'AZUR - MONACO - CANNES
4 jours en pension complète: Fr. 640.-

HOLLANDE EN FLEURS
AMSTERDAM - LA HAYE - BRUXELLES
4 jours en pension complète: Fr. 685.-

DEMANDEZ NOS PROGRAMMES DÉTAILLÉS!

Renseignements et inscriptions:
AUPRÈS DE TOUTES AGENCES DE VOYAGES

28-00068

De quoi vous donner des boutons...

La passion d'un couple de fibulanomistes

Déjà l'on apprend que les fibulanomistes, collectionneurs de boutons, ça existe et que le bouton, sujet encore rare de collection, peut vous boutonner d'une folle passion en un quart de tour de boutonnière. Sept mille d'un coup, répertoriés, datés et classés, l'aiguille en tomberait à la plus tenace des couturières. Mais pour coudre l'inédit et la curiosité, c'est gagné. Voici un voyage au royaume des boutons en compagnie d'un couple chaud-fon-nier.

L'histoire de cette passion a commencé tout bêtement avec la perte... d'un bouton. Vou-lant le remplacer, Madame Lydie Voumard a découvert chez sa belle-mère, par ailleurs devenue centenaire, un stock de fort jolis

boutons, très anciens puisque datant d'environ 1860. Sa curiosité piquée, elle en chercha d'autres, entraînant son mari.

LA CHASSE AUX BOUTONS

Il y a huit ans de cela et pris d'un virus, Monsieur et Madame Valentin et Lydie Voumard n'ont plus pu en découdre avec les boutons. De brocanteurs en antiquaires, la chasse a commencé, dépassant les frontières. Ils ont découvert d'autres collectionneurs, encore rares, et constitué une bibliographie sur le sujet, avec des ouvrages essentiellement anglais ou américains, un seul étant publié en France. Ils ont encore visité le Musée du bouton à Bärnau en Allemagne, localité d'industrie du bouton.

En 1988, par le Salon des anti-quaïres de Lausanne qui présentait une collection, ils font connaissance de deux dames lausannoises piquées de la même folie. Les voilà aussi devenus membres du «Knopfklub» suisse qui rassemble 18 collectionneurs dont seuls trois romands.

Dans leurs pérégrinations «boutonnesques» qu'ils mènent partout où ils sont, voire qu'ils programment dans leurs voyages, ils se sont trouvés récemment chez Drouot à Paris, misant quelques pièces rares, jusqu'à 300 francs suisses la pièce.

TOUS COUSUS

Bien au fait des secrets des boutons, les époux Voumard ont

cousu sur cartes et classé fort sérieusement leurs 7000 spécimens. Par genre, - boutons d'uniformes militaires, de vénerie (chasse), de livrées, etc. -; par époque encore, les plus anciens datant du 18^e siècle, par styles artistiques, art nouveau ou art déco par exemple, par matière et selon la technique, etc. cela pour les grandes lignes.

Ils s'y retrouvent dans leurs 23 classeurs, 23 plateaux, et 800 cartes, à croire que dans leur tête chaque bouton à sa boutonnière. De l'avis de Madame, le plus rare est un bouton Wegwood, daté de 1820 et qu'elle n'a jamais vu ailleurs. Sinon, légitime fierté, Mme et M. Voumard peuvent montrer nombre de leurs pièces qui figurent dans les rares livres de références.

Ce monde du petit et de l'usuel ouvre des portes fantastiques à l'admiration; pour l'imagination et le travail de pièces travaillées avec des pierres semi-précieuses, des porcelaines de décor peint, des peintures sur verre, d'incrustation de verre taillé, de motifs en verre noir pressé, et tant d'autres. Les boutonnières étrangères vous entraînent encore dans un autre abîme d'émerveillement. Mais entre les strass, les broderies, les velours, les perles cousues, les Merveilleuses, les camées, la passementerie et le concile des souris ou l'effigie de Sarah Bernhardt dans l'Aiglon, c'est aussi l'Histoire que l'on pourrait reboutonner, depuis les fibules de l'Antiquité, - attaches de vêtements qui ont donné nom aux fibulanomistes - aux boutons contemporains en plastique.

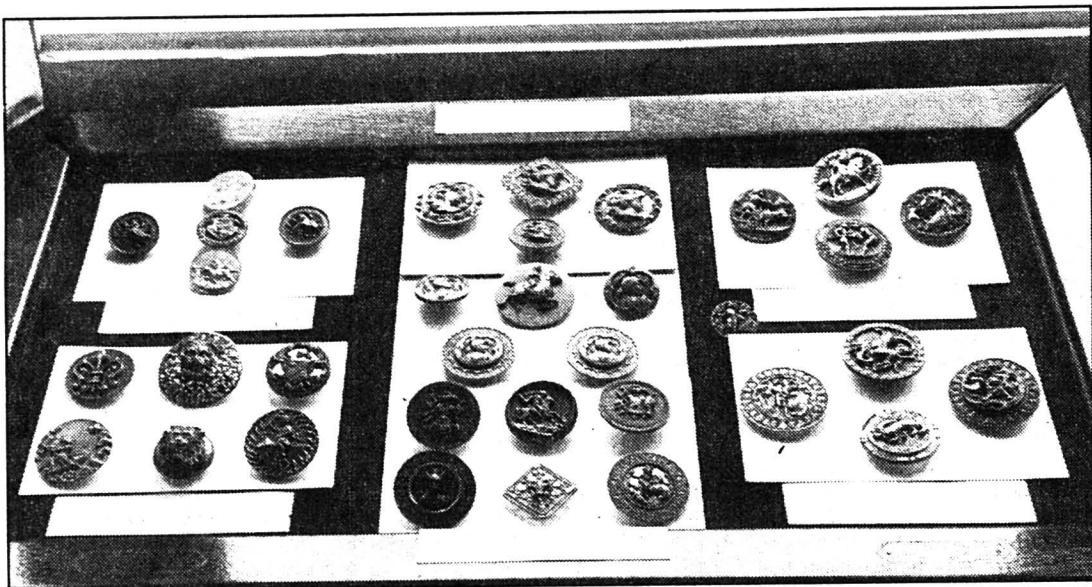


Sur le modèle des «Pearlies» anglais, cette corporation de marchands des quatre-saisons qui élit chaque année son roi du bouton, Mme Lydie Voumard a confectionné un costume décoré de boutons, digne d'une reine des Pearlies; elle a cousu 3000 boutons... (Photo Impar-Gerber)

Car à moins d'en attraper, on ne raconte pas une collection de sept mille boutons. Aussi, un autre passionné mais cartophile, M. Jean-Rodolphe Wäber, a invité Mme et M. Voumard à sortir quelques plateaux pour la

réunion mensuelle du Groupement des cartophiles du Jura. Heureuse initiative. IB

● Groupement des cartophiles du Jura, Brasserie de l'Etoile, lundi 2 avril dès 20 heures.



Présentés sur des plateaux ou dans des fichiers, quelque sept mille boutons sont cousus de passion et tiennent le fil de l'Histoire. (Photo Impar-Gerber)

Trois blessés

Hier à 1 h 15, M. Felice Torretta, 25 ans, du Locle, circulait rue de la Balance en direction du centre de la ville.

A la hauteur du bar à café Le Carioca, il n'a pas été en mesure d'arrêter son véhicule derrière l'auto de M. A. C. du Locle également, qui était arrêté à la signalisation lumineuse.

Légerement blessés, M. Torretta et ses passagers, Mlle Saskia Etienne, 19 ans, et M. Gille Thomas, 20 ans, tous deux de la ville, ont été transportés par ambulance à l'hôpital.

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Wicki Jessika, fille de Dominique Alphonse Antoine et de Wicki née Theurillat, Marie-Andrée Estelle. - Piguot Baptist, fils de Claude Olivier et de Piguot née Vanotti, Sonia. - Bernardino Ken, fils de Joao Carlos et de Bernardino née Fernandes, Rosa Maria. - Bandeira de Jesus Cristina, fille de Rosa de Jesus, Albino et de da Silva Bandeira de Jesus, Célia Maria.

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.

Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32. Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Pharmacie d'office: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.

Hôpital: ☎ 21 11 91. Patinoire des Mélézes, piste ouverte: lu-je, 9-11 h 45, 14-15 h 45; piste ouverte: tous les jours de 9 h à 17 h et de 20 h à 22 h.

Ouverture en majeur

Récital Avo Kuyumjian à la salle Fallier et cours d'interprétation

Heureux pianistes, ceux qui suivront à Neuchâtel, le cours d'interprétation organisé par l'Association des professeurs du Conservatoire neuchâtelois, Commission des activités pédagogiques et artistiques (CAPA). Avo Kuyumjian, maître de stage, a donné hier, salle Fallier, à La Chaux-de-Fonds, un récital d'ouverture d'une note particulièrement évocatrice.

Avo Kuyumjian est né à Beyrouth, il a fait ses études à l'Académie de musique de Vienne, remporté dans cette capitale, le «Prix Beethoven».

L'an dernier il a donné en notre ville un cours d'interprétation tant apprécié, que la CAPA a souhaité inviter ce maître à nouveau.

Le programme du récital d'ouverture hier au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, a subi quelques modifications, il était néanmoins composé d'importantes partitions du répertoire, Haydn, Variations en fa mineur, Beethoven, sonate, Schubert, Impromptu op.142 et Brahms, gigantesque opus 117. Avo Kuyumjian est apparu très grand pianiste, aux phrasés originaux, énergiques, intelligents. Théâtral, il s'investit, corps et âme, dans son jeu.

Une très forte personnalité et des moyens techniques hors du commun. Un vrai défi puisque ses interprétations entendent concilier la spontanéité, la création et la continuité émo-tive.

Le résultat est d'une pureté stylistique admirable, diversifiée par le toucher, une articulation souple et nerveuse, même si l'on a pu déplorer quelque infime baisse de concentration dans Schubert. Moments lyriques, intimes, autant de lignes extrêmement pleines et larges placées dans une lumière originale.

D. de C.

● Le cours d'interprétation, ouvert aux auditeurs, organisé du 2 au 7 avril, par la CAPA, sur le thème «L'école russe et viennoise du piano», dirigé par Avo Kuyumjian, se déroulera au Conservatoire de Neuchâtel, Fbg. de l'Hôpital. Il se terminera par un concert à deux pianos donné par Avo Kuyumjian et Olivier Sörensen.

Flûte enchanteresse

Le «Wiener Mozart Oper» fait un tabac au Théâtre

Trente musiciens, 20 chanteurs? Mais où va-t-on les installer? Papa-pa-pa gagné! le «Wiener Mozart Oper» a donné samedi soir au Théâtre de la ville, plein à craquer, une excellente interprétation de «La Flûte enchantée». Le «Wiener Mozart Oper» a été fondé il y a une dizaine d'années à Vienne, dans le but de «tourner» les opéras de Mozart, dans des scénographies adaptées aux petites scènes. La troupe est composée de solistes internationaux, Munich, Athènes, on y relève les noms de deux solistes suisses, Alfred Fassbind, ténor, de Zurich, Manuela Felice, soprano. La troupe, qui jusqu'ici a monté «L'enlèvement au sérail», «La flûte enchantée», se propose d'étendre son répertoire afin de marquer d'un éclat particulier l'an prochain, le 200^e anniversaire de la mort de Mozart.

Trente excellents musiciens, cordes et bois dans la fosse, trombones debout dans les premiers rangs du parterre, timbales et contrebasses dans les loges! L'orchestre du «Wiener Mozart Oper», habitué aux voyages, aux scènes exigües, a su s'adapter avec bonne humeur et efficacité aux conditions chaud-de-fonnières.

Ce qui fait le charme du spectacle, c'est la vie, l'enthousiasme, l'équilibre de la représentation. Certes, l'œuvre de Mozart, éternelle, y est pour une large part. Mais les héros de cette soirée forment une équipe soudée et inspirée par la direction de Paul Kantschieder.

Quelques solistes au faite de leur art, telle «La Reine de la nuit». La soprano a su donner à sa voix la transparence, aux acrobatiques vocalises un charme et une vérité d'accent,

justifiant les applaudissements chaleureux dont elle fut l'objet. A n'en pas croire ses oreilles. D'autant moins qu'à l'époque où vivait Mozart le diapason était plus bas, donc la soprano coloratura n'avait pas à monter si haut.

Manuela Felice, soprano et Suisse, dans le rôle de Pamina, est une jeune voix prometteuse. Le chef avait choisi d'autres excellentes jeunes voix. Parmi celles-ci, le ténor de Tamino. Quant à Papageno, comédien rare, beau timbre et pilier de l'œuvre, par sa superbe diction, il conduit l'auditeur tout au long de l'action.

Le «Wiener Mozart Oper» c'est une équipe soudée. Confondant tous les interprètes dans un même éloge, le public les acclama longuement.

D. de C.

Conférence publique sur Harghita Bai

Projection d'un film et de diapos au MIH

Dans ses bagages, l'équipe chaux-de-fonnière partie en Roumanie à la fin du mois de janvier avait ramené un film et des diapositives relatant son voyage et l'aide d'urgence apportée au village d'Harghita Bai. Demain soir, à 20 heures, une conférence publique et une séance de projection sont prévues à la salle du Musée international de l'horlogerie.

Réalisés par M. Pierre-Alain Schmid, des Travaux publics, le film et les diapos suivent l'équipe chaux-de-fonnière et l'achèvement des vêtements et des vivres, la distribution sur place à Harghita Bai. Les Chaux-de-Fonnières pourront les découvrir

demain soir et s'informer également des différents projets en cours: la commission «Opération villages roumains» souhaite que la population de La Chaux-de-Fonds prenne le relais en engageant des contacts plus directs avec les habitants d'Harghita Bai. Des groupes sportifs ou culturels, des sociétés locales, des associations ou des écoles professionnelles pourraient s'associer à la démarche.

De plus amples informations pourront être obtenues demain soir auprès de M. Didier Berberat, chancelier de la ville, ou de M. Pierre-Alain Schmid, présents tous deux lors de la projection du film et des diapos. (cc)

Faute de grives...

Trash en concert au CAR

Petite chambrée que celle qui a assisté au concert de «Trash» au Centre d'animation et de rencontre (CAR). Une quarantaine de spectateurs (payants) ont applaudi, sifflé et chambré le groupe neuchâtelois.

En période de disette, il faut savoir se contenter de peu. Ainsi un concert rock devient un événement quand depuis plusieurs mois (plus de trois!) les amateurs doivent ronger leur frein. La prestation de «Trash» vendredi soir au CAR était donc à marquer d'une pierre blanche.

Sur le concert en lui-même il y a peu à dire. En effet, le groupe de Neuchâtel, qui s'était déjà

produit à La Chaux-de-Fonds l'automne passé, n'a rien montré de très nouveau. Juste peut-être une ou deux reprises - dont une de «The Clash» (Police and Thieves) - pas toujours très heureusement interprétées. Mais bon, faute de grives...

Signalons enfin que le CAR ne compte pas en rester là. Deux concerts sont encore prévus pour ce printemps.

Le vendredi 20 avril à 21 heures, le groupe biennois «Prodigal Sons» se produira pour la première fois à La Chaux-de-Fonds et le 18 mai ce sera au tour des Neuchâtelois «The Tumbles Weeds». (jc)

Les noces d'or de la Raiffeisen locloise

Cinquante ans d'histoire en noir-blanc et en couleur

Cinquante ans d'histoire mutuelle et solidaire, ça se fête. Samedi matin chez Dixi, près de 200 personnes ont participé aux noces d'or de la Caisse Raiffeisen du Locle. Avec quelques jours d'avance puisque c'est le 20 avril 1940 exactement, au début de la grande tourmente, qu'un petit groupe d'agriculteurs réunis au café Terminus décidaient de mettre en pratique les principes de Frédéric-Guillaume Raiffeisen. Ce qui leur a réussi: vingt ans après, la Caisse locloise se porte le mieux du monde.

Le président du comité de direction, Jean Hirschy, après avoir rendu honneur à la mémoire des

disparus, soulignait que 1989 avait été l'année des records à tous points de vue, y compris pour la Caisse. Il a cependant fallu de la souplesse pour que les conditions restent attrayantes. Mais la présence de la Caisse a été sensiblement renforcée sur le marché. Et de conclure sur ce qui fait la force Raiffeisen: la transparence et la proximité du client.

Cette assemblée 1990 revêtait un faste particulier, puisqu'on fêtait le 50^{ème} anniversaire de la Caisse locloise. Une commémoration célébrée dans une salle Dixi brillamment décorée, aux couleurs Raiffeisen bien sûr, en-

cadrant de part et d'autres les armoiries de la Mère-Commune. Plusieurs orateurs se sont succédé au micro. M. Hirschy relevait qu'aujourd'hui, la Caisse s'affirme dans la simplicité et sans tape-à-l'oeil, qu'elle reste au service des agriculteurs, des artisans et de la population en général.

Pour sa part, le conseiller communal Francis Jaquet, membre de la Caisse, relevait un grand principe Raiffeisen, la solidarité, qui restait une préoccupation, car les habitudes changent et la fin du 20^{ème} siècle est marquée par l'égoïsme et l'individualisme. Il évoquait aussi un problème crucial, la hausse des taux hypothécaires et des loyers.

Et de souligner que la Suisse, contrairement à bien d'autres voisins, était un pays de locataires (71% contre 29% de propriétaires). Il serait nécessaire de trouver les mesures ad hoc pour améliorer cette proportion. M. Jaquet était d'avis que les banques, notamment la Raiffeisen, avaient un rôle à jouer dans ce sens: encourager l'accès à la propriété et l'épargne.

René Gretillat, responsable de la formation suisse des Raiffeisen, rappelait que le principe des Caisses était fondé sur l'effort personnel, la prise de responsabilité et la gestion autonome. Actuellement, la situation évolue: plus possible de se reposer sur ses lauriers.

Le concept de développement Raiffeisen 2000 prévoit trois scénarios: élargissement du rayon d'activité, collaboration régionale, et regroupement. On



Les sociétaires étaient presque tous là pour cette commémoration. (Photo Impar-Droz)

compte à ce jour quelque 15 projets de fusion en Suisse romande. M. Gretillat a terminé son allocution en offrant à la Caisse locloise un superbe vitrail, de la part de l'Union suisse des Raiffeisen.

Roger Hügli, président de la Fédération neuchâteloise des Caisses notait que la progression de la Caisse locloise était remarquable, et rendait donc hommage à tous les responsables qui ont assuré la bonne marche durant ces 50 ans. Avant de remettre un chèque au président du comité. Mais avant cette commémoration, le comité a fait le tour de la situation actuelle.

EN AUGMENTATION PARTOUT

Le gérant Claude Jacot a commenté le dernier exercice. Sauf les placements d'épargne, tous les paramètres sont en augmentation. Le total actif-passif passe de 11,4 millions à 12,5 millions, soit un accroissement d'environ 10 pour cent. Le bénéfice net atteint 61.363 fr 90 contre 45.321 fr 80. Les parts sociales pour 288 sociétaires assurent un capital de 45.600 fr. contre 42.200 francs. Les réserves, après affectation du bénéfice net 1988, atteignent le montant de 669.064 fr.60.

Au chapitre élections, Karl

Wagner a repris la présidence du Conseil de surveillance, tandis que Jean Hirschy a été reconduit dans ses fonctions à la tête du comité de direction. Les comités de surveillance et de direction ont été reconduits en bloc. A noter aussi que le seul membre fondateur de la Caisse encore présent, Willy Nicolet, a été fêté ainsi que sa femme Nelly, et Mme Blurette Jacot, veuve de James Jacot, membre fondateur.

Un octuor de cuivres dirigé par Daniel Perret-Gentil a ponctué les allocutions de divers morceaux.

CLD

En ce temps-là...

Début de la fête en noir et blanc puis en couleur: Charles Ummel et sa femme, membres du comité de direction de la Caisse locloise ont présenté un montage audio-visuel retraçant l'histoire locale et raiffeisienne, sur un ton plein de tendresse et d'humour. Cela grâce aussi à une multitude de photos envoyées par les sociétaires. Une histoire rythmée par les cloches du Vieux Moutier, passant de l'héroïque Marianne du Crêt-Vaillant à la belle époque et ses beaux gondoliers sur la «Riviera locloise».

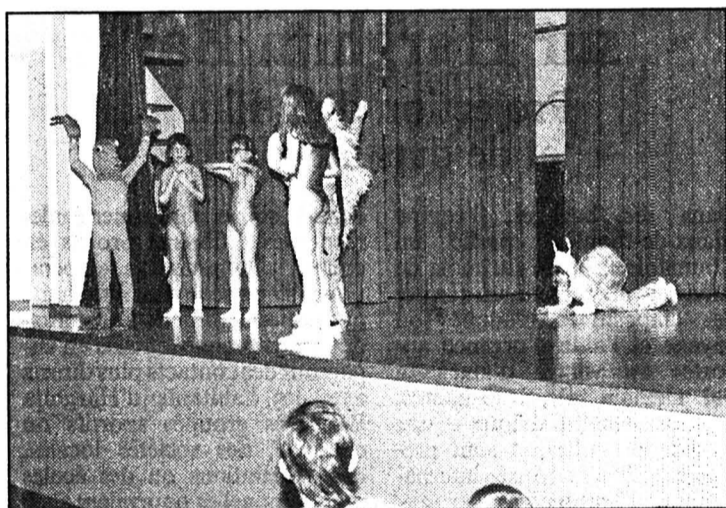
Pas belle pour tous cependant, en particulier pour les agriculteurs, pauvres, endettés, avec de nombreuses bouches à nourrir. C'est alors que

le préfet allemand Frédéric-Guillaume Raiffeisen lance l'idée d'une aide financière mutuelle. La première caisse est créée en Suisse en 1900, et la première caisse neuchâteloise, à La Chaux-de-Fonds en 1930. Jules Huguenin, agriculteur et distingué gymnaste loclois commence aussi à songer à la chose.

En avril 1940, il réalise son projet, aidé par le dynamisme de James Jacot (qui fut gérant de la Caisse pendant 40 ans). La guerre se termine, les temps changent. Mais la Caisse est toujours là. «Il faudra faire face au vent et rester fidèle à son clocher, comme le coq du Vieux Moutier» conclut M. Ummel au milieu d'applaudissements chaleureux. (cld)

Des acteurs qui savent bouger

Représentation de la Fédé à Paroiscentre



Les pupilles, adorables en grenouille ou en escargot. (Photo Impar-Droz)

La Fédé, c'est-à-dire la section locloise de la Fédération suisse de gymnastique a donné sa représentation annuelle samedi soir à Paroiscentre. Une séance était aussi prévue l'après-midi, où on s'est retrouvé presque en famille, dans une ambiance fiévreuse d'avant-première!

Comme le relevait le président de la Fédé, Jean-Maurice Mailard, les moniteurs n'avaient pas mis les deux pieds dans le même soulier. Et surveillaient attentivement leurs poulains. «Si avoir le trac, c'est une preuve de talent, alors ils sont géniaux!» Le

programme a été enlevé à un rythme cadencé, avec des pauses entre deux numéros pour changer les décors. Heureusement que les manutentionnaires ne manquaient pas de muscle.

Ce programme a été quelque peu écourté l'après-midi. On n'a pas vu le Club de Judo «Samourai Dojo» du Locle (dont certains jeunes membres viennent de se distinguer lors d'un tournoi à Morges). On n'a pas vu non plus les jeunes champions Flavio Rota, Laurent Dardel et Michel Vionnet ainsi que le groupe artistique des Mon-

tagnes neuchâteloises, qui étaient également prévus pour la soirée.

Mais les pupilles et pupillettes, ainsi que les autres membres de la Fédé ont brillamment démontré leurs talents, par une succession de numéros pleins de fantaisie et d'humour. Les pupillettes ont attendu tout le monde avec leurs «animaleries». James Bond 007 était aussi de la partie (avec son célèbre jingle) pour escorter de fort gracieuses jeunes personnes en justaucorps noir.

Une lambada échevelée a re-

cueilli de vigoureux applaudissements: entre danse et gymnastique, la limite est souvent difficile à fixer. Les garçons n'étaient pas en reste, notamment dans un numéro de jeux olympiques, avec un final bien enlevé. Notons encore un numéro humoristique mettant en scène des acteurs pittoresques, du clochard buvant à la régalaie à une petite grand-mère toute courbée sur sa canne.

En résumé, un avant-goût prometteur de la soirée. Décidément, la Fédé ne manque pas de punch. (cld)

FRANCE FRONTIÈRE

Indices fragiles pour un début de réponse

Le squelette des Roches de Moron serait celui du jeune disparu du Barboix

L'Institut médico-légal de Lausanne poursuit depuis maintenant quatre jours des examens et analyses sur des ossements retrouvés le 18 mars dernier au pied des Roches de Moron et qui pourraient être ceux de Ghislain Godot, 18 ans, disparu de son domicile familial du Barboix (plateau du Russey) le 28 juillet dernier. Disposant de cette hypothèse éventuelle depuis la découverte du corps par des promeneurs, la famille et la sûreté de La Chaux-de-Fonds chargé de l'enquête nous avaient demandé d'attendre les conclusions définitives du rapport d'autopsie pour infirmer ou confirmer cette piste.

La famille est convoquée pour cela le 10 avril, mais des éléments nouveaux nous autorisent à publier aujourd'hui notre enquête avec l'accord des pa-

rents qui se déclarent peinés et choqués par certains commentaires imprudemment et irrespectueusement avancés dans la presse.

Un squelette très fragmentaire a donc été découvert par des pique-niqueurs le 18 mars au pied des Roches de Moron dominant le barrage du Châtelot. Avant d'en confier l'auscultation à l'Institut médico-légal de Lausanne, la gendarmerie et la sûreté de La Chaux-de-Fonds ont tenté de l'identifier en invitant sur place les parents de Ghislain, exploitants agricoles dans la paisible localité du Barboix.

Le corps méconnaissable n'a pu apporter d'éléments fiables mais quelques indices fragiles ont donné un début de réponse.

Les parents de Ghislain ont reconnu en effet la montre que portait leur fils lors de sa disparition et surtout des baskets avec un liseré vert. Les indices matériels relevés sur place étaient toutefois insuffisants pour fonder des certitudes absolues.

Seul l'examen approfondi du corps, remis entre les mains d'un médecin de l'hôpital de Lausanne détaché auprès de l'Institut médico-légal de la ville, permettrait d'en savoir plus. A la sûreté à La Chaux-de-Fonds, on nous précisait que 12 éléments concordants au moins devaient être réunis pour prononcer une identité définitive.

Ainsi, la photographie de la dentition de Ghislain Godot a été demandée à son dentiste du Russey pour comparaison. Des cheveux ont été remis par ses pa-

rents ainsi que des photos agrandies pour tenter de trouver des similitudes morphologiques et anatomiques.

Les analogies semblent aujourd'hui se préciser, mais tant que l'identification du corps ne désigne par formellement celui de Ghislain Godot, la prudence et la pudeur surtout sont de rigueur, morale oblige. Espérons que le 10 avril, date des conclusions du rapport d'expertise, apportera le soulagement et la fin d'un long calvaire pour la famille de Ghislain, quelle que soit d'ailleurs la nature du rapport d'autopsie.

Disparu de la ferme paternelle du Barboix, Ghislain a été vu pour la dernière fois par le restaurateur du village du Pissoux, où il avait abandonné son vélo.

Les recherches entreprises rapidement par la famille, des amis, des gendarmes et des pompiers avec l'appui également de chiens policiers et d'hélicoptère n'avaient pu faire progresser l'enquête.

Les radiesthésistes, affirmant que le jeune homme avait franchi la frontière suisse toute proche, avaient alors incité la famille à publier un avis de recherche dans six quotidiens helvétiques. Sans résultat. Après l'exploration du barrage du Châtelot, le 15 août 89 par des pompiers plongeurs, le mystère restait entier.

Depuis le 28 juillet, la famille de Ghislain, ses proches et les enquêteurs ont toujours retenu l'hypothèse de la fugue à l'exclusion de tout autre mobile.

(pr.a.)

SERVICES

Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h. Expo «Du côté de chez l'autre». Jusqu'au 7.4.
Bibliothèque de la ville: lu-ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

NAISSANCE

JENIFER
est très heureuse de pouvoir partager ses jouets avec sa sœur

SOFIANE-TIFANY
née le 31 mars 1990
à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Christine et Frédy
PERRET - LEHMANN
Billodes 21
2400 Le Locle

Initiatives routières proprement exécutées

- Votations fédérales: cinq oui contre un non
- Votation cantonale: crédit pour l'Observatoire accepté

Il s'en est fallu d'un cep pour que le canton de Neuchâtel aligne six rejets sur les objets soumis à votation fédérale. L'arrêté fédéral sur la viticulture n'a en effet pas la rampe des urnes que d'une petite gerle d'une centaine de voix en sa faveur, 101 exactement. Les initiatives routières «Trèfle à trois» et «Halte au bétonnage» ont par contre été balayées à une écrasante majorité, dépassant pour chacun des quatre objets les 85%. La loi sur l'organisation judiciaire, de même n'a pas rencontré l'adhésion des Neuchâtelois, dans des proportions cependant moins nettes.

Au plan cantonal, le crédit destiné à la réfection et à l'agrandis-

sement de l'Observatoire cantonal n'a pas suscité matière à discussion: il a été clairement avalisé. Le taux de participation pour les fédérales s'élève à 39,48%. L'enjeu des objets en votation aurait certainement mérité mieux que cela...

Les initiatives routières, Nationale 5 entre Bienne et Soleure en tête, ont été proprement exécutées par les électeurs neuchâtelois. Les chiffres, éloquentes, laissent apparaître une majorité massive de rejetants dans des proportions écrasantes.

Les votants ont infligé aux initiatives «Trèfle à trois» et «Halte au bétonnage» un sort

sans équivoque: ils ont asséné, dans les quatre cas, un minimum de 85% de «non» aux quatre textes.

Des résultats qui, au plan des sensibilités politiques neuchâteloises, relativisent singulièrement l'importance d'un courant écologiste qui pourrait, parfois, laisser l'impression d'être très vivace et quantitativement bien représenté. Les scores s'inscrivent par ailleurs dans le fil de la situation marginale de Neuchâtel, de son souci de disposer de voies de communication qualitativement équivalentes à celles

dont bénéficient les autres régions au plan suisse. L'acceptation de l'arrêté fédéral sur la viti-

culture hésite pour sa part sous le pressoir: seules 101 voix lui permettent de passer la rampe du oui neuchâtelois.

Au gré du survol des districts, il convient de relever qu'acceptants et rejetants sont à égalité, avec trois districts respectivement pour les uns et pour les autres. Zones non-viticoles, les Montagnes - Le Locle et La Chaux-de-Fonds, ainsi que le Val-de-Travers - ont malheureusement rejeté l'arrêté, alors que les districts viticoles de Neuchâtel et de Boudry l'acceptaient, à l'instar du Val-de-Ruz agricole. La distinction atteste également, mais cela n'est pas une surprise, des différences de sensibilité en-

tre régions à sensibilité urbaine, et régions à sensibilité plutôt rurale. Dans le Haut, l'aspect financier du contingentement l'a emporté sur l'intérêt économique de la viticulture.

La loi sur l'organisation judiciaire enfin, a été refusée avec netteté par l'électorat sans pour autant rejoindre les proportions exprimées en matière d'initiatives routières.

Technique, la révision de la loi, si elle intéressait au premier chef les spécialistes, n'en a pas moins été également combattue par diverses associations, syndicats, locataires et consommateurs.

L'approbation donnée à l'objet soumis à votation cantonale - un crédit de 6,5 millions de francs destiné à la rénovation et à l'agrandissement de l'Observatoire cantonal - est claire. Il est vrai que l'objet du scrutin n'a pas prêté le flanc à contestation: l'ensemble des partis s'est prononcé en faveur de l'octroi du décret.

Un crédit de 6,5 millions qui permettra à l'institution de mener à bien des tâches qui vont grandissantes, dans le domaine de la recherche notamment.

Le taux de participation enregistré ici (38,42%) a indiscutablement bénéficié de l'effet d'attraction des initiatives routières. PBR

«Verdict sans équivoque»

Jean Claude Jaggi et la N5 entre Bienne et Soleure

Responsable des Travaux publics, le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi estime que ce résultat «n'est pas une victoire des partisans des autoroutes, mais la confirmation d'une décision prise antérieurement.

C'est la victoire du bon sens, tout simplement. Mais nous ne pouvons pas pour autant! Nous allons achever ce qui a été programmé. Il s'agit de poursui-

vre la politique adoptée jusqu'ici, à savoir la meilleure intégration possible des aménagements routiers et autoroutiers.

Maintenant, il faut prendre acte de la décision populaire en forme de verdict sans équivoque.

Mais cela ne signifie pas que nous voulons bétonner à tour de bras! Je note encore que l'am-

pleur du résultat, en Suisse romande et en Suisse alémanique, est un témoignage de solidarité entre les régions». Le score enregistré à Soleure concernant la N5 (54,5% de non contre 45,5% de oui) amène le conseiller d'Etat à remarquer «qu'il attendait dans ce canton un résultat serré. Mais même à Soleure, le citoyen a fait la part des arguments».

(pbr)

«La position de la sagesse»

François Bonnet, député écologiste

Député au Grand Conseil, François Bonnet constate: «Pour nous écologistes, la surprise n'est pas très grande parce que nous nous attendions à cet échec. Quant à moi personnellement, je trouve qu'il est même moins important que ce que je pouvais le craindre. Je continue à penser que notre position est celle de la sagesse.

Il s'agit par le résultat de ce vote d'une victoire de la baignole et non de la raison comme certains l'ont dit.

La seule chose qu'on puisse dire de positif, c'est d'exprimer l'espoir que ces initiatives aient au moins servi dans certains des projets, notamment celui de la N1 qui va mieux intégrer les autoroutes dans le paysage.

Quant au fond qui était posé par toute cette affaire, aussi bien par l'initiative «Halte au bétonnage» que par l'initiative «Trèfle», il mettait en jeu la question de la surface construite en Suisse. Je crois que pour le moment,

c'est peine perdue. On ne peut pas discuter du fond, on discute de transport, on discute de voitures, on ne discute pas de surfaces construites en Suisse. Je crois que sur ces questions-là, seules des contraintes très fortes telles qu'une famine pourront faire discuter les gens.

Et avant qu'il y ait eu des contraintes très fortes de ce type-là, le débat, je crois, n'aura tout simplement pas lieu.»

(pbr)

«Hypocrisie du parti socialiste»

Walter Willener et l'arrêté sur la viticulture

Le directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, Walter Willener, se dit «très déçu du résultat enregistré à Neuchâtel, canton viticole, même s'il est positif.

C'est un coup de poignard pour les vigneron et les encaveurs.

La raison essentielle de ce ré-

sultat peu glorieux est à rechercher dans la position hypocrite du parti socialiste, qui défendait le rejet de l'arrêté sous prétexte de donner un coup de semonce au système des importations, tout en disant ne pas vouloir s'en prendre aux viticulteurs. Ce sont pourtant eux qui vont faire les frais d'un futur nouvel arrêté

qui va leur imposer de nouvelles contraintes.»

«Sur le plan suisse, je suis plus nuancé. Je pensais que le rejet serait beaucoup plus massif. Mais avec un score d'environ 47%, le rejet devrait limiter la marge de manoeuvre du Parlement pour un futur arrêté.»

(pbr)

«Victoire pour les justiciables»

Didier Berberat et la loi sur l'organisation judiciaire

Membre de la section neuchâteloise des Juristes démocrates, Didier Berberat avoue sa satisfaction quant au rejet de la loi d'organisation judiciaire.

«Le score serré enregistré montre qu'il n'était pas évident de mobiliser les gens sur cet objet, très technique. Nous som-

mes contents d'avoir pu rallier une majorité d'opposants à la nouvelle loi, compte tenu de la relative indifférence qui a marqué la campagne. Même les partisans ne l'ont soutenue que mollement.»

Et de poursuivre: «C'est une victoire pour tous les justiciables, la loi était trop restrictive

sur l'accès au Tribunal fédéral. Au niveau fédéral, il faudra remettre l'ouvrage sur le métier. Mais on sait que si certains points de la loi - plus particulièrement la procédure d'examen préalable et l'augmentation de la valeur litigieuse - sont supprimés, il est vraisemblable qu'elle pourrait passer la rampe.»

(pbr)

Francis Matthey satisfait

Le conseiller d'Etat et vice-président du gouvernement neuchâtelois, Francis Matthey s'est montré satisfait du rejet de l'initiative du trèfle, N5 Bienne-Soleure, mais aussi de l'ensemble des résultats en matière de politique routière.

Francis Matthey estime que les électeurs ont voulu montrer leur désir de voir s'achever le réseau autoroutier, sans que des régions soient défavorisées par rapport à d'autres. A noter que Neuchâtel, directement concerné par l'initiative du trèfle, N5 Bienne-Soleure, l'a massivement rejetée. «C'est une victoire de la cohésion du pays et du fédéralisme», a conclu, hier, le conseiller d'Etat.

(ats)

Rires en gris-vert

Succès pour les recrues à Colombier



La journée des familles a été une réussite.

(Photo Comtesse)

Quelque 2000 visiteurs pour 500 soldats, une moyenne de quatre invités par homme alors qu'elle était généralement de trois... Le soleil aidant, la journée des familles a été une réussite, samedi.

Le commandant de l'Ecole de recrues de Colombier, le colonel EMG Dominique Julliard, a salué le public en début de matinée et relevé l'importance de sa présence. Ainsi, pas de coupure en-

tre la famille et l'appelé du contingent.

Planeyse a été le lieu des présentations traditionnelles, avec divers chantiers: combat de localité, jets de cockpit molotov, bivouac, piste d'obstacles, monuments incontournables, exercice de combat, exercice de poste de commandement, présentation des différentes sections (fusiliers, mitrailleurs, lance-mine).

Une nouvelle «attraction»: le chantier gymnastique comprenait une partie humoristique qui a été très appréciée.

2500 repas environ ont été servis en partie dans la nouvelle halle de Planeyse et au Château de Colombier. Ces nouvelles infrastructures permettent de grouper la journée des familles pour les quatre compagnies. Son organisation avait été confiée au capitaine Biland. AO

Score serré

Initiative communale sur les transports rejetée à Neuchâtel

Les Neuchâtelois ont refusé l'initiative communale «pour des transports publics efficaces et bon marché». Le non l'emporte par un peu plus de 400 voix d'écart et 52,8% des bulletins. La participation n'a pas dépassé 31,4%.

Abonnements aux transports publics à moitié prix d'un côté, menace d'une hausse des impôts de l'autre: les citoyens de Neuchâtel semblent avoir balancé entre ces deux perspectives. Le score sorti des urnes hier après-midi est serré: 3476 oui et 3891 non, soit respectivement 47,2 et 52,8% des bulletins valables. Pour un sujet qui concernait beaucoup de monde, la participation de 31,4% est faible. L'initiative récolte d'ailleurs moins de voix qu'elle n'avait obtenu de signatures il y a deux ans.

EXÉCUTIF SOULAGÉ

«Le Conseil communal est content et soulagé», disait son président Claude Bugnon en prenant connaissance des résultats. Le soulagement se reflète au finances de la ville, qui s'attend à un déficit de 7 à 10 millions en 1990. M. Bugnon estime que l'initiative était prématurée: «Il faut attendre de voir l'abonnement

cantonale». L'ouverture des tunnels de la N5, en 1992, est un autre rendez-vous pour la politique des transports. M. Bugnon relève que l'initiative fait «un beau score», qui reflète la physionomie du Conseil général (20 élus à gauche, 21 sur les bancs bourgeois).

Du côté du comité pour une politique régionale des transports, qui a fait campagne pour le «non», le conseiller général Eric Ruedin accueillait le résultat avec «une certaine surprise». «La raison, dit-il, l'a emporté sur le cœur». Il ajoute qu'en matière de transports publics, «il y a beaucoup à faire, mais pas n'importe quoi».

Déçus, les initiants relèvent que l'initiative a suscité un débat. «Depuis son dépôt il y a deux ans, il y a déjà des progrès», dit Anne Tissot Schultess, qui cite la motion sur les abris et la position du Conseil communal favorable aux sites propres. D'autre part les initiants prennent date: ils attendent que ceux qui ont combattu l'initiative en invoquant l'abonnement cantonal soutiennent, au Grand Conseil, la variante la moins chère de ce dernier. JPA

SERVICES

Maison du Prussien: 20 h, Les Lundis du Gor - «Le Kenya, son environnement et sa faune», par M. Vincent Nissile. Plateau libre: 22 h, JJC Helder, Hollande (cabaret).

Pharmacie d'office: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. En suite ☎ 25 10 17.

Un «non» lourd de conséquences

Boveresse refuse le crédit pour les Six-Communes!

C'est non! Par 73 voix contre 67. Le résultat est serré pour une participation de plus de 52%. Avec six voix d'écart, le village sera encore plus divisé. Les autorités communales sont déçues et voient leur avenir en

noir. Du côté de la Corporation des Six-Communes, on est décidé à aller de l'avant. Chez les référendaires, malgré l'inutilité de la consultation populaire, on estimait ne pas pouvoir revenir en arrière.

Le Conseil communal est atterré. «Il faut maintenant que le comité référendaire assume. Mais les conséquences risquent d'être ressenties par tous. Si les autres communes expriment leur solidarité comme Boveresse, cela nous coûtera cher. Cette décision risque de bloquer de nombreux projets. Que va-t-il se passer lorsqu'on demandera des crédits?»

Le climat politique à Boveresse sera froid. Si les autorités n'ont pas reçu de camouflet, l'élan est brisé. Qui voudra encore se battre contre des moulins à vent? Et les réactions à chaud sont éloquentes. «Boveresse devient une île et rejoint les rangs des communes «moutons noirs». «L'image de Boveresse est ternie». «On sème la zizanie pour rien»...

ET SI MÔTIERS...

Marcel Pittet, président de commune, est inquiet. «Nos électeurs n'ont pas joué le jeu de la solidarité. On risque de devoir payer encore plus cher. Je vois mal Môtiers accepter la situation comme par le passé. Pour l'école enfantine par exemple». En effet, il devient difficile aux autorités de Môtiers de faire payer leurs contribuables pour offrir une classe à leurs voisins de Boveresse!

Chez les référendaires, on estime que l'avenir de la commune

n'est pas mis en danger. «Nous ne sommes pas foncièrement contre les Six-Communes. Nous avons voulu faire bouger les choses, il n'est pas normal que si peu d'élus participent aux séances. Dès le départ nous avons été mal informés. Une fois le référendum lancé, on ne pouvait pas revenir en arrière pour des raisons d'honnêteté.

Les gens auraient pensé avoir été manipulés» précise M. Berger.

RENDEZ-VOUS A L'ÉTAT

A Môtiers, on n'est pas contents! «C'est regrettable. Les référendaires ont complètement oublié l'aspect juridique. Dès lundi, on sollicitera un rendez-vous auprès du Conseil d'Etat.

Les gouverneurs ont pris cette décision lors de leur dernière séance. L'Etat devra entériner le vote. Et nous indiquer comment procéder car nous désirons réaliser l'étude. Nous espérons que la subvention de 100.000 francs sera maintenue» précise Willy Bovet, président de commune.

MDC

PARTI PRIS

Une polémique inutile

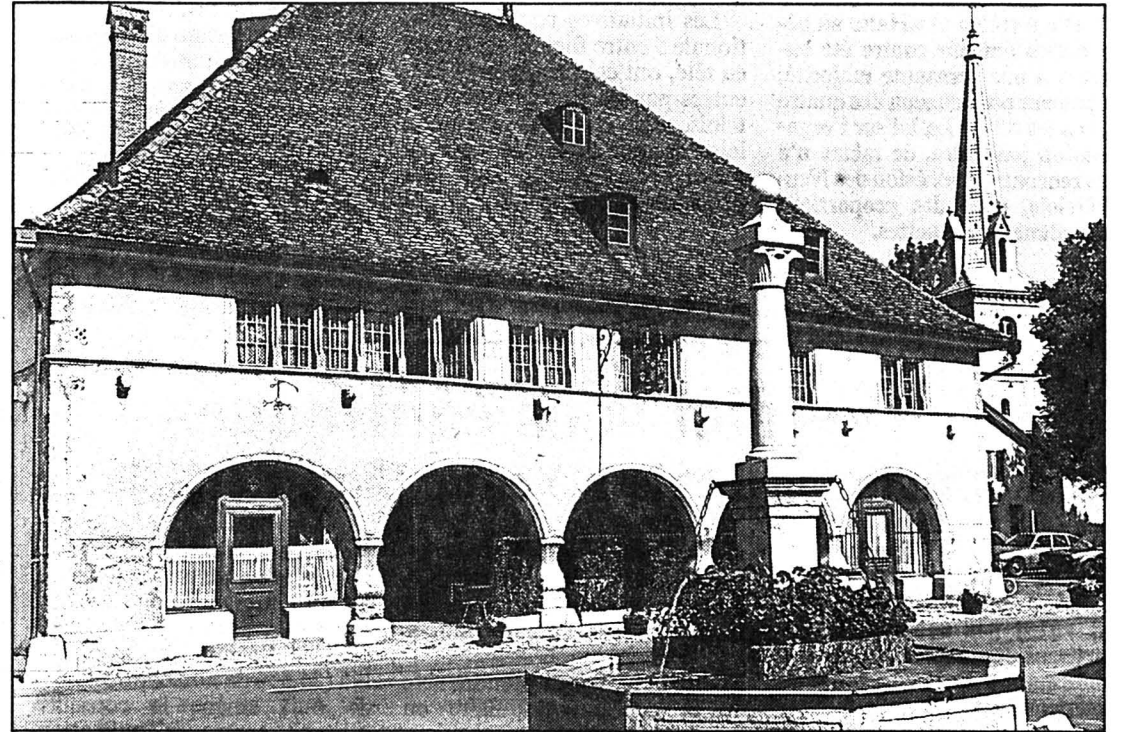
Le peuple souverain a décidé. Mais il a certainement voté pour rien! La Corporation des Six-Communes est une institution de droit privé. A ce titre, une décision des copropriétaires a une valeur légale. C'était le cas lorsque le gouverneur représentant Boveresse a accepté de mandater un architecte. Dans une querelle qui suscite des passions, il convient de bien garder en mémoire ce qui est objectivement juste.

Les partisans du crédit ont raté le coche. Certains opposants ont su battre le rappel dans la presse locale. Tout en se gardant bien de reconnaître l'inutilité du vote. Mais les autorités sont restées muettes. Pas de communiqué dans les journaux ni de tout-ménage. Malheureusement, on retient souvent plus les propos de ceux

qui s'expriment en dernier. Si le référendum était une occasion de remettre en cause l'équipe dirigeante de la commune, les référendaires n'ont peut-être pas mesuré les conséquences qui découleraient d'un vote négatif. Mais le mal est fait. L'impression que laissera Boveresse à ses voisins, proches et éloignés, ne sera pas positive. Et la solidarité en prend un coup. Les autorités ne seront plus en position de force pour demander des subventions. Et comment solliciter de l'aide du Fonds de solidarité des communes neuchâteloises après le camouflet apporté?

Boveresse a des problèmes internes. Il est dommage que l'Hôtel des Six-Communes en fasse les frais.

Mariano DE CRISTOFANO



Cinq arcades pour... six communes. Le compte est bon!

(Photo Impar - Charrère)

Val-de-Ruz

Collaborer dans l'égalité

Séminaire au Louverain sur le problème du partenariat

Dans l'éducation ou en politique, le partenariat peut exister. Mais l'avenir des relations hommes-femmes passe-t-il par le partenariat? Oui selon Jacqueline Berenstein-Wavre, qui donnait vendredi soir le coup d'envoi au séminaire organisé par Le Louverain.

«On vit dans le mensonge». Amer constat pour Jacqueline Berenstein-Wavre, militante de «Femmes pour la paix», qui a été autrefois à la tête de l'Alliance des sociétés féminines et du comité suisse de l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes. «Les belles théories de l'égalité n'ont rien à voir avec la réalité!». La réalité pour les femmes, c'est un accès restreint à certaines professions, des salaires moins élevés, un partage des tâches ménagères aléatoire.

Même la grammaire est sexiste! Et Mme Berenstein-Wa-

vre d'illustrer son propos d'un exemple amusant. «Cent femmes et un chien sont arrivés. A un contre cent, c'est l'unique élément masculin qui décide de l'accord du verbe!».

ÉGALITÉ RÉVOLUTIONNAIRE

Après avoir cherché pendant longtemps à s'intégrer dans le modèle masculin dominant, les femmes veulent maintenant le partage du pouvoir. Grâce à l'«égalité révolutionnaire» prônée par les néo-féministes, la femme devrait être une partenaire de l'homme. On vise ici la collaboration de l'homme et de la femme, dans l'égalité.

Le modèle apporté par notre civilisation est peu à peu remis en question. Les féministes souhaitent que l'on passe un cap nouveau, qui serait «le désapprentissage de ce modèle vieux

de plusieurs siècles». Elles revendiquent le modèle universel, qui ne privilégie pas les valeurs masculines, mais qui permet «l'égalité dans la différence».

COUPLE ÉDUCATIF

Le partenariat en milieu éducatif, exposé par Mme Wohlhauser, c'est surtout l'association de deux éducateurs. L'École systémique, théorie récente en éducation, vise à créer le «couple éducatif». «Ce qui importe, c'est que l'enfant ait deux interlocuteurs, et qu'il puisse établir un équilibre avec des images distinctes. Il faut qu'il y ait deux individus différents, c'est plus important que deux sexes différents!».

PARTENARIAT EN POLITIQUE

Expérience personnelle du couple Jeanprêtre, pour le partena-

riat en politique. Francine et François sont des partenaires, en politique comme ailleurs... Mais au début, Mme Jeanprêtre a dû trancher entre la faculté et la maternité. «J'ai fait un sacrifice, au nom de la tradition, pour que mon mari puisse finir ses études».

Par la suite, présente à la fois au Conseil national et à l'exécutif de Morges, Francine Jeanprêtre a dû réduire sa vie familiale et sociale à la portion congrue. «Deux ans très difficiles. Maintenant, j'ai eu le privilège de pouvoir choisir uniquement mon mandat de parlementaire. Je réprouve les superwomen qui s'engagent dans un système typiquement masculin. Elles pratiquent la même politique que les hommes. Pour ma part, j'ai toujours essayé de briser le consensus, pour faire passer mes idées. Mon mari m'a solidement coachée!».

Quand on vous disait que le partenariat en politique est chose possible... D.S.

SERVICES

VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

VAL-DE-TRAVERS

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Au présent, les signes du futur
L'Impartial

Réflexions désobligeantes

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

Dans un établissement public de la région, D. A. a-t-il eu quelques réflexions désobligeantes à l'égard de l'épouse du plaignant? Toujours est-il que ce dernier a été projeté sur une table, puis roué de coups par le prévenu. La plainte déposée à la suite de cette altercation a initialisé la poursuite pénale. Ainsi D. A. était-il prévenu de voies de faits et d'infraction à la loi cantonale sur les établissements publics. Après avoir reconnu sa responsabilité face aux dommages subis par le plaignant, D. A. a obtenu un retrait de plainte. Si la prévention de voies de fait devenait ainsi sans objet, il subsistait la loi sur les établissements publics qui, elle, se poursuit d'office. Pour avoir troublé la paix et l'ordre du bistrot, D. A., qui espérait un acquittement, a été condamné à 70 fr d'amende et 67 fr 50 de frais.

Au volant de son automobile, S.A. circulait de La Jonchère en

direction des Hauts-Geneveys. A l'entrée de ce dernier village, le prévenu s'est adressé à ses passagers arrières en se retournant. Il n'en fallait pas plus pour qu'il perde la maîtrise de sa voiture, laquelle a violemment heurté un candélabre situé en bordure de la chaussée. L'un des passagers a subi une hospitalisation de 10 jours et le choc a fortement endommagé le véhicule. L'analyse de l'inévitable prise de sang a révélé un taux moyen d'alcoolémie de 0,91%. Retenant l'ivresse au volant et une perte de maîtrise, le tribunal, en l'absence d'antécédent, a condamné S. A. à 750 fr d'amende, laquelle pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans, et 422,50 fr de frais. (zn)

● Le Tribunal de police du Val-de-Ruz était placé sous la présidence de M. Pierre Bauer, suppléant, assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.

Progression du bilan

Assemblée de la Caisse Raiffeisen à La Côte

Les membres de la Caisse Raiffeisen de La Côte et Engollon, qui sont au nombre de 83, se sont réunis dernièrement afin de prendre connaissance des différents rapports des organes dirigeants.

Dans un rapport très fouillé, le président Jean-François Mathez n'a pas caché qu'à l'avenir les petites caisses devront se regrouper. En juin prochain, les délégués des caisses sont d'ailleurs convoqués à Saint-Gall, afin de modifier les statuts au niveau fédéral.

Sur le plan comptable, le dernier exercice a été positif, en dépit d'un marché dont les tendances sont actuellement négatives. Jusqu'à ce jour, la caisse a pu maintenir son taux hypothécaire à 5 3/4%.

Grâce à ses nouvelles prestations, la caisse peut maintenant

offrir les mêmes avantages que les grands établissements bancaires. La banque est désormais ouverte le mardi matin et le vendredi après-midi. Mme Antoinette Reichen, d'Engollon, a été engagée dans cette nouvelle optique.

Le gérant, Pierre-André Wenger, a précisé que le total du bilan dépassait pour la première fois les 3 millions de francs. Une progression de 10%! C'est avec un large sourire qu'il a pu annoncer un bénéfice de 8226 francs.

Au nom de la commission de surveillance, André Liechti, après son rapport, a proposé de porter l'intérêt sur les parts sociales à 6%. L'assemblée a accepté cette proposition à l'unanimité.

(ha)



Le partenariat était la vedette du séminaire organisé par Le Louverain. (Photo Schneider)

VOTATIONS FÉDÉRALES													CANTONALE	
	Initiative «Halte au bétonnage»		Initiative «Pour une région sans autoroute entre Morat et Yverdon»		Initiative «Pour un district du Khonau sans autoroute»		Initiative «Contre une autoroute entre Bienne et Soleure»		Arrêté fédéral sur la viticulture		Modification d'organisation judiciaire		Crédit pour l'Observatoire cantonal	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Neuchâtel														
Neuchâtel	1265	5956	1344	5858	1346	5696	1150	6040	3312	3358	2707	4111	5626	1564
Hauterive	73	516	98	494	91	493	78	511	303	246	341	315	490	96
Saint-Blaise	83	821	94	805	97	792	80	818	481	381	418	442	748	149
Marin-Epagnier	87	640	96	627	92	630	70	655	342	335	279	410	591	136
Thielle-Wavre	12	123	30	104	27	107	26	108	67	61	56	76	87	41
Cornaux	47	377	44	380	49	369	43	381	249	159	192	222	327	91
Cressier	36	371	39	368	46	359	37	370	242	153	171	217	314	88
Enges	5	85	14	76	14	76	8	82	49	31	32	51	64	19
Le Landeron	96	807	113	789	108	784	94	805	474	364	352	464	652	233
Lignières	35	185	34	185	37	181	29	190	116	89	87	120	161	52
Total	1739	9881	1906	9686	1907	9487	1615	9960	5635	5177	4635	6428	9060	2469
Boudry														
Boudry	129	854	139	843	141	832	121	859	526	401	389	519	805	177
Cortailod	117	916	132	904	140	880	113	919	561	402	411	524	865	168
Colombier	99	1006	17	1084	119	973	106	993	553	478	441	595	897	197
Auvernier	57	423	63	422	60	419	51	431	274	183	227	227	432	55
Peseux	127	1156	149	1134	143	1131	124	1159	580	633	485	727	1049	230
Cor.-Cormondèche ..	105	892	120	877	117	866	95	898	566	378	440	506	859	147
Bôle	181	341	188	332	176	337	55	466	271	227	206	289	432	82
Rochefort	48	237	47	236	46	236	40	245	132	126	116	142	228	54
Brot-Dessous	7	27	9	25	6	28	6	28	13	21	15	19	18	16
Bevaix	118	824	133	807	144	782	122	814	622	290	374	511	749	179
Gorgier-Chez-le-Bart	48	458	66	440	60	435	56	446	298	205	218	266	411	98
Saint-Aubin-Sauges ..	57	524	66	512	72	500	55	519	269	271	198	372	470	100
Fresens	10	67	13	61	11	62	10	65	72	4	40	30	57	19
Montalchez	6	42	9	39	6	38	7	38	36	11	16	27	32	16
Vaumarcus	4	63	5	62	6	61	5	62	43	17	33	29	51	15
Total	1113	7830	1156	7778	1247	7580	966	7942	4816	3647	3609	4783	7355	1553
Val-de-Travers														
Môtiers	33	162	34	161	37	157	37	158	93	88	91	94	156	36
Couvet	63	455	71	447	65	445	50	467	193	302	173	321	406	106
Travers	48	226	52	223	44	225	34	243	144	125	114	149	196	80
Noiraigue	14	75	17	72	17	72	15	74	35	50	35	50	66	24
Boveresse	14	122	15	120	15	120	10	126	58	68	37	97	84	54
Fleurier	66	530	72	526	78	511	65	532	221	325	197	365	464	128
Buttes	10	123	15	118	14	118	12	120	54	74	43	84	104	26
La Côte-aux-Fées ...	16	157	19	154	21	151	22	150	87	76	52	109	134	35
Saint-Sulpice	10	69	8	71	7	71	8	71	41	31	34	40	59	19
Les Verrières	11	178	9	178	5	180	7	180	60	125	50	131	114	68
Les Bayards	7	57	9	55	7	56	11	53	41	24	25	37	46	20
Total	292	2154	321	2125	310	2106	271	2174	1027	1288	851	1477	1829	596
Val-de-Ruz														
Cernier	63	406	73	395	73	392	57	409	214	225	176	266	386	80
Chézard-Saint-Martin	42	372	69	347	64	343	50	363	209	178	160	228	334	78
Dombresson	53	252	52	256	57	245	48	259	153	134	105	184	235	67
Villiers	13	92	14	90	14	88	15	88	44	50	28	68	76	27
Le Pâquier	18	64	23	59	22	60	16	66	35	37	30	42	57	25
Savagnier	20	202	21	202	26	195	19	204	113	107	93	122	168	56
Fenin-Vilars-Saules ..	17	132	17	132	20	127	18	130	82	59	62	78	119	30
Fontaines	26	175	29	173	28	173	22	181	91	100	71	119	156	41
Engollon	4	31	4	31	4	31	4	31	24	11	17	16	32	4
Fontainemelon	51	264	70	243	49	258	52	256	117	173	105	189	257	59
Les Hauts-Geneveys ..	22	214	33	203	31	199	25	210	90	133	74	144	181	54
Boudevilliers	31	132	30	133	32	129	24	139	89	68	64	86	121	44
Valangin	16	96	16	95	17	92	15	93	68	39	49	55	82	25
Coffrane	14	116	24	106	14	114	15	115	67	55	42	78	94	34
Geneveys-s/Coffrane	43	229	48	224	54	214	44	227	114	147	86	173	201	64
Montmollin	58	85	26	117	25	118	24	118	76	59	57	76	119	25
Total	491	2862	549	2806	530	2778	448	2889	1586	1575	1219	1924	2618	713
Le Locle														
Le Locle	293	2466	371	2384	351	2378	286	2467	1097	1487	1017	1632	2233	517
Les Brenets	27	248	25	246	28	240	22	248	127	135	97	159	222	49
Le Cerneux-Péquignot	12	103	17	98	21	91	10	104	62	51	41	67	91	25
La Brévine	11	146	14	143	17	138	14	141	99	56	65	81	122	33
Bémont	1	34	2	33	2	32	2	33	24	11	7	26	19	16
La Chaux-du-Milieu	10	129	11	127	14	124	13	126	86	44	62	66	118	22
Les Ponts-de-Martel ..	26	367	33	360	26	363	19	372	168	175	149	187	303	81
Brot-Plamboz	4	77	4	77	7	75	4	78	53	25	29	38	42	37
Total	384	3570	477	3468	466	3441	370	3569	1716	1984	1467	2256	3150	780
La Chaux-de-Fonds														
La Chaux-de-Fonds ..	1174	6985	1313	6806	1336	6713	969	7161	3215	4270	2764	4916	6319	1757
Les Planchettes	11	59	12	58	14	56	11	59	38	29	26	38	51	16
La Sagne	48	246	42	250	40	249	35	256	160	122	119	157	213	75
Total	1233	7290	1367	7114	1390	7018	1015	7476	3413	4421	2909	5111	6583	1848
Récapitulation														
Neuchâtel	1739	9881	1906	9686	1907	9487	1615	9960	5635	5177	4635	6428	9060	2469
Boudry	1113	7830	1156	7778	1247	7580	966	7942	4816	3647	3609	4783	7355	1553
Val-de-Travers	292	2154	321	2125	310	2106	271	2174	1027	1288	851	1477	1829	596
Val-de-Ruz	491	2862	549	2806	530	2778	448	2889	1586	1575	1219	1924	2618	713
Le Locle	384	3570	477	3468	466	3441	370	3569	1716	1984	1467	2256	3150	780
La Chaux-de-Fonds ..	1233	7290	1367	7114	1390	7018	1015	7476	3413	4421	2909	5111	6583	1848
Total canton	5252	33587	5776	32977	5850	32410	4685	34010	18193	18092	14690	21979	30595	7959

Bonne note une fois de plus

Assemblée générale et examens à l'Ecole de musique du Jura bernois

L'EM-JB a tenu ses assises annuelles dernièrement à Saint-Imier. Comme chaque année, les comptes sont attendus avec intérêt et une fois de plus ces derniers bouclent avec un léger bénéfice, soit 210,30 fr sur un roulement de 749.910,35 fr.

M. Silvano Fasolis, directeur et fondateur de l'école, précise dans son rapport que 575 élèves ont fréquenté les cours dispensés en 1989 par 36 professeurs. Il a été organisé 14 auditions d'élèves ce qui représente environ 400 productions.

Durant l'année écoulée, Mlle Sarah Oriet a obtenu son diplôme d'initiation musicale et M. Maurice Bernard, également professeur dans l'école, a eu droit au fameux Guinness pour avoir fabriqué la plus petite trompette du monde.

De nouveaux professeurs ont été engagés, il s'agit de: M. Claude Lanz, Mme Marlène

Guenat, Mme Anne-Lise Schild, Mlle Marie-France Musard, Mlle Nadine Zeller, M. René Michon, M. Anton Müggli, M. Lionel Zürcher et M. Claudio Sacco. Il est à relever que ce dernier est non voyant et que, malgré ce gros handicap, il remporte un grand succès auprès de ses élèves.

M. Maurice Bernard a été désigné comme représentant des professeurs et Mme Marie-Claude Burri de Court ainsi que M. Jean-Pierre Aellen de Tavannes ont été nommés pour siéger au sein du comité.

M. le président Pierre Schwab, dans son rapport très apprécié, se plaît à relever la bonne marche et l'évolution constante de l'institution, sans oublier de remercier et féliciter chacun.

EXAMENS 1990

Comme chaque année depuis maintenant 5 ans, les examens,

qui sont facultatifs, ont remporté un beau succès. Les experts venus du Conservatoire de Berne se sont plu à relever la qualité de l'enseignement et le sérieux de la préparation des candidats. Les résultats les plus brillants ont été obtenus par: Nathalie Stalder, Muriel Rais, classe de certificat piano; Nadia Oberli et Anne-Laure Letousey, classe de certificat guitare; Aline Houriet, classe de certificat flûte traversière; Olivier Niederhauser, classe de certificat trompette.

CONCERT DE CLÔTURE

Il y a lieu de préciser que pour la première fois un examen pour l'obtention du certificat de fin d'études sera organisé le 11 mai prochain et qu'un grand concert de clôture, avec la participation de l'orchestre de chambre de La Neuveville, aura lieu à la Salle de spectacles de Saint-Imier le 16 juin 1990.

(sp)

Nuages à l'horizon

Saint-Imier: le VBC Echo à la recherche d'un(e) président(e)

L'assemblée annuelle du VBC Echo Saint-Imier n'a pu résoudre que les problèmes courants. Il reste encore bien du pain sur la planche, d'ici à ce que les structures du club soient assainies. Mais des sportifs ne sauraient baisser les bras devant telle «adversité»!

Une trentaine de personnes ont pris part aux assises d'un club qui semble à la recherche de son second souffle. Si la société avait atteint son apogée il y a quelques années, qui pouvait alors aligner une équipe en première ligue nationale, le stock de pain blanc paraît actuellement mangé. En effet, le manque de dirigeants se fait sentir à tous les niveaux.

LES DEUX PREMIERS POSTES VACANTS

N'ayant pu effectuer qu'un minimum de travail, en raison d'une surcharge d'obligations diverses, le président Pierre-Yves Lörtscher démissionne. Le poste de vice-président étant également vacant, le comité du club devra s'atteler à un rude la-

neur, pour dénicher dans un proche avenir deux «oiseaux rares» capables de gérer sa société. De surcroît, Christiane Bauer démissionnant elle aussi, le VBC est encore à la recherche d'un caissier.

Le comité d'Echo se présente donc actuellement comme suit: président, vacant; vice-président, vacant; caissier, vacant; président technique, Claude Zwahlen; secrétaire des procès-verbaux, Florence Waecker; secrétaire, Marika Zanella; presse, Marie-Rose Previtali; membres assesseurs, Francine Dougoud et Nathalie Girardin.

FINANCES SAINES, MAIS...

Au niveau financier, si la situation du club semble saine, avec un actif avoisinant 10.000 francs, il se pose tout de même différents problèmes. Plusieurs membres n'ont pas fait parvenir leurs décomptes à temps, les comptes finaux n'ont pu être présentés, ce qui dénote une absence certaine de sérieux.

Cependant et c'est fort heureux, la santé d'Echo est meil-

leure au niveau purement sportif. Même si les entraîneurs ne sont pas légion, toutes les formations engagées dans le championnat de l'Association régionale Jura-Seeland, à une exception près, seront encadrées par un entraîneur. Les bénévoles en question se répartissent les équipes comme suit: Claude Zwahlen, première équipe et juniors A+; Cyril Hug, juniors A; Marie-Rose Previtali, juniors B; Valérie Aeschlimann, minivolleyball; Elisabeth Godel, Mikado.

Déjà autogérée cette saison, la seconde garniture féminine, qui a obtenu une brillante promotion en quatrième ligue, continue sur le même mode d'entraînement.

Par ailleurs, si Marianne Lautenschlager cesse d'entraîner les juniors, elle qui a déjà énormément œuvré pour Echo, le club peut se targuer de posséder, en la personne de Claude Zwahlen, un sociétaire hors pair, au four et au moulin depuis plusieurs saisons, il a été vivement remercié à l'occasion de cette assemblée. (teg)

Des nominations

Le Conseil municipal imérien a choisi

A la suite de la démission de Jean-Claude Lehmann, en tant qu'inspecteur du feu, le Conseil municipal a désigné, pour lui succéder, Jean-Jacques Zaugg. Conformément à la législation en vigueur, ce dernier devra suivre les cours de formation ad hoc, avant de pouvoir assumer cette nouvelle fonction.

Au Service des œuvres so-

ciales par ailleurs, le Conseil municipal a nommé Martine Baume en qualité d'employée à temps partiel. Ainsi, dès le 2 avril prochain, ce service fonctionnera de manière continue et la population pourra, durant les heures d'ouverture des bureaux de l'administration, joindre Rémy Aellig ou sa collègue en prenant contact au préalable té-

léphoniquement, au (039) 41.20.44.

Les autorités souhaitent à Mlle Baume beaucoup de satisfaction dans l'exercice de sa nouvelle fonction. Le Conseil municipal a pris acte avec regret de la démission de Nelly Meister, en qualité de membre du Conseil général, avec effet immédiat. Il la remercie du travail

qu'elle a effectué au service de la communauté.

Pour remplacer la démissionnaire, Erwin Bütikofer a été déclaré élu, conformément aux résultats des élections municipales de 1986. L'exécutif local le félicite de cette nomination et lui souhaite plein succès dans cette activité. (cm)

SERVICES

JURA BERNOIS

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirel, ☎ 41 20 72. En suite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salo-

moni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

L'annonce, reflet vivant du marché

fax service
«Pour être relax... usez du fax»
FAX-BUREAUTIQUE
SERRE 67, LA CHAUX-DE-FONDS, ☎ 039/234 420
Venerio Redin 012073

INSTITUT T SUBOS
membre Fédération Suisse des Masseurs
ECOLE DE MASSAGE
classique-«sportif», anatomie, réflexologie
Niveau: familial et professionnel
Cours avec diplôme: intensif, du soir, de week-end
Informations et inscriptions: tél.: (032) 22 92 19
10, rue de l'Équerre 2502 Bienne
06-3121/4x4

LA CHAUX-DE-FONDS
Ville propre
Facilitez l'accès aux hommes de la voirie...
Déposez vos sacs à ordures au bord du trottoir...
Stationnez votre véhicule en conséquence!
28-012406

REVÊTEMENTS DE SOLS
Bolomey
Moquette - Lino - Plastique
Bois-Noir 41, ☎ 039/26 03 26
2300 La Chaux-de-Fonds 012483

COMPACT DISC Toutes les nouveautés à des prix avantageux.
Jean Marc
Numa-Droz 4
La Chaux-de-Fonds
28-012035 Tél. 039/28.79.28

Nous demandons à acheter
horlogerie ancienne
montres, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie (par exemple: livres d'A. Chapuis).
CHRISTOPHE GRIMM
Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne, ☎ 032/41 19 30
28-300354

Un prêt personnel de la Banque ORCA: le chemin le plus simple pour l'argent liquide:
039/23 80 90
Banque ORCA
Avenue Léopold-Robert 53a
2300 La Chaux-de-Fonds
Banque ORCA
Société affiliée de l'UBS
44-007221

JE RÉPARE
Pendules, régulateurs et montres anciens et nouveaux, vente de pendules et montres anciennes, achat, vente fournitures.
Service à domicile sur demande.
HORLOGERIE ROCHAT
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00
28-012428

immobilier
A remettre
commerce non alimentaire
centre ville.
Affaire intéressante pour personne voulant se créer une situation indépendante.
Faire offres sous chiffres 91-383 à ASSA Annonces Suisses SA, 2301 La Chaux-de-Fonds

IMMOBILIER
Pour vendre votre
terrain villa appartement immeuble
Adressez-vous à:
Compagnie Foncière La Chaux-de-Fonds SA
6, rue des Granges
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 14 14
012485

immobilier
A vendre aux Geneveys-sur-Coffrane
immeuble en parfait état
comprenant:
- un grand appartement duplex;
- un atelier;
- 2 garages;
- plusieurs places de parc;
- terrain à construire.
Ecrire ou téléphoner à:
CGB Immobilier,
Champs-Montants 10b, 2074 Marin.
☎ 038/33 61 34
28-000185

☎ 021 29 59 71
A louer à La Chaux-de-Fonds,
appartement de 5 pièces
121 m², cuisine agencée, cheminée de salon, 2 salles d'eau. Garage à disposition. Loyer: Fr. 1550.- charges en sus
Libre tout de suite ou à convenir
Renseignements:
DAGESCO SA - ☎ 021/29 59 71
int. 355
22-001226
DAGESCO SA
RÉGIE - PROMOTION - COURTAGE
44, avenue du Général-Guisan
1009 Pully
depuis 1958

A louer à La Chaux-de-Fonds
grand appartement de 3 pièces rénové
cheminée.
Pour tout renseignement:
après 19 heures
☎ 039/23 64 23
06-002528

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039/271 171
LAISSÉZ-NOUS FAIRE!
Vous voulez vendre votre bien immobilier (terrain, villa, appartement, immeuble) etc. Un coup de fil et nous nous chargeons de tout le reste.
MEMBRE SNGCI
28-000192

A vendre au centre ville
duplex
partiellement rénové, 323 m².
A louer
chambre meublée
à jeune fille.
☎ 039/26 72 73
91-661

A vendre
immeubles locatifs
à rénover.
Libre de baux.
Ecrire sous chiffres 28-950369 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

A louer tout de suite ou pour date à convenir
SPLENDIDES APPARTEMENTS DUPLEX, tout confort, entièrement rénovés,
4 pièces, pignon, avec ascenseur.
Une visite portes ouvertes aura lieu le mercredi 4 avril 1990 de 15 h 30 à 17 h 30.
Situation: Numa-Droz 88.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Géranica & Bolliger SA, Léopold-Robert 12 à La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77.
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMOBILIER
SNGCI
28-012057

Bienne et Laufon plus sensibles

Votations: les différences par régions

Comme la Suisse dans son ensemble, le canton de Berne a dit six fois «non», ce week-end, de manière plus ou moins nette il est vrai. Et c'est en comparant les résultats des districts romands, bilingue et lauffonais, que l'on relève de sensibles différences de... sensibilité, face au problème du bétonnage surtout, de la viticulture secondairement.

C'est ainsi, comme le montre le tableau ci-contre, que les trois districts francophones présentent une majorité plus nette, face aux initiatives contre le bétonnage et les autoroutes, que l'ensemble du canton. Le Laufonnais entre par contre dans des proportions assez similaires à celle de l'électorat bernois en général, tandis que le district de Bienne comporte une plus grande part de population pour qui l'environnement passe avant les «joies» de la voiture.

Au chapitre de l'arrêté sur la viticulture, il est intéressant de relever que les trois districts du Jura bernois l'ont accepté, de surcroît avec - exception faite de Moutier - une différence positive plus importante, pour chacun d'eux, que celle enregistrée dans le canton de Neuchâtel.

Quant à la révision de l'organisation judiciaire, le Jura bernois a montré lui aussi une opposition plus nette que sur l'ensemble du canton. (de)

District de Courtelary	Initiative «Halte au bétonnage»		Initiative «Pour une région sans autoroute entre Morat et Yverdon»		Initiative «Pour un district du Knouau sans autoroute»		Initiative «Contre une autoroute entre Bienne et Soleure»		Arrêté fédéral sur la viticulture		Modification d'organisation judiciaire	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Corgémont	73	295	71	294	84	272	73	295	163	189	168	181
Cormoret	18	109	17	110	21	103	12	114	64	53	50	68
Cortébert	34	87	36	82	38	81	38	82	66	49	46	60
Courtelary	40	204	43	201	47	197	40	204	121	96	111	113
La Ferrière	27	99	20	102	21	99	23	99	87	33	60	52
La Heutte	21	93	22	89	20	90	25	87	47	59	37	67
Orvin	66	170	58	178	58	176	58	181	99	122	87	136
Péry	68	283	78	275	81	270	74	280	178	154	180	156
Plagne	30	68	28	67	23	66	23	75	33	55	31	56
Renan	54	145	57	139	59	137	50	147	94	86	87	94
Romont	15	37	16	36	12	38	22	31	26	20	18	26
Saint-Imier	172	962	183	945	192	933	147	987	582	483	459	618
Sonceboz-Sombeval	36	276	41	271	58	251	43	268	159	114	125	152
Sonvilier-Village	35	177	32	178	39	170	31	180	127	75	111	94
Sonvilier-Montagne	18	31	19	29	22	23	15	32	37	6	20	27
Tramelan	196	1088	204	1078	207	1074	197	1083	572	614	489	721
Vaufelin	24	107	37	91	32	95	31	99	71	53	58	60
Villeret	58	176	63	169	67	164	54	180	103	114	82	139
TOTAL	985	4407	1025	4334	1081	4239	956	4424	2629	2375	2219	2820
Récapitulation des districts												
Courtelary	985	4407	1025	4334	1081	4239	956	4424	2629	2375	2219	2820
Moutier	982	3944	978	3916	1105	3728	978	3935	2332	2260	1851	2828
La Neuveville	317	1224	355	1179	356	1165	308	1230	857	588	699	724
Laufon	966	1870	1140	1689	1117	1711	1182	1645	1050	1639	1025	1677
JURA BERNOIS	3250	11445	3498	11118	3659	10843	3424	11234	6868	6862	5794	8049
Bienne	5407	8932	6218	8086	6158	8040	6286	8104	5693	7606	6213	7240
TOTAL CANTON	80638	168817	96865	151912	96564	151427	105477	143701	196367	129151	108437	127444

Participation au scrutin: 37,7%

Un concert à succès

L'église de Renan a vibré aux accents de la musique tzigane

Une église pleine de monde sous le charme de deux interprètes. La magie de la musique tzigane révélée magistralement par un violon, un accordéon, et une présence scénique indiscutable, de Coline Pelatton et Thierry Chatelain.

Les deux artistes, sur des thèmes de provenance hongroise, roumaine, russe, etc., ont parfaitement rendu l'esprit de la musique tzigane.

Le violon de Coline devient magique entre ses doigts. Quant à l'accordéon de son partenaire, il est à lui seul, tout un orchestre.

La musique tzigane passe par tous les sentiments. Des accords très doux, très fins, d'une grâce exquise, sont emportés soudain par une fougue irrésistible où parfois s'interposent des passages langoureux et envoûtants. Que dire alors de la voix de Coline qui donne à certains moments une dimension autre et



tout aussi envoûtante à ces rythmes typiques.

La complicité des deux musiciens ajoute une grâce particulière à leur interprétation. Le sourire de Coline et surtout l'expressivité de son regard, répondent au regard attentif et grave parfois, de son partenaire; tout cela empreint de simplicité.

En un mot, un concert à grand succès dans le cadre chaleureux de l'église qui offre, on le sait une acoustique parfaite. (hh)

Accident de parapente à Chasseral

Un accident d'un adepte de parapente, sur le versant sud dans la côte de Chasseral, s'est produit hier à 12 h 30 pour une cause que l'enquête se chargera d'établir. Comme l'endroit est très accidenté,

il a été fait appel à un hélicoptère de la Rega qui a pris en charge le blessé, M. Heinz Sieber, 29 ans, domicilié à Kerzers, pour le transporter à l'Hôpital de l'île à Berne.

On songe déjà à la rentrée

Courtelary, Cormoret et Cortébert: classes réparties

L'année scolaire n'est pas encore terminée, mais il faut déjà songer à la rentrée d'août. En clair, trois écoles, neuf enseignants et 141 élèves, provenant de Courtelary, Cormoret et Cortébert, à répartir sagement.

La commission de coordination qui, comme son nom l'indique, s'efforce de régler au mieux les problèmes résultant de l'échange d'élèves des trois communes susmentionnées, a siégé récemment, sous la présidence de Jean-Louis Augsburg. Représentants des trois commissions scolaires et enseignants composaient ainsi une table qui, arguments pas toujours concordants, allaient néanmoins tenter de trouver la solution idéale pour la rentrée scolaire d'août prochain.

AIDER LES PETITS

Avec un effectif d'au moins 26 élèves, les enfants de la première année seront scindés en deux groupes. Les 13 de Courtelary formeront une classe confiée aux bons soins de Mme Abplanalp, tandis que les 3 de Cormoret et les 10 de Cortébert se retrouveront dans cette dernière localité, pour étoffer la seconde classe, que conduira Mme Cuadros.

Les 2e, 3e et 4e des trois vil-

lages se rendront à Courtelary, dans les classes respectives de Mlle Gagnebin, MM. Droz et Borruat. Le collège de Cormoret accueillera par ailleurs tous les élèves de 5e et de 7e années, que Mmes Py et Müller tenteront de conduire sur la voie du succès. M. Eichenberger s'occupera, à Cortébert, des élèves de 6e année, tandis qu'à Courtelary, la classe de 8e et 9e sera, comme par le passé, l'affaire de M. Stück.

Les prévisions, pour l'année scolaire 1991-1992, permettent déjà d'affirmer qu'il sera à nouveau nécessaire de privilégier les petits, en ouvrant deux classes de première année, les effectifs des trois villages descendant la trentaine de bambins. Créer dès les premiers jours de la scolarité obligatoire les conditions favorables à l'épanouissement des élèves, telle est la volonté de la commission. Faut-il l'en blâmer?

COURSES SCOLAIRES ET BUS DENTAIRE

De l'île de Saint-Pierre au Tessin, les enseignants des neuf

classes concernées ont exposé leurs projets de courses scolaires pour l'année qui s'achève. Pour ne pas rompre avec l'habitude, la moitié au moins du coût de chaque excursion sera pris en charge par les caisses dites «des fonds de courses», alimentées surtout par le ramassage du vieux papier, les ventes diverses ou les services ponctuels rendus à la communauté.

Particulièrement satisfaits des prestations offertes par le bus dentaire scolaire, les représentants de Cortébert ont invité leurs collègues de Courtelary et de Cormoret à étudier l'éventualité d'un séjour annuel de la clinique dentaire scolaire dans leur localité.

Après l'échange d'élèves et l'achat d'un nouveau véhicule de transport, il s'agirait là d'un pas supplémentaire vers une coordination encore plus efficace et dont les premiers bénéficiaires seraient, à n'en pas douter, les parents et les enfants. (ec)

«L'âme» en peine

Concert sacré saboté à La Neuveville

«L'âme jurassienne», chorale de Moutier, devait chanter hier à la Blanche église de La Neuveville. Comme nous l'avons annoncé, le concert a été annulé, suite à des menaces signées des «Sangliers». La chorale a tenu à dire toute sa déception à la presse.

Le voyage en car de Moutier à La Neuveville n'a pas été annulé par le chœur mixte «L'âme jurassienne», ni le souper qui était prévu dans un des établissements publics du lieu. Mais, à l'heure où les 60 choristes auraient dû entamer leur concert à la Blanche église, la présidente de la société, Mme Monique Pretat, confiait la déception de chacun à la presse.

Traînés de «bande d'enfoirés venus semer le trouble dans l'église avec des chansons alcooliques et politiques» par le groupe pro bernois «Sangliers», qui menaçait par ailleurs de se manifester, les choristes avaient préparé un concert sacré d'entente avec le conseil de paroisse...

Les menaces ont été prises au sérieux par les conseillers paroissiaux qui ont préféré annuler le concert. «Ont-ils manqué de courage?» s'est demandé la présidente de «L'âme jurassienne» qui a reconnu par ailleurs qu'elle «pouvait comprendre cette décision».

Fêtant cette année les 15 ans de sa fondation, le chœur mixte ne «pensait pas avoir droit à une telle publicité» pour marquer l'événement... Samedi soir, devant 350 personnes venues les écouter à Moutier, les choristes ont chanté sous la direction de Christian Giger, «L'Alléluia», le «Credo», le «Noël» et les autres œuvres à caractère sacré qui composaient leur programme.

La société déplore que «la liberté de s'exprimer par le chant n'est pas garantie dans la partie Sud du Jura, ce qui est regrettable pour l'art choral et les Neuvevillois qui avaient réservé leur dimanche», sans parler des trois musiciens professionnels engagés pour accompagner le chœur. AT

TRAMELAN

Une lueur d'espoir

Prestation prometteuse des judokas tramelots

Pour leur première sortie, lors du tournoi pour écoliers qui s'est déroulé dernièrement à Lyss, les judokas du club local ont fait preuve de beaucoup de lucidité et d'un esprit de combativité très présent.

Les responsables du club sont très satisfaits des prestations

techniques de leurs protégés qui, s'ils n'ont pas obtenus de médailles, ont laissé apparaître enfin une belle lueur d'espoir. Sandy Vuilleumier, Bastien Béguelin, Cédric Liechti, Maheta Molango, Fabio Monti et Yann Schindler ont participé à cette compétition. (comm/vu)

Oui au crédit pour l'électricité

Appelé à se prononcer sur l'octroi d'un crédit d'investissement de fr 215.000 pour le renforcement du réseau d'électricité dans le secteur rue des Planes, rue du Champ Fleuri, rue des Prés, le corps électoral l'a accepté par 871 oui contre 380 non et 23 bulletins blancs. La participation a été de 39,3%. (vu)

Fantaisie polychrome à La Neuveville

Bram van Velde à la galerie Noëlla G.

Bram van Velde n'est plus, mais son œuvre passionne toujours plus les amateurs d'art. Exposé récemment au Centre Pompidou à Paris, l'artiste hante actuellement la galerie Noëlla G. où ses œuvres rayonnent de fantaisie polychrome aux côtés d'intéressantes sculptures d'Yves Mohy.

Gouaches, lavis et lithographies éclatent littéralement de leurs cadres sous l'impulsion d'une peinture énigmatique, impulsive, très lumineuse. On se laisse captiver par le mouvement, par une impression d'iro-

nie sous-jacente. L'œuvre de Bram van Velde est spirituelle dans tous les sens du terme.

Les sculptures d'Yves Mohy sont un jeu d'assemblages inattendus, où la fragilité et la force s'unissent. Le bois, la pierre, la terre, le fer: mariés les uns aux autres, ils occupent l'espace avec d'heureuses trouvailles. (at)

● L'exposition est ouverte jusqu'au 24 avril, à la galerie Noëlla G., (La Neuveville), du jeudi au samedi de 14 à 18 heures ou sur rendez-vous (fermée du 8 au 20 avril).

Soutien à «Soleil»

Plus de 500 personnes manifestent à Porrentruy

Près de cinq cents personnes, dont en majorité des jeunes, ont manifesté pacifiquement samedi à Porrentruy, en faveur du demandeur d'asile angolais «Soleil» qui est menacé d'expulsion. Les orateurs ont rappelé, sous des calicots faisant référence à l'affaire Musey, les promesses faites à l'époque par le Gouvernement. On a cité aussi les déclarations des ministres actuels, pendant la lutte jurassienne d'indépendance.

Un député de Porrentruy a en outre présenté une nouvelle pétition lancée notamment par SOS Asile Jura. Cette pétition, qui sera adressée au Gouvernement, ne se réfère pas au cas de «Soleil» mais demande que l'exécutif jurassien, selon ses promesses antérieures, intervienne afin que tous les anciens demandeurs d'asile, en Suisse depuis plus de trois ans, obtiennent un permis de séjour. Parmi eux, on trouve plusieurs familles avec enfants qui sont menacées d'expulsion. Les députés jurassiens vont en outre écrire au Gouvernement et intervenir lors de la prochaine séance du Parlement.

On a entendu aussi l'abbé Bernard Miserez qui a mis en évidence l'espérance et les valeurs de l'Evangile en faveur des demandeurs d'asile établis chez nous.

Pour sa part, «Soleil» poursuit sa grève de la faim qu'il a entamée il y a onze jours. Son

avocat a fait parvenir samedi au Gouvernement une requête lui demandant de solliciter l'octroi

à «Soleil» d'un permis provisoire de deux ans, renouvelable. «Soleil» s'est déjà engagé à ren-

trer en Angola, si une situation politique normale s'y rétablit. (Imp)



Plus de 500 personnes sont descendues dans la rue.

(Photo Bist)

PARTI PRIS

La grandeur ou...

Dans le cas de «Soleil», comme dans celui des familles Unlucan, Balcin, Ricardo, et demain dans tant d'autres cas - car de nombreux demandeurs d'asile sont dans le Jura depuis plus de trois ans et n'ont pas encore obtenu le droit d'y demeurer ce qui laisse

prévoir d'autres refus douloureux - le Gouvernement jurassien sera aux prises avec des dossiers difficiles. Nombre de ces cas ne respectent pas, stricto sensu, les termes de la loi. Mais la plupart, comme «Soleil» et comme d'autres, au regard de principes humanitaires élémentaires, ont le droit de rester dans le Jura.

Le Gouvernement devra choisir entre la loi et les principes

humanitaires, au risque de s'opposer au pouvoir fédéral qui regarde, lui, la loi. Quelle position l'exécutif prendra-t-il? Quelle position le peuple jurassien veut-il qu'il prenne?

Selon les réponses qui seront données ces prochaines semaines à ces interrogations, le Jura sera grandi ou bien relégué dans l'armoire des illusions perdues...

Victor GIORDANO

Conservatrice nommée

Un poste à mi-temps au Musée de Porrentruy

Le Conseil de la Fondation du Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy qui groupe la Municipalité, la Paroisse, la Bourgeoisie, ainsi que l'Etat du Jura, a nommé Mme Jeanine Jacquat, conservatrice du musée à mi-temps, à partir du 1er juillet. Mme Jacquat occupait déjà cette fonction à un tiers de temps.

L'augmentation de son activité permettra une mise en valeur plus intense des importantes collections du Musée qui seront

augmentées par le Trésor de la Paroisse catholique. Il contient quelques objets d'une très grande valeur. L'aménagement des locaux est prévu dans les travaux de rénovation de l'ancien hôpital qui sont en cours. La conservatrice doit en outre se vouer à l'étude scientifique des collections, à l'élaboration des inventaires et à l'organisation d'expositions temporaires ou permanentes «pour le plaisir et la formation du public».

V. G.

Encore une centenaire

Ancienne enseignante fêtée à Vendlincourt

La profession d'enseignant, dit-on, mène à tout, à condition d'en sortir. On ne sait si cette boutade contient du vrai. Une chose paraît certaine: la profession d'enseignant maintient en forme et promet de longues retraites.

Le Jura fêtait en effet samedi son doyen, Albin Rérat, ancien régent d'Asuel, âgé de 103 ans. Dimanche, une ancienne institutrice, également connue pour sa grande sévérité, Berthe Boinay, de Vendlincourt, faisait ses premiers pas dans sa centième année, au Home de Miserez où elle se trouve depuis quelques années.

Berthe Boinay vit une vieillesse heureuse. Elle jouit de toutes ses facultés, même si parfois la mémoire lui fait défaut. Elle a encore un bon coup de fourchette et aime lire son quotidien favori chaque jour et regarder la télévision. Son amour de l'enseignement et des enfants lui est resté. Elle prend grand plaisir à recevoir les visites de ses petits-neveux et petites-nièces. Elle a été fêtée hier par la visite du ministre des Affaires sociales M. Gaston Brahier qui lui a remis la traditionnelle enveloppe promise par l'Etat à qui entre dans sa centième année.

V. G.

offres d'emploi



LA DIRECTION DES FORÊTS DU CANTON DE BERNE

met au concours un poste de

FORESTIER

comme collaborateur scientifique de la CONSERVATION DES FORÊTS DU JURA BERNOIS avec siège à 2710 TAVANNES.

TÂCHES:

collaboration étroite avec les ingénieurs forestiers de la Conservation des forêts, notamment dans les domaines suivants:

- aménagement forestier;
- formation et perfectionnement professionnels; si possible moniteur de l'OFCS, Soleure;
- projets subventionnés;
- protection de la forêt;
- gestion du matériel technique;
- travaux pour tiers, dans le cadre de l'exécution de certaines tâches en remplacement des forestiers de tirage.

PROFIL:

- diplôme fédéral de forestier ou brevet cantonal;
- personne aimant le contact avec le public et l'administration cantonale ou communale;
- expérience professionnelle souhaitée;
- intérêt pour les tâches d'enseignement technique et/ou relations publiques;
- entregent et esprit d'initiative;
- pouvoir de discrétion.

LANGUES:

langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand (parlé et écrit).

LIEU DE TRAVAIL:

Tavannes.

TRAITEMENT:

selon l'échelle de traitement du personnel de l'Etat de Berne.

ENTRÉE EN FONCTION:

tout de suite ou à convenir.

DEGRÉ D'OCCUPATION:

100%.

Les postulation manuscrites accompagnées du curriculum vitae, de copies des certificats importants et des références devront être adressées à:

La conservation des forêts du Jura bernois, à l'att. de M. François Gauchat, conservateur des forêts, case postale 54, 2710 Tavannes, portant la mention «POSTULATION» jusqu'au 7 mai 1990.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au No de tél. 032/91 11 55, Conservation des forêts du Jura bernois à Tavannes. Tavannes, le 13 mars 1990.

DIRECTION DES FORÊTS DU CANTON DE BERNE
Conservation des forêts du Jura bernois

06-17599

L'annonce, reflet vivant du marché

Médecin-dentiste à La Chaux-de-Fonds cherche pour début août:

aide en médecine dentaire

Prière de prendre contact au 039/23 30 20.

28-124247

ret sa RECHERCHES ECONOMIQUES ET TECHNIQUES

Notre mandante, une entreprise du secteur **HABILAGE HORLOGER** (PME) nous a confié la mission de chercher son futur

directeur

Profil du poste:

- dépendant directement du Conseil d'administration, le titulaire assumera la responsabilité de l'ensemble des tâches d'une direction (marketing-vente, finance, administration technique, fabrication, service après-vente, planification, etc.).

Profil du candidat:

- formation technico-commerciale de préférence (ingénieur, ESCEA, HEC, équivalente);
- expérience professionnelle; avoir occupé un poste dirigeant si possible dans le secteur horloger (direction générale, de production, marketing-vente);
- personnalité affirmée, excellents contacts humains, apte à prendre des décisions et à les assumer;

■ Votre dossier complet, (lettre de postulation manuscrite, curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire) sera traité avec entière discrétion et est à adresser à M. C. Bobillier.

■ INDIQUER RÉF. 111.1

91-476

ret sa

Allée du Quartz 1
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/25 21 55
Fax 039/26 77 07

Restaurateur à La Chaux-de-Fonds cherche

secrétaire-comptable

environ 1 après-midi par semaine.

☎ 039/26 82 66

28-124282

Magasin d'alimentation au centre de La Chaux-de-Fonds, cherche

aide vendeuse

pour les après-midi.

☎ 039/28 51 03

et 039/28 50 21

28-124248

Vous qui êtes

employés(ées)

dans diverses branches de l'industrie et du bâtiment et qui recherchez un changement de situation à court ou à moyen terme, téléphonez au 039/23 63 85.

28-012610

Restaurant à La Chaux-de-Fonds cherche:

sommelières et jeune cuisinier

☎ 039/26 82 66

28-124281



Osez le changement

Pour une société en pleine expansion, nous cherchons pour un poste stable:

UNE VISITEUSE SUR BOÎTES

qui pourrait de même s'occuper de petits travaux de bureau inhérents à la bonne marche de l'atelier.

Appelez sans tarder Patrice Blaser qui vous en dira plus.
28-012610

28-012610

31, av. Léopold-Robert
(Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

idealjob 23 63 83
Conseils en personnel



Raffinerie de Cressier

Recherche d'un meilleur environnement

désire engager pour son département «technique»

UN INGÉNIEUR ETS

en électronique ou électrotechnique

qui se verra confier, après une période de formation, l'étude, le développement, la coordination et le bon déroulement des projets d'instrumentation de notre entreprise.

Nous demandons:

- une connaissance des instruments de mesures et de régulations électriques et électroniques;
- un bon sens de l'initiative et de l'organisation;
- connaissances des langues française, allemande et anglaise;
- âge idéal: 23-30 ans.

Nous offrons:

- un travail varié et intéressant au sein d'une petite équipe dynamique;
- possibilités de développement et de formations par nos soins, dans le cadre du groupe Shell;
- des conditions sociales d'une entreprise d'avant-garde;
- semaine de 40 heures;
- restaurant du personnel.

Les intéressés sont priés de nous adresser leurs offres manuscrites accompagnées de leur curriculum vitae et certificats professionnels à Raffinerie de Cressier SA. Département du personnel, case postale 17, 2088 Cressier, ☎ 038/48 21 21

28-000350

Shell

Publicité intensive, Publicité par annonces

Les Jurassiens solidaires

Net refus des initiatives «Trèfle» et «Halte au bétonnage»

32,1% des Jurassiens se sont déplacés aux urnes en cette fin de semaine. 85% d'entre-eux ont rejeté sans équivoque les quatre initiatives «vertes». «Une participation honorable et des résultats nets» nous a dit, non sans satisfaction, le ministre

de la route François Mertenat. Pour le ministre de l'environnement et de l'équipement, la tendance est encore plus claire que prévue dans le Jura comme sur le plan suisse et ces résultats devraient inciter les autorités fédérales à permettre aux cantons de

terminer le plus rapidement possible le réseau des routes nationales sans restriction de crédits. François Mertenat espère que le Conseil fédéral prévoira pour 1990 déjà, des crédits supplémentaires afin de ne pas entraver la planification de construc-

tion de la Transjurane notamment.

Autre son de cloche chez les partisans des quatre initiatives. Pour le Delémontain, ancien député de combat socialiste au Parlement jurassien Max

Goetschmann, la défaite est lourde.

Les partisans de l'initiative s'attendaient à gagner tout de même 20 à 25% des voix. 15%, c'est peu!

Max Goetschmann regrette

que pour arriver à un tel résultat, il ait fallu utiliser des arguments mensongers comme celui de dire que l'acceptation de l'initiative «Halte au bétonnage» aurait mis en danger la construction de la Transjurane.

GyBi

Crédit cadre de 5 millions Delémont fait confiance à son exécutif

Par 1598 oui contre 644 non, les Delémontains ont accepté de débloquer un crédit-cadre de cinq millions de francs qui doit permettre à l'exécutif de la capitale d'activer sa politique d'acquisition ou de construction de logements sociaux.

Part 1507 oui contre 700 non, les Delémontains ont également accepté de laisser au Conseil communal la bride sur le cou concernant la gestion de ce fonds. Ce capital devrait notamment permettre à l'exécutif d'être compétitif lors d'achats de terrains en vue de construire des logements à prix abordables.

(GyBi)

District des Franches-Montagnes	Initiative «Halte au bétonnage»		Initiative «Pour une région sans autoroute entre Morat et Yverdon»		Initiative «Pour un district du Knonau sans autoroute»		Initiative «Contre une autoroute entre Bienne et Soleure»		Arrêté fédéral sur la viticulture		Modification d'organisation judiciaire	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Le Bémont	14	43	13	44	16	40	15	42	12	42	13	39
Les Bois	36	157	38	154	39	150	39	153	111	77	62	118
Les Breuleux	36	236	34	237	38	231	30	242	115	135	88	168
La Chaux-des-Breuleux	6	17	5	16	5	16	3	18	16	5	12	11
Les Enfers	8	30	9	29	8	30	8	30	24	6	16	18
Epauvillers	2	55	0	57	0	56	0	57	41	14	21	27
Epiquez	5	26	5	26	4	27	5	26	11	20	12	16
Les Genevez	10	91	7	91	12	86	8	91	43	51	29	70
Goumois	7	16	9	13	7	16	6	17	10	8	7	11
Lajoux	29	69	28	70	27	68	26	72	44	42	22	67
Montfaucon	15	97	15	98	14	96	12	101	54	56	37	70
Montfaverger	3	11	2	12	5	9	2	12	11	2	3	9
Muriaux	23	74	21	75	25	72	25	72	59	29	30	61
Le Noirmont	54	234	57	226	59	213	48	236	114	145	99	178
Le Peuchapatte	8	14	8	14	7	15	8	14	4	17	4	18
Les Pommerats	3	37	5	35	6	34	3	37	28	10	19	18
Saignelégier	43	270	36	271	40	261	28	281	137	157	88	213
Saint-Brais	10	46	12	44	11	44	9	47	38	12	19	28
Soubey	5	43	5	43	7	38	4	44	26	15	14	29
TOTAL	317	1566	309	1555	330	1502	279	1592	898	843	595	1169
Récapitulation par district												
Franches-Montagnes	317	1566	309	1555	330	1502	279	1592	898	843	595	1169
Delémont	1157	5302	1093	5317	1306	5065	1042	5364	3082	2825	1978	4127
Porrentruy	688	5013	629	5031	735	4095	606	5060	2988	2281	2080	3207
TOTAL	2162	11881	2031	11903	2371	11462	1927	12016	6968	5949	4653	8503

Participation moyenne: 32,1%

Nos voisins dans l'Europe de demain

Débat organisé par les socialistes d'Ajoie

Les élections cantonales approchent. Les socialistes jurassiens ont décidé de ranimer la flamme de leurs militants en organisant plusieurs débats dont le thème touche à l'actualité. La Fédération d'Ajoie et du Clos du Doubs était réunie samedi à Fontenais dans le fief de son ministre François Mertenat pour parler de «l'Ajoie et ses voisins dans l'Europe de demain».

«Cessez de mettre une frontière entre vous et nous!» Voilà le cri du coeur lancé samedi par Bernard Bedat, directeur du Lycée de Porrentruy et Européen avant l'heure, en direction de ses interlocuteurs français... «La frontière n'est plus une valeur...» a-t-il poursuivi. Message qui a laissé Guy Beche député du Doubs pensif, lui qui, quelques instants auparavant s'est dit fortement préoccupé par l'hémorragie de travailleurs qualifiés (12.000) qui passent quotidiennement la frontière pour se rendre en Suisse. Cette hémorragie qui va s'accroissant n'est pas près de tarir, la Suisse présentant actuellement une offre de quelque 16.000 postes de travail. Le canton du Jura lui, connaît depuis fort longtemps ce problème d'hémorragie, ses travailleurs les plus qualifiés ayant préféré de tous temps les rives du Rhin à Bâle et les rives du Rhône à Genève, à l'agreste calcaire jurassien. Cette évadon de forces vives est aujourd'hui

partiellement compensée par l'engagement de frontaliers.

Pour le député français Guy Beche, les problèmes actuels de formation et de logement posés par les frontaliers font que l'accord fiscal de 1983 sera probablement revu.

SÉVENANS LA JOLIE

Bernard Bédât s'est dit émerveillé de l'extraordinaire vitesse à laquelle l'Université de Sévenans se développe. Cette Université sise aux portes du Jura se rapproche davantage aujourd'hui d'une école polytechnique que d'une simple école technique. Des premiers contacts institutionnels ont été pris avec l'Uni de Sévenans en vue d'offrir aux lycéens jurassiens la possibilité de rejoindre ses facultés. Si les tractations actuelles aboutissent de part et d'autre, une première expérience d'élèves jurassiens étudiant à Sévenans pourrait être tentée au début de 1991 probablement dans le Département d'informatique.

Par ailleurs, les industriels jurassiens sont vivement intéressés pas l'appui scientifique que pourrait leur apporter cette université à l'instar de l'EPFZ ou l'EPFL.

TGV À LA PORTE DU JURA

Dans un autre domaine de formation, il est aussi question d'ouvrir la porte des écoles d'infirmeries de Belfort et de Mont-

béliard à des étudiantes jurassiennes. Sévenans, c'est une Université mais c'est également une gare qui pourrait devenir une gare de desserte du TGV. L'on parle maintenant avec toujours plus de précision de l'arrivée du TGV à Belfort pour 1997 et de Sévenans comme gare TGV.

Pour Bernard Bédât, il est évident que si les Suisses peuvent monter dans le TGV à Sévenans, ce nouveau noeud ferroviaire européen drainera tous les usagers de la chaîne jurassienne entre le canton du Jura et Soleure. Le ministre François Mertenat a quant à lui relevé que la construction de l'Europe était une chance pour l'Ajoie notamment en matière de voie de communications par route comme par rail.* Si le TGV aboutit à Sévenans, Porrentruy serait à 2 h 30 de Paris et à moins de 5 heures de Londres.

Un débat très nourri qui se poursuivra prochainement pour les socialistes par une rencontre des fédérations du Doubs, de Belfort, du Haut-Rhin et du Jura. Une rencontre a dit Michel Steullet au cours de laquelle nous mettrons tous les problèmes sur la table.

Gybi

* Lire à ce propos le dernier cahier de l'ADII «Transalp 2005: l'inconnue helvétique» que l'on peut obtenir à la case postale 344, 2740 Moutier

N'oublions pas la Pologne!

Appel à l'aide pour le groupement des invalides

Le Comité d'aide à la Pologne lance un appel à la population, aux industriels et artisans pour qu'ils manifestent leur solidarité envers les plus démunis des Polonais. Le Comité suisse d'aide à la Pologne s'occupe plus particulièrement des invalides appartenant au Syndicat Solidarnosc à Varsovie. On évalue le nombre d'invalides habitant la Pologne à environ cinq millions. Ce groupe se trouve dans une situation particulièrement difficile car on refuse de les embaucher et l'aide est peu organisée sur le plan national.

L'Association Solidarnosc aimerait commencer son activité en aidant ses membres à ouvrir leurs propres ateliers en contrepartie de quoi, ces établissements verseront un certain pourcentage de leurs gains dans un fond de solidarité. L'Association a besoin d'aide sous forme de matériel et de machines plutôt qu'une aide financière.

Le Comité suisse d'aide à la Pologne est à l'oeuvre depuis octobre 1989.

Sur le plan jurassien, c'est le Ministre Pierre Boillat qui patronne l'action.

Les handicapés polonais ont un besoin urgent de machines artisanales et d'outillages en état de fonctionnement ou facilement réparables, d'appareillages, d'installations et de produits destinés à des soins médicaux, de produits de nettoyage et ménagers, de denrées alimentaires sous forme de soupes et lait en poudre, conserves, huiles végétales, sucre, produits de soins à usage corporel.

● Pour tout renseignement ou enregistrement de dons: Fondation Les Castors, tél. (066) 66.46.95.

Quel souffle

Le Willem Breuker Kollektief à Saignelégier



Un concert exceptionnel à Saignelégier.

(Photo ps)

Là où le Willem Breuker Kollektief joue, les oreilles ne reposent plus! La boutade pourrait ressembler à celle d'Attila, mais elle n'a en fait rien de barbare et de péjoratif, car le Fans'Club des concerts de jazz du Soleil, forts de quelque cent auditeurs ont vivement apprécié celui de vendredi soir, à l'Hôtel de Ville de Saignelégier.

A concert exceptionnel, musiciens exceptionnels: les dix Hol-

landais du Collectif ont assourdi autant qu'enchanté par leur formidable souffle musicale, leur originalité et leur humeur facétieuse. Mais est-ce bien du jazz? Oui, sans conteste, même si les thèmes repris et transformés ont de forts relents sonores de fanfare, de cirque barnum, de pompe hollywoodienne, d'ouvertures magistrales classiques, de marches militaires, de locomotives conquérantes, de lanci-

nants et détonants cris de solitude. Tout est transcendé avec une énergie sans faille dans un système de vagues successives entrecoupées de solos délirants. La drôlerie décontractée des musiciens semble être après coup un effet permanent de décompression en opposition à la masse musicale ventilée, voire assenée, dans une harmonie générale rude, moderne, sans pardon. Un très beau concert. P.S.

Ecole en sursis

Les enfants des Cerlatez bientôt à Saignelégier

L'école des Cerlatez pourrait bien fermer ses portes à la fin de l'année scolaire en cours en juillet prochain. En effet, jeudi soir, une rencontre a réuni les représentants des autorités scolaires de Saignelégier et des Cerlatez, ainsi que les parents des Cerlatez. Par 7 voix contre 2, les parents se sont prononcés pour la

fermeture de leur petite école et le transport de leurs enfants à Saignelégier.

Quant aux deux maîtres, qui enseignent en duo, ils pourraient également être déplacés.

Le dossier est désormais entre les mains du Conseil communal de Saignelégier.

(y)

SERVICES

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Bøgli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.

NIVA 4x4



DÈS **16'950.-**

5 vitesses - Démultiplication :
10 vitesses avant + 2 arrière
Poids remorquable : 1500 kg.
Aussi en versions 30+40 km/h

Contactez votre agent **LADA**
NEUCHÂTEL : La Chaux-de-Fonds,
Garage Bart P., 039/28 40 17

22-001564

Samedi 7 avril 1990 3e BOURSE D'HORLOGERIE ET BIJOUTERIE ANCIENNE DE GENÈVE

Hôtel du Rhône
Quai Turrettini 1
de 8 à 17 heures

Entrée libre Parking de l'hôtel.

Achat, vente, échange, estimations.
Patek-Philippe, Rolex, Cartier, etc.

22-003321

ing.dipl. **FUST**

Electroménager
Cuisines / Bains
Luminaires

Lave-linge automatiques
Immense choix de modèles Miele,
AEG, Schulthess, V-Zug, Bosch,
Electrolux, Novomatic, Hoover,
Bauknecht... Par exemple:

Novomatic W 404
4,5 kg de linge
sec, 12 pro-
grammes de
lavage entière-
ment automat.,
tambour en
acier chromé,
H 85/L 60/P 52 cm
Prix choc FUST



699.-

Miele W 733
14 programmes,
Program. jusqu'à
9 h à l'avance,
6 niveaux de temp.,
Economie 20% de
poudre à lessive
H 85/L 59,5/P 60 cm
Location 113.-/m.*
Prix choc FUST



2690.-

Miele W 753
5 kg de linge sec,
H 85/L 60/P 60 cm
Location 84.-/m.*
1995.-



• Durée de loc. min. 6 m.*/droit d'achat
• Toutes les marques en stock
• Modèles d'occasion et d'exposition
• Garantie du prix le plus bas!
Votre argent sera remboursé
si vous trouvez ailleurs, dans les
5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Reparation rapide toutes marques 021 20 10 10
Service de commande par téléphone 021 312 33 37

05-2669/4x4

● mini-annonces

● demandes d'emploi

MÉCANICIEN, connaissance de la boîte de montre, responsable d'atelier de fabrication CNC, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres 28-460857 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

DAME, expérience téléphoniste, langues français, anglais, espagnol, notions d'allemand, sans dactylo, cherche emploi 100%, même domaine avec petits travaux de bureau. Ecrire sous chiffres 28-460886 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

MÉCANICIEN DE PRÉCISION, 56 ans, cherche changement situation. Libre tout de suite. Ecrire sous chiffres 28-460914 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Cherche **TRAVAIL À DOMICILE**. Ouverte à toutes propositions.
☎ 039/35 11 18. 28-350121

● immobilier

Privé vend magnifique **VILLA** meublée, 3 chambres, salon, cheminée, cuisine, garage, jardin, près mer, Cambrils, Espagne. ☎ 039/28 41 50 ou 039/28 83 23. 28-460846

Famille cherche à acheter **MAISON OU PETIT IMMEUBLE** à La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 01 05. 28-460900

Cherchons tout de suite à La Chaux-de-Fonds ou environs **STUDIO OU APPARTEMENT 2 PIÈCES**. ☎ 039/31 66 06, après 18 heures. 28-460918

Urgent cherche **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, centre ville Le Locle, loyer modéré, acceptant animaux. Ecrire sous chiffres 28-470234 à Publicitas, 2400 Le Locle.

● à vendre

2 FAUTEUILS, 1 canapé-lit, 1 buffet de salon, 1 Fidelio (massages). Prix bas. ☎ 039/31 68 07. 28-470235

● marché de l'occasion

A vendre superbe **PEUGEOT 505 GTI**, 1987, 66 000 km, expertisée, automatique, toit ouvrant, jantes d'été alu + 4 jantes avec pneus neige, Fr. 11 500.-. Eventuellement reprise, ☎ 039/31 24 37, le soir. 28-470217

A vendre **FIAT UNO 70 S**, Fr. 2800.-, expertisée. ☎ 039/28 51 79. 28-460901

A vendre **CAMPING CAR BURSTNER**, 1989, 20 000 km, toutes options. ☎ 039/31 87 46, heures repas. 28-460873

● cours privés

Jeune femme donnerait **COURS ANGLAIS-FRANÇAIS**, tous niveaux, à domicile, lundi et mercredi après-midi. ☎ 039/31 79 14. 28-470230

● informatique-bureautique

A vendre **COMPATIBLE IBM**, 286 à 8 MHz, disque dur de 30 Mo, écran couleurs EGA, Fr. 2600.-. ☎ 039/28 17 40, heures de bureau. 28-470237

Tarif 85 ct le mot (min. Fr. 8.50)

Annonces commerciales exclues

J'achète toutes antiquités: meubles, tapis, tableaux, bibelots, successions et appartements complets.

R. Rossetti Antiquités
Gare 14 2034 Pessex ☎ 038/31 30 20 28-000084

LE LOCLE

● offres d'emploi

SCHWEIZER & SCHOEPF SA
Rue Gérardmer 30 - 2400 Le Locle
Fabricant d'étuis de qualité

recherche pour entrée immédiate, une personne qualifiée comme

coupeur de cuir

Nous demandons de l'expérience dans ce domaine.

Ne seront prises en considération que les demandes de personnes ayant un permis de travail valable.

Prendre rendez-vous avec le responsable du personnel au 039/31 42 67. 28-122294



VILLE DU LOCLE

Par suite de démission honorable du titulaire, le Conseil communal met au concours

un poste d'agent

La formation professionnelle
AUX MÉTIERS DE LA POLICE LOCALE

comprend notamment:
- contrôle de la sécurité, de l'ordre public et de la tranquillité;
- premiers-secours en cas de sinistre;
- secours routier et service des ambulances;
- service de circulation.

Si vous êtes de nationalité suisse et âgé de 20 à 27 ans, si vous avez une instruction et une éducation de bon niveau, si vous pratiquez à satisfaction un métier et jouissez d'une bonne santé, si vous êtes incorporé dans l'élite de l'armée, si votre réputation est honorable, si vous êtes sociable et avez le sens des responsabilités, adressez votre offre écrite, jusqu'au 10 avril 1990 à la Direction de police, Hôtel-de-Ville 1, 2400 Le Locle.

Traitement selon l'échelle communale.
Entrée en fonction: 1er juin 1990 ou à convenir.
Pour tous renseignements, contactez le Commandant de police, ☎ 039/31 10 17 (heures de bureau). 28-14003

DIRECTION DE POLICE

● immobilier



PRIMOTEL S.A.

GESTION HÔTELIÈRE - ACHAT - VENTE - COURTAGE

A vendre au Locle

immeuble locatif

avec bar à café

entièrement rénové, vendu avec fonds de commerce

- bar à café
- un magasin
- 6 appartements

Helvétie 52 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 69 95 28-012076

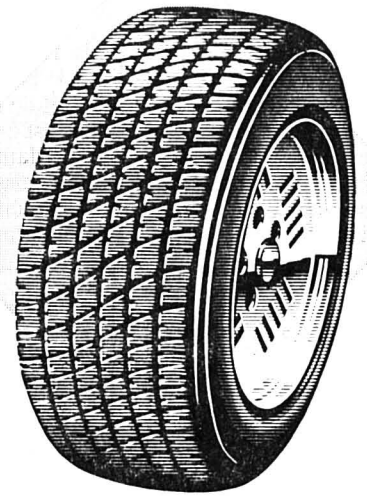
Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures.
Discretion absolue. Sans aucune garantie,
prise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus.
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 20 h 30 91-11



PNEUS DE MARQUE

à un prix intéressant
maintenant chez **MIGROL**



MAINTENANT: Appareil-testeur pour profil GRATUIT et un grand concours. Passez nous voir!

MIGROL

Auto Service

Rue du Locle 64, 2300 La Chaux-de-Fonds,
039/26 59 26
Marin Centre, 2074 Marin, 038/33 64 66

44-001528

Gilbert Cosandey

bijoutier
Créations, transformations,
réparations.

Prix sans intermédiaire.
Service à domicile gratuit.
Le Locle, chemin des Tilleuls 14
☎ 039/31 42 57 28-14147

Box

à louer
tout de suite
Fritz-
Courvoisier 55

Tél
039/28 33 33 28-45271

AMINCIR

à l'endroit désiré par des soins
esthétiques personnalisés
(super résultat)
Conseils gratuits

INSTITUT DE BEAUTÉ JUVENA

J. Huguenin, esthéticienne CFC
Grande-Rue 18 - Le Locle
☎ 039/31 36 31 28-14050

VERBIER

Appartement de
3 pièces à céder
pour Fr. 385 000.-.
Belle vue, 4e étage,
entièrement rénové,
calme, région
Médran. Ecrire
B. Gerber, Bruyères,
1936 Verrier.
89-538

Cherche place de garage

dans les
environs du
Collège des
Forges.

S'adresser au
☎ 039/26 69 34. 28-124265

**La Crèche
«Les Diablotins»**
Rue A. Piguet 10,
2400 Le Locle

cherche jardinière d'enfants

Date d'entrée: 15 mai 1990.

S'adresser à la Directrice:
Ch. Rigaux, ☎ 039/31 18 52 28-141476

VITRERIE **jost** JOUR et NUIT 26 40 77 012108

RETARDATAIRES

Dernier délai pour remplir
votre déclaration d'impôts.
Fr. 40.- à votre domicile.
Comptabilités exclues.
Prenez rendez-vous au 039/26 56 73. 91-45104

**Publicité
intensive -
Publicité
par
annonces.**

Mary Higgins Clark

Le démon du passé

Roman traduit de l'américain par Anne Damour

Droits réservés Sciaky presse et Ed. Albin Michel, Paris

«Ne le dis à personne, Pat. Pense à l'avenir, Pat. Une fois mariée, désires-tu que tes enfants apprennent que tu boites parce que ton père a voulu te tuer?»

Elle eut à peine le temps de se laver les mains et la figure avant l'arrivée des déménageurs. Les trois hommes du camion transportèrent les meubles à l'intérieur, déroulèrent des tapis, déballèrent la vaisselle en porcelaine et les verres en cristal, montèrent tout ce qui était resté dans la cave. Vers midi, ils

partirent, visiblement satisfaits du pour-boire.

A nouveau seule, Pat se rendit directement dans le salon. Le changement était stupéfiant. Ce qui dominait, c'était le tapis d'Orient de quatre mètres sur sept avec ses motifs éclatants de couleur orange, verte, jaune et rouge sombre sur fond noir. La méridienne en velours vert était placée contre le petit mur à angle droit du grand canapé en satin de coton orange; les grands fauteuils à oreillettes de part et d'autre de la cheminée, le coffre indien à gauche de la porte-fenêtre qui donnait sur la cour.

La pièce était redevenue ce qu'elle avait été. Pat la parcourut, caressant des doigts le dessus des tables, changeant l'orientation d'une chaise ou d'une lampe passant la main sur les sièges garnis de tissu. Que ressentait-elle? Elle n'aurait su le dire. Pas exactement de la peur - bien qu'elle dût se forcer pour passer devant la cheminée. Quoi alors? Un sentiment de nostalgie? Mais pour quelle raison? Se pouvait-il que certaines de ces impressions confuses fussent des souvenirs de moments heureux passés dans cette pièce? S'il en était ainsi, que faire d'autre pour les

réveiller?

A quinze heures cinq, elle sortit d'un taxi devant l'immeuble du Russel Senate Office. La température avait brusquement chuté en quelques heures et elle pénétra avec plaisir dans le hall d'entrée bien chauffé. Les gardes chargés de la sécurité la firent passer à travers le détecteur magnétique et la conduisirent jusqu'à l'ascenseur. Quelques minutes plus tard, elle donnait son nom à la réceptionniste d'Abigail Jennings.

«Le sénateur Jennings est un peu en retard, expliqua la jeune femme. Elle a dû recevoir des électeurs qui sont passés la voir. Ce ne sera pas long.

- Je peux attendre.» Pat choisit une chaise à dos droit et regarda autour d'elle. Apparemment, les bureaux d'Abigail Jennings comptaient parmi les plus agréables du Russel. Situés en angle, ils donnaient une impression d'espace et d'air que Pat savait peu courante dans cet immeuble surchargé. Une balustrade basse séparait la salle d'attente de la réception. A droite, un couloir menait à une rangée de bureaux privés. Les murs étaient recouverts de photos de presse encadrées du sénateur. Sur la petite table près du

canapé en cuir étaient disposés des prospectus expliquant les positions prises par le sénateur Jennings sur la législation en cours.

Elle entendit la voix connue, légèrement modulée par une très faible pointe d'accent du Sud, qui lui invitait gentiment des gens à sortir d'un bureau. «Je suis ravie que vous ayez pu passer. J'aurais aimé disposer de plus de temps...»

Les visiteurs, un couple élégant d'une soixantaine d'années, se confondaient en remerciements. «A vrai dire, lors de votre tournée, vous nous aviez invités à passer vous voir quand bon nous semblerait, et j'ai dit: «Violet, puisque nous sommes à Washington, allons-y.»

- Vous n'êtes vraiment pas libre pour dîner? s'interposa la femme.

- Je regrette infiniment.» Pat regarda le sénateur entraîner ses visiteurs vers la sortie, ouvrir la porte et la refermer lentement, les obligeant à partir. Bien joué, pensa-t-elle. Elle sentit une poussée d'adrénaline l'envahir.

Abigail fit demi-tour et s'arrêta, donnant à Pat le temps de l'examiner attentivement. (A suivre)

CANTON DE NEUCHÂTEL

**Course militaire palpitante
Record de l'épreuve battu**

Il y avait longtemps que l'on n'avait pas vécu course militaire neuchâteloise aussi passionnante. Un temps serein, une température fraîche, une participation relevée; tous les ingrédients étaient réunis pour ranger cette 42e édition parmi les très grands crus.

Près de 600 coureurs s'étaient donné rendez-vous à Colombier, pour participer à la quatrième course dans sa nouvelle formule. Les principaux ténors étaient sur la ligne de départ, auxquels s'étaient jointes plusieurs gloires couronnées de l'épreuve.

Dès les premiers kilomètres, Urs Eilenberger voulait tenter un grand coup et menait la course au premier passage de Colombier après 12 minutes de course. Il passait encore en tête à Auvornier, devant Hans Furrer et Beat Steffen (vainqueur de la course en 1988); mais son envolée ne devait être qu'éphémère, car il devait par la suite céder irrémédiablement du terrain.

BATAILLE À TROIS

Dans la terrible montée de Neuchâtel, c'est Hans Furrer qui prenait le commandement de la course, en compagnie de Beat Steffen, suivis de peu par Léo Hufschmid. Ces trois hommes ne devaient plus se quitter et se livraient une terrible bataille. A Corcelles, les jeux étaient quasiment faits, Furrer menant devant ses camarades Hufschmid et Steffen.

Les positions en tête ne devaient plus se modifier et Hans Furrer, par ailleurs grand favori de l'épreuve, franchissait la ligne

d'arrivée au Château de Colombier assez largement détaché. Mieux encore, il se payait le luxe de battre le record de la course militaire neuchâteloise dans son nouveau parcours, en couvrant les 21 km en 1 h 13'42", devant Léo Hufschmid à 27" et Beat Steffen, à 53".

CLASSEMENT

1. Hans Furrer (Rickenbach LU) 1 h 13'42";
2. Léo Hufschmid (Niederswil) 1 h 14'05";
3. Beat Steffen (Villnachern) 1 h 14'35";
4. Christian Jost (Spiegel) 1 h 15'45";
5. Albrecht Moser (Pieterlen) 1 h 15'57";
6. Walter Gerber (Uetendorf) 1 h 16'19";
7. Urs Heim (Mellingen) 1 h 16'34";
8. Fritz Häni (Rumisberg) 1 h 16'40";
9. Martin Storchenegger (Leissigen) 1 h 17'24";
10. Otto Wütrich (Affoltern am Albis) 1 h 17'30";
11. Daniel Schoop (Schocherswil) 1 h 18'05";
12. Florian Züger (Mühlehorn) 1 h 18'21";
13. Ueli Kellenberger (Walzenhausen) 1 h 18'22";



LE CLUB ALPIN SUISSE
Section
La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Henri-Louis BLOCH

membre vétéran
entré au CAS en 1921
dont il gardera
le meilleur souvenir.

Madame Ilse Bloch-Loeb;

Monsieur et Madame Marc Bloch-Brunschvig;
Mademoiselle Corinne Bloch,
Mademoiselle Sylvie Bloch,
Mademoiselle Marielle Bloch;

Madame et Monsieur Pierre Nobs-Légeret,
leurs enfants Olivia et Bastien,
Monsieur et Madame Thierry Légeret et leur
fils Maxime;

Monsieur et Madame Pierre Légeret;

Monsieur et Madame Jean Bloch et famille;
Le Docteur et Madame Paul Bloch et famille;
Madame et le Professeur Henri Metzger-Bloch et famille;
Madame Marie-Louise Metzger-Bloch et famille;

Monsieur et Madame Fritz Loeb et famille;

Mesdames Rosa et Rosalia,
Mademoiselle Eyleen Berg,
Ses dévouées infirmières,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand
chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Henri-Louis BLOCH**

enlevé à leur affection, dans sa 87e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 mars 1990.

Selon le désir du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus
stricte intimité de la famille.

Domicile: M. et Mme Marc Bloch
89, rue du Doubs.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt,
peuvent penser à l'Association neuchâteloise du diabète,
ccp 23-5111-1.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

**LE CONSEIL DE FONDATION
ET LA DIRECTION
DU CENTRE PÉDAGOGIQUE «LES BILLODES»**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Philippe VUILLE**

membre du Conseil depuis 1958.

Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant.

LE LOCLE



Repose en paix cher époux
et papa.
Ton souvenir restera gravé
dans nos cœurs.

Madame Rosa Salvi-Locatelli;
Katia et Angel Casillas-Salvi,
Isabelle Salvi,
Emmanuel Salvi;

Les descendants de feu Giuseppe Salvi-Roncalli;
Les descendants de feu Giuseppe Locatelli,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand
chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Angelo SALVI**

leur très cher époux, papa, beau-père, frère, beau-frère,
oncle, neveu, cousin, parrain et ami, que Dieu a rappelé à
Lui, dans sa 55e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 1er avril 1990.

R. I. P.

Un office religieux sera célébré mardi 3 avril, à 14 h 30 en
l'Eglise catholique du Locle.

L'inhumation aura lieu mercredi 4 avril, à 15 heures, au
cimetière de Berbenno - BG (Italie).

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du
Locle.

Domicile de la famille: Avenir 30
2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Ligue
neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

**LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE
UNION CERCLE DU LOCLE**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Angelo SALVI**

membre depuis 1972.

Elle gardera de ce membre le meilleur des souvenirs.

LE LOCLE

C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force.

Madame Alice Aeschlimann-Jeanmaire:

Edgar et Lina Aeschlimann-Parel et leurs enfants,
au Valanvron,

Madeline et Max Siegenthaler-Aeschlimann,
leurs enfants et petite-fille,
à Bessais-le-Fromental (France),

Albert et Huguette Aeschlimann-Lambercier
et leurs enfants, au Crozet,

Henri et Christine Aeschlimann-Sommer
et leurs enfants, à Cernier,

Jacqueline et Jean-Henri Haussener-Aeschlimann
et leur fille, à Fontaines;

Les descendants de feu Albert Aeschlimann;
Les descendants de feu Fritz Jeanmaire,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand
chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Henri AESCHLIMANN**

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère,
oncle, cousin, parent et ami, qui s'est endormi paisible-
ment, dans sa 93e année, après un long déclin.

LE LOCLE, le 31 mars 1990.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

Le culte sera célébré le mardi 3 avril, à 11 heures à la
Maison de paroisse du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du
Locle.

Domicile de la famille: Combe-Girard 14
2400 Le Locle.

Au lieu de fleurs, veuillez penser aux Samaritains, section
Le Locle, ccp 23-2110-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

**LES CONTEMPORAINS
1917 DU LOCLE**

adressent leur adieu à

Philippe VUILLE

dont ils garderont
le vivant souvenir de
longues années d'amitié.

**Réception
des avis
mortuaires:
22 heures**

AVIS MORTUAIRES

J'ai patiemment attendu l'Eternel;
Il s'est incliné vers moi.
Il a entendu mes cris.
Psaume 40, v. 2.

Les descendants de feu Victor Freiburghaus;
Les descendants de feu Jules Leuenberger-Ryter,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de
faire part du décès de

**Madame
Ida FREIBURGHaus
née LEUENBERGER**

enlevée à leur tendre affection samedi, dans sa 81e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 mars 1990.

Jaquet-Droz 58.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi
4 avril à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame et Monsieur Willy Zysset
Soleil 28
2610 Saint-Imier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Il me fait reposer dans de verts pâturages;
Il me mène le long des eaux tranquilles.
Psaume 23, v. 2.

Madame Magda Grandjean-Torrazza;
Les descendants de feu Jules Maire-Dubois;
Les descendants de feu Arthur Grandjean-Blandenier;
Monsieur Jacques-André Stalder,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de
faire part du décès de

**Madame
Agathe GRANDJEAN
née MAIRE**

enlevée à leur tendre affection dimanche, dans sa 91e
année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er avril 1990.

Beau-Site 23.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 3 avril, à
14 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Magda Grandjean
Mélèzes 1.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte
peuvent penser à la Fondation pour paraplégiques, ccp 40-
8540-6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

MONTMOLLIN

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon,
chère épouse, maman
et grand-maman.

Monsieur Achille Gerber:
Madame Jacqueline Reymond-Gerber et son ami
Monsieur Willy Perrenoud,
Florence Reymond,
Sandra Reymond,

Madame et Monsieur Charles Oehler-Gerber,
à Rüdfligen;
Monsieur Jean-Pierre Mümenthaler, Le Locle,
Monsieur et Madame Eric Gerber-Laeng,
leurs enfants Anne-Laure, Sébastien et Elodie;

Les descendants de feu Charles Schlunegger;
Les descendants de feu Achille Gerber,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand
chagrin de faire part du décès de

**Madame
Gertrude GERBER
née SCHLUNEGGER**

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman,
grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et
amie, enlevée à leur tendre affection vendredi, dans sa 80e
année, après quelques semaines de maladie.

MONTMOLLIN, le 30 mars 1990.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire
de La Chaux-de-Fonds mardi 3 avril, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière
de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Monsieur Achille Gerber
2205 Montmollin.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



9.40 Demandez le programme! 9.45 Corps accord Révision des exercices de mise en train. 10.05 Le fond de la corbeille 10.20 Petites annonces 10.25 5 de der 10.50 Petites annonces 10.55 Inspecteur Derrick (série) 11.55 La petite maison dans la prairie (série) Bunny.

13.00* European Business Channel 13.30* A chacun sa vérité 14.00 La maison dans la dune Téléfilm dramatique français de Michel Mees, avec Tchéky Karyo, Sylvie Fenec et Nathalie Dauchez (1987) 15.20 Décode pas Bunny 16.45 Les mystérieuses Cités d'Or 17.15 Le gentleman d'Epsom Comédie française n/b de Gilles Grangier, avec Jean Gabin, Louis de Funès et Madeleine Robinson (1962). Escroc magnifique, Jean Gabin se trouve ici confronté à Louis de Funès, sur des dialogues signés Michel Audiard

7.20 Avant l'école 8.25 Télé shopping 9.00 Haine et passions (série) 9.40 Le ciel du faubourg (série) 10.35 Mésaventures (série) 11.00 Histoires d'amour: côté cœur (série) 11.25 Jeopardy 11.55 Tournez... manège 12.30 Le juste prix 13.00 Journal 13.30 Météo - La Bourse 13.35 Les feux de l'amour (feuilleton) 14.25 La clinique de la Forêt-Noire (série) 15.15 Tribunal (série) 15.50 La chance aux chansons 16.15 Vivement lundi! (série) 16.45 Club Dorothée 17.55 Hawaïi police d'Etat (série) 18.50 Avis de recherche 18.55 Santa Barbara (feuilleton) 19.25 La roue de la fortune

6.30 Télématin 8.30 Amourusement vôtre (feuilleton) 8.55 Tout, tout, tout sur A2 Avec Sheila. 9.15 Matin bonheur Avec Robert Manuel. 11.20 Top models (série) 11.50 Les démons de midi Avec Paul-Loup Sulitzer. 12.30 Les mariés de l'A2 13.00 Journal - Météo 13.40 Falcon Crest (feuilleton) Sombre passion (1^{re} partie). 14.05 Nemo Film d'A. Selignac (1984), avec S. Kible, J. Connery, M. May, etc. Dans les années vingt, à New York. Les aventures fantastiques d'un petit garçon au royaume des contes de fées et des légendes. Durée: 100 minutes. 15.45 Après-midi show Avec Claude Barzotti. 17.05 Des chiffres et des lettres 17.25 Giga 18.30 Mac Gyver (série) L'anniversaire. 19.20 INC 19.25 Dessinez, c'est gagné! 19.56 Heu-reux! Divertissement. 19.59 Journal 20.30 Météo 20.40 Coups de cœur Variétés présentées par Sheila.

8.30 Continentales 11.00 L'épopée de la Croix-Rouge Qui était Henri Dunant? 11.53 Espace 3 12.00 Le 12/13 13.00 Bizarre, bizarre (série) 13.30 Regards de femme 14.03 Thalassa J. Lacarrière à Sacy. 15.03 Colorado saga (série) 16.05 Télé-Caroline 17.30 Guillaume Tell (série) 17.55 Denver, le dernier dinosaure 18.03 C'est pas juste 18.30 Questions pour un champion 19.00 Le 19-20 de l'information 19.10 Editions régionales 20.05 La classe

6.00 Informations SSR 6.10 Couleur café 6.45 Journal régional 7.00 Informations SSR 7.45 Journal régional 8.00 Informations SSR 8.15 Revue presse neuchâteloise 9.00 Claire à tout faire 11.00 Cannibale 12.15 Journal régional 12.30 Informations SSR 13.00 Dédicaces 14.00 Secteur privé 16.30 Hit Parade 18.00 Informations SSR 18.20 Pyjama vole 18.30 Journal régional 19.00 Magazine thématique 20.00 Point de rencontre 24.00 Informations SSR 0.05-6.00 Couleur 3

20 h 15 Miroirs Téléfilm dramatique américain de Joanna Lee, avec Loretta Switt, Janet Leigh et Lee Remick (1979). Trois femmes se rencontrent dans un club de fitness. Pour des raisons différentes, elles ont décidé de se tourner vers la chirurgie esthétique pour donner un nouveau sens à leur vie. Vanessa, 40 ans, veut se rajeunir de dix ans pour reconquérir un amant. Sandy, 33 ans, veut changer sa poitrine. Quand à Millie, 50 ans, elle a de la peine à s'habituer au veuvage

A 19 h 55 Pas folles les bêtes! Emission de divertissement présentée par Stéphane Colaro.

A 20 h 35 En cas de malheur Film de Claude Autant-Lara (1958), avec Jean Gabin, Brigitte Bardot, Edwige Feuillère, etc. En 1957 à Paris. Un avocat quinquagénaire, riche et célèbre, s'éprend d'une jeune fille amoureuse, compromise dans une affaire sordide. Durée: 120 minutes.

22.40 Soir 3 23.05 Océaniques Mon frère Jacques. 0.05 Carnet de notes Symphonie 30, de J. Haydn, interprétée par le Sinfonietta de Chambord.

A 22 h 15 Qu'avez-vous fait de vos 20 ans? Avec Françoise Sagan. En 1955, Françoise Sagan a 20 ans. Elle connaît déjà la gloire et la fortune avec son premier roman Bonjour tristesse, publié l'année précédente. 23.10 Edition de la nuit 23.25 Météo 23.30 Du côté de chez Fred Avec Stephen Spender et Hubert Nyssen.

20.00 Journal 20.30 Météo - Tapis vert 20.40 Raid contre la mafia (feuilleton) 22.15 Santé à la Une Maigrir. 23.45 Minuit sport 0.20 TF 1 dernière 0.35 Météo - La Bourse 0.40 Mésaventures (série) 1.05 TF 1 nuit 2.05 C'est déjà demain (série) 2.30 TF 1 nuit 3.10 Les aventures du jeune Patrick Pacard (série) 4.00 Intrigues (série)

Demain à la TVR 9.50 Demandez le programme! 9.55 Hôtel 10.30 Magellan 11.05 Houppa 11.55 La petite maison dans la prairie 12.45 TJ-midi

La dérobadé Film de Daniel Duval (1979), avec Miou-Miou, Maria Schneider, Daniel Duval, etc. Dans le café de son père, Marie rencontre Gégé, un beau brun. C'est l'amour. Une courte lune de miel et l'abandon de son métier de vendeuse.

21.55 Gros plan sur Miou-Miou 23.05 TJ-nuit 23.20 Le décalogue V Tu ne tueras point, film de K. Kieslowski. 0.15 Bulletin du télétexte

La Première 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile. 12.30 Journal de midi. 13.00 Annoncez la couleur. 14.05 Naftule... vous êtes viré! 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Ziggag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.

Espace 2 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Questions d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public. 13.05 Musimag. 14.05 Cadencia. 16.05 A suivre... 16.30 Appoggiatura. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Musiques du monde: concert Euroradio. 22.30 Démarge. 0.05 Notturmo: contrepunt.



7.30 Matinée sur la Cinq 12.30 Journal images 12.35 Duel sur la Cinq 13.00 Le journal 13.35 Baretta 14.40 Le renard 15.45 Bergerac 16.40 Youpi, l'école est finie! 19.00 Reporters 19.45 Le journal 20.30 Drôles d'histoires 20.40 L'agonie des lâches 22.40 Vendredi 13 23.30 Rallye de Tunisie 23.35 Aparté 0.10 Les polars de la Cinq

12.55 Tagesschau. 13.00 Ein Heim für Tiere. 13.45 Nachschau am Nachmittag. 16.05 Tagesschau. 16.10 Treffpunkt. 16.55 Kinder- und Jugendprogramm. 18.00 Hans im Glück. 18.55 DRSt. 19.30 Tagesschau - Sport. 20.05 Kassensturz. 21.40 Tagesschau. 22.00 Zwei schräge Vögel (film). 23.35 Nachtbulletin.

9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Dieter Kronzuckers Stammtisch. 15.00 Vorort: das Haus am Watt. 15.10 Ein Engel auf Erden. 16.03 Michel aus Löneberga. 16.25 Logo. 16.35 Ope-ration Mozart. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.45 Agentin mit Herz. 19.00 Heute. 19.30 Die Jagd nach dem Killergas. 21.15 WISO. 21.45 Heute-Journal. 22.10 Eine rätselhafte Firma.

13.10 Domenica sportiva. 13.40 Dall'archivio del Mondiali di calcio. 14.30 La fame non fa la notizia. 15.25 L'operetta viennese. 16.05 Ieri... e l'altro ieri. 16.25 Formazzola. 16.35 Il cammino della libertà. 17.15 Per i bambini. 17.45 TG flash. 17.55 Un cartoon al giorno. 18.00 Supernonna. 18.25 A proposito di... 19.00 Attualità sera. 19.45 Telegiornale. 20.20 Un profumo di miele. 22.00 Ordine e disordine. 22.35 TG sera. 22.50 Piaceri della musica. 23.20 Teletext notte.

18.25 En territorio de Malcones. 18.55 El osito ruppert. 19.00 Nuestros arboles. 19.20 Tres por cuatro. 20.20 Informativos. 20.30 Telediario. 21.00 El tiempo. 21.08 Pero... esto que es. 22.30 Hablenos de sexo. 23.20 Equipos de investigación. 0.20 Telediario. 1.00 Viejo pozo (film).



8.05 Sport 6 8.10 Boulevard des clips 10.05 M6 boutique 10.20 Boulevard des clips 11.25 Poigne de fer et séduction 11.50 Oum le dauphin 12.05 Mon ami Ben 12.30 La petite maison dans la prairie 13.25 Cosby show 13.55 Dynastie 14.45 Soixante minutes 16.05 Boulevard des clips 17.25 M6 info 17.30 L'homme de fer 18.25 M6 info 18.30 Incroyable Hulk 19.25 Les années coup de cœur 19.54 6 minutes 20.00 Cosby show 20.30 La loi du survivant 22.20 La voie Jackson 23.50 Boulevard des clips

12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin mit Heute-Nachrichten. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Die Sendung mit der Maus. 14.30 Disneys Gummi-bärenbande. 15.03 Boing! 15.30 Wohnung gesucht. 16.03 Das Recht zu lieben. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Janoschs Traumstunde. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Liebling - Kreuzberg. 21.00 Harald und Eddi. 21.30 Kinder der Welt. 22.00 Leo's. 22.30 Gastesthemen. 23.00 Eine geschlossene Gesellschaft. 0.35 Tagesschau.

8.15 Tele-Gymnastik. 8.30 Telekolleg II. 9.00 Schulfernsehen. 16.30 Das Erbe der Antike. 17.00 Telekolleg II. 18.00 Sesamstrasse. 18.30 Spass mit Tricks und Tips. 18.55 Das Sandmännchen. 19.00 Abendschau. 19.30 Länder, Menschen, Abenteuer. 20.15 Schwerpunkt Alter. 21.00 Südwest aktuell. 21.15 Federleicht und bombenfest. 21.45 In einem Atem. 23.15 Peter-Huchel-Preis für Ernst Jandl. 24.00 Nachrichten.

14.10 Occhio al biglietto. 14.20 Hooperman. 15.00 Sette giorni al Parlamento. 15.30 Lunedì sport. 16.00 Big! 17.30 Palestina terra santa. 18.05 Italia ore sei. 18.40 Lascia o raddoppia? 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.30 Il prato delle volpi. 22.05 Terra vicine. 23.05 Telegiornale. 23.15 Appuntamento al cinema. 23.25 Cinema!

6.00 International business report. 6.30 European business Channel. 7.00 The DJ Kat show. 9.30 Circus world Championships. 10.00 Cycling world Cup. 11.00 Football. 13.00 Rugby league challenge Cup. 14.00 Women's international volleyball. 15.00 US senior skins golf. 17.00 Horse show. 18.00 NHL ice hockey. 20.00 International motor sport. 21.00 Eurosport - What a week! 22.00 Boxing: ringside super-bouts. 23.00 NHL ice hockey. 1.00 World Cup snooker.

7.10 Certains l'aiment tôt. 8.45 Au jour le jour. 9.30 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert: œuvres de Dvorak, Brahms, Von Weber, etc. 14.00 Spirales. 15.00 Concert plus. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Un fauteuil pour l'orchestre. 18.03 Gravures. 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert du groupe Sema de Madrid. 0.30 Textes et prétextes.

TV - À PROPOS

La fable du pot de terre contre le pot de fer? Peut-être, mais le pot de terre (M. Schwob) ne fut-il pas de fer il y a plus de vingt ans? Et les quinze dossiers fédéraux dans l'affaire de «Une usine dans un jardin» (TVR - Tell quel - Vendredi 30 mars avec reprise le dimanche 1er avril) prouvent tout de même que les possibilités de démarches et de recours existent. «Tell quel» a donc rouvert le dossier, remonté le temps (y compris avec les aiguilles d'un réveil qui tournent dans le sens contraire des aiguilles de la montre), écouté des témoins, fait appel à un lecteur-comédien pour fournir certains éléments du dossier, ce qui est tout de même plus vivant qu'un commentaire.

Une maquette permet d'opposer une machine à vapeur tonitrueuse et une belle maison de maître: un brin d'humour! Les archives du «Téléjournal», de «Temps présent», de «Tell quel» sont suffisantes pour retrouver certains protagonistes aujourd'hui absents, volontairement ou non: c'est ainsi qu'en 1979, René Felber participait à une manifestation pour la sauvegarde des emplois. Dans ce conflit, «Tell quel» ne s'est pas demandé qui a raison et qui a tort, mais a soulevé deux problèmes généraux intéressants. Faut-il accepter des usines dans les villes, surtout si elles dégagent certaines nuisances et quels sont les moyens de défense d'un particulier? Prendre parti? Ce

Une usine dans un jardin

n'est pas notre rôle, ni cette fois, ni autrement. La position de M. Alain Bringolf, conseiller communal, est solide et claire: dans un conflit entre un particulier et un industriel qui est donneur d'emplois multiples, si les normes légales sont respectées, et elles le sont maintenant, l'autorité politique choisit l'industriel et les emplois... Le commentaire affirme que MM. P.-A. Blum et Gil Baillod ont refusé de répondre à l'équipe de «Tell quel», le premier interdisant en plus de filmer à l'intérieur de Cristalor. Or un refus de répondre est toujours interprété comme une volonté de cacher quelque chose. Voilà qui fait donc, par principe, problème, même si ou plu-

tôt parce que les liens de MM. Blum et Baillod sont connus. Il faut rappeler que chacun a parfaitement le droit de ne pas répondre à une enquête de la télévision. Mais c'est alors prendre un risque que de faire silence, même sur une affaire qui repose en partie sur un acte juridique du début du siècle. La télévision aurait pu en dire davantage sur les raisons de ces silences... Or je sais par Gil Baillod que celui-ci a longuement reçu, hors-antenne, d'abord le journaliste chargé de l'enquête préalable, ensuite celui qui fut responsable de la réalisation. En l'occurrence, il ne s'agit pas d'un refus de répondre, mais de celui d'apparaître dans l'émission en différé... Freddy LANDRY



7.00 FJ-infos. 7.15 Editorial. 7.50 Culture club. 8.00 FJ-infos. 8.30 Infos en bref et revue de presse. 8.45 Nostalgie. 9.10 D'une heure à l'autre. 10.00 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 11.45 Jeux. 12.15 Journal FJ. 17.05 Canal rock. 18.30 Infos Jura. 18.50 Histoire de mon pays. 19.00 Anamnèse. 20.00 Couleur 3.



8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Recto-verso. 10.00 Ne faites pas attention, on nous écoute! 10.30 Jazz panorama. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occac. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Gado-hit. 18.35 Magazine régional. 19.00 Sportivement vôtre. 19.30 Les horizons classiques.



14.30 Méthode Victor. 15.00 Mé-gamix. 16.00 Cotton Club. 17.00 Jorge Lavelli, ou le tango des masques. 18.00 Les Bertini (série). 19.30 La Pologne comme jamais vue à l'Ouest. 20.30 Tango. 20.40 Jour après jour. 21.00 La boulangère de Monceau. 21.30 La carrière de Suzanne. 22.30 Court métrage. 23.00 Décompte de la folie ordinaire.

Mobilisation contre la chasse aux phoques

La chasse aux phoques a débuté en Norvège, permettant aux chasseurs d'échapper aux véritables tempêtes de la terre ferme pour se réfugier dans la paix relative des vents mugissants et du froid arctique vif. Les photographies de bébés phoques battus à mort, afin que leur fourrure blanche ne soit pas tachée de sang, avaient provoqué de violentes manifestations l'an dernier. Et, cédant aux pressions internationales, la Norvège avait finalement interdit la chasse aux bébés en 1989 et 1990.

Aujourd'hui, les mouvements écologistes et de défense des animaux demandent que la chasse aux adultes elle-même cesse. Et cette chasse, fortement subventionnée, pourrait mourir d'elle-même en raison de la diminution des achats de fourrures.

Les chasseurs de phoques se plaignent de lettres haineuses et de menaces de mort. Leurs adversaires ont recueilli 80.000 signatures pour une pétition en Suède en mars et des manifestants ont déversé de la peinture rouge devant l'ambassade norvégienne à Stockholm.

Les manifestants estiment que les populations de phoques sont menacées, ce que conteste le gouvernement. Les chasseurs,

eux, affirment que les phoques, s'ils ne sont pas contenus en nombre, dévastent les populations de poissons des côtes et, là aussi, le débat est ouvert.

CRUAUTÉ

«En tant que pays de pêche, la Norvège doit avoir le droit de déterminer comment ses propres ressources océaniques doivent être utilisées. Nous ne pouvons laisser les mouvements écologistes nous dicter notre politique», souligne Karsten Klepsvik du ministère norvégien des Pêches.

Les défenseurs des animaux déplorent tout particulièrement la cruauté du moyen de chasse, lorsque les phoques sont frappés sur la tête avec des matraques ou des piques acérées. «Il n'y a aucune raison rationnelle de poursuivre cette chasse. Toute cette chasse est un exercice de chauvinisme national, le maintien de la tradition pour elle-même», note Paul Bugge de Greenpeace Norvège.

A la marge de ce débat se trouvent des Norvégiens comme Sigbjørn Espensen, 17 ans, qui ne comprend pas tous ces débats

alors qu'il part pour ses deuxième chasses. «Je pense que j'ai pris le virus», affirmait-il au

journal «Dagbladet» avant de mettre les voiles vers le nord.

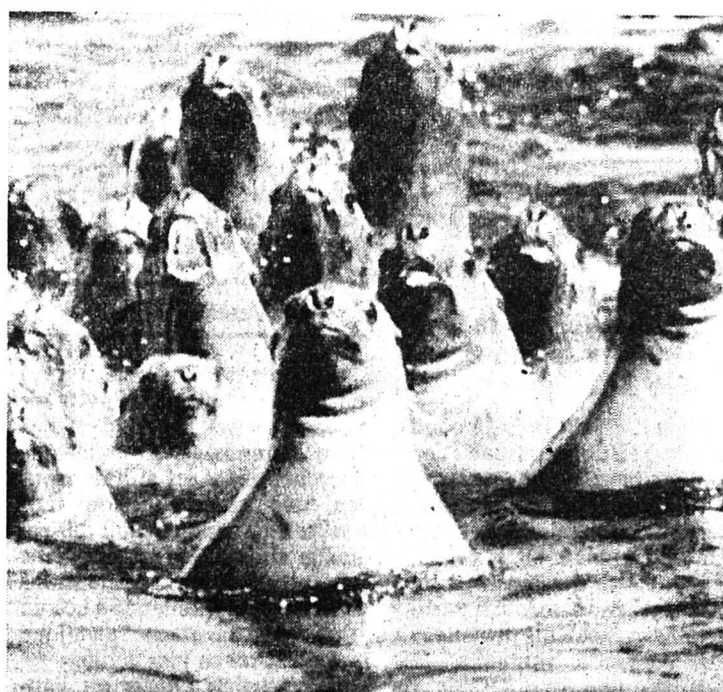
INCOMPRÉHENSIBLE

Paul Stark, un marin aguerri de l'Arctique, dit aussi avoir des difficultés à comprendre ces protestations, d'autant que cette chasse va selon lui s'éteindre toute seule. «Les navires sont vieux et personne n'en construit de nouveaux», souligne-t-il.

Les chasseurs ont un quota de 34.400 phoques adultes, soit 4100 de moins que l'an dernier. Avant 1975, selon M. Klepsvik, les Norvégiens en tuaient 100.000 par an.

Les pêcheurs et conditionneurs des phoques recevront cette année une subvention de neuf millions de couronnes (trois millions de francs) de la part de l'Etat, pour le maintien de l'emploi et de la tradition, selon M. Klepsvik. «Nous espérons que cette haine diminuera un jour et que nous pourrions vendre à nouveau nos produits», souligne-t-il.

Christian Rieber, dernier gros acheteur de fourrures de phoques en Norvège, affirme avoir reçu des milliers de lettres haineuses, au total, depuis le début de l'année, il en est à environ 100.000 dans le cadre de cette



Il ne fait pas bon être phoque ces jours-ci... (Bélino ap)

campagne coordonnée selon lui aux Etats-Unis.

«J'y suis habitué», explique M. Rieber, 65 ans, l'un de ces vendeurs mis en première ligne des accusés par les écologistes. Pourtant, note-t-il, «nous ne faisons plus d'argent avec les pho-

ques. C'est le gouvernement qui paye.» Cet homme dont la famille est dans le commerce des peaux de phoques depuis un siècle affirme même que les interdictions d'importation de fourrures dans certains pays le laissent avec 100.000 peaux invendues en stock. (ap-dm)

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

ABC: 20 h 30, Duende.
Corso: 21 h, Shirley Valentine (12 ans); 18 h 45, La guerre des Rose (16 ans).
Eden: 21 h, Milou en mai (12 ans); 18 h 45, Un monde sans pitié (16 ans).
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Tango & Cash (16 ans).
Scala: 21 h, Le cercle des poètes disparus (12 ans); 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, Les aventures de Bernard et Bianca (pour tous).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Tango & Cash (16 ans); 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Le cercle des poètes disparus (12 ans); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Né un 4 juillet (16 ans).
Arcades: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, La guerre des Rose (16 ans).
Bio: 15 h, 18 h, 20 h 30, Always (12 ans).
Palace: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Les enfants du désordre (16 ans).
Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, La fête des pères (16 ans).
Studio: 15 h, 17 h, 20 h 15, Les aventures de Bernard et Bianca (pour tous).

Couvet

Cinéma Colisée: 20 h 30, Nikita (16 ans).

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1989 - Elections présidentielles en Tunisie: le président Ben Ali recueille 99,27% des suffrages.

1987 - Bagdad annonce que des milliers de soldats iraniens ont été tués et que les Irakiens ont occupé des bases de rebelles kurdes dans les montagnes du Nord-Est. France: trois diplomates soviétiques, accusés d'espionnage, sont expulsés.

1986 - Une bombe explose à bord d'un Boeing-727 de la TWA, alors qu'il survole la Grèce: trois morts.

1982 - Les Argentines occupent les Iles Malouines et font prisonniers leurs 84 défenseurs britanniques.

1974 - Mort du président Georges Pompidou.

1947 - La Grande-Bretagne s'en remet aux Nations-Unies pour le règlement de la question palestinienne. Le Conseil de Sécurité place sous tutelle des Etats-Unis les îles du Pacifique précédemment sous mandat japonais.

1917 - Le président Woodrow Wilson convoque une réunion extraordinaire du Congrès américain pour déclarer la guerre à l'Allemagne.

1580 - La septième guerre de religion éclate en France.

1512 - L'empereur Maximilien Ier et la Suisse rejoignent la Sainte Ligue contre la France.

Ils sont nés un 2 avril

- Hans Christian Andersen, conteur danois (1805-1875)
- Le chanteur français Serge Gainsbourg (1928)
- Le fantaisiste français Thierry Le Luron (1952-1986).

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 19.3 au 26.3.1990

Littoral	+ 10,5° (1259 DH)
Val-de-Ruz	+ 7,3° (1804 DH)
Val-de-Travers	+ 8,9° (1534 DH)
La Chx-de-Fds	+ 6,0° (2006 DH)
Le Locle	+ 7,0° (1847 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

PHILATÉLIE



Pourquoi une exposition philatélique nationale?



La philatélie est un hobby fascinant. Alors que les loisirs sont plus nombreux et plus diversifiés, ils ne lui ont absolument pas fait perdre de son attrait. Pour preuve de ce fait réjouissant: le nombre incroyable d'expositions organisées tant en ville qu'à la campagne avec autant de passion que d'imagination.

Régulièrement les philatélistes des quatre coins du pays se font un devoir d'organiser une sorte de grande «vitrine» de la philatélie. Cela leur permet de faire connaître au public les nouveautés et la richesse des diverses collections.

Des expositions nationales font le point sur la philatélie qui est sans cesse en train de se développer. Ces grandes manifestations ne veulent pas seulement exposer des collections prestigieuses ou très célèbres - il y en a bien sûr - mais plutôt présenter

une foule de suggestions utiles sur la façon dont les collections peuvent voir le jour et s'enrichir au fil du temps. A propos plus particulièrement des motivations des collectionneurs, elles sont très diverses et propres à chacun, même au tout jeune philatéliste, qui désire souvent organiser sa collection selon un thème: «la technique», «le sport», «l'art», «les sciences».

L'Exposition Nationale Helvetia Genève 90 qui se déroulera à Genève du 5 au 16 septembre prochain, à Palexpo, ne s'adresse donc pas seulement aux philatélistes avertis, qui auront certainement l'occasion d'enrichir leur collection d'une pièce intéressante, mais bien à la jeunesse pour qu'elle découvre ce hobby à la fois excitant et didactique d'une manière particulièrement sympathique.

(sp)



Courir pour sa santé et pour celle des autres...!



9 et 10 juin 1990
Cernier

Plan d'entraînement de base pour la course à pied: en 12 semaines, courses 30 min!

- 4e semaine: a) 5 min de marche
b) 2 min de course et 1 min de marche
3x par sem. c) 4 min de course et 2 min de marche
d) 3 min de course et 1 min de marche
e) 2 min de course et 2 min de marche
f) 2 min de course et 1 min de marche
g) 5 min de marche
total: 30 min

Respectez le plan ne brusquez pas les étapes!

Avant et après la course, préparez votre musculature, étirez-vous par le stretching



Aujourd'hui: exercice No 4

Rendez-vous en tenue de jogging lundi prochain 09.00: Le Locle: parking Usine Dixi. Avec des entraîneurs pour chaque rythme Débutant-es recommandés, moyen-nes et avancés-es à vos marques Petit-déjeuner canadien après l'effort, prenez de quoi!

Plan de la 5e semaine: lundi prochain dans «L'Impartial» et mercredi dans le «Courrier neuchâtelois»!

Sur RTN, votre radio cantonale: 08.20 et 09.50, retrouvez un plan et les conseils de la semaine chaque lundi!

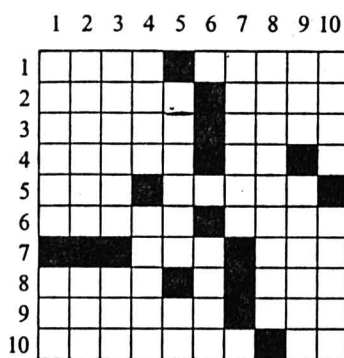
Sujet: 10-12 trucs pour réussir

Responsable de l'opération: JL Virgilio

Avec le soutien de «L'Impartial», du «Courrier neuchâtelois» et de RTN-2001

MOTS CROISÉS

No 56



Horizontalement: 1. Surveillant. - Cordage ou message. 2. Individu qui agit comme un automate. - Il n'a pas encore fermenté. 3. Lac russe. - Sautreuse à six pattes. 4. Portique japonais. - Conjonction. 5. D'un auxiliaire. - Versant exposé au soleil. 6. Homme d'Etat indien. - Vert pays. 7. Ville de Belgique. - Fleur bleue. 8. Il mit au point le moteur à quatre temps. - Côté d'un navire frappé par le vent. 9. Protégeait la tête du soldat. - Aux Pays-Bas. 10. Habitant d'une région de la Grèce. - Fin d'infinif.

Verticalement: 1. Il y en a un seul dans le noyau d'hydrogène. - Mot pour appeler. 2. Cétoine à odeur de violette. - Fleuve de France. 3. Précurseur allemand de l'astronautique. - Principe suprême chinois. 4. Général ja-

ponais. - Fut duc de Bourgogne, puis roi de France. 5. Cri de chasseur. - Note. 6. Sifflée. 7. Physicien français. 8. Se prend avec l'âge. 9. Patron des peintres et des médecins. - Tube à plusieurs électrodes. 10. Dans le Morbihan. - Endroit d'une bibliothèque où l'on garde les livres licencieux.

Solution No 55

Horizontalement: 1. Flore. - Para. 2. Ré. - Asti. - An. 3. Ides. - Agate. 4. Caret. - Etat. 5. Irun. 6. Bog. - Fêlure. 7. Aune. - Forum. 8. Stère. - Isba. 9. Ir. - Ruer. - In. 10. Nèpe. - Herse. Verticalement: 1. Fric. - Basin. 2. Léda. - Outré. 3. Erigne. 4. Raser. - Erre. 5. Es. - Tuf. - Eu. 6. Ta. - Nef. - Eh. 7. Pige. - Loire. 8. Atours. 9. Rata. - Rubis. 10. Anet. - Emane.

«Nous sommes bien, dans cette société-là»

Soubane Sritthirath, vice-ministre laotien des Affaires étrangères

Enclavée entre Thaïlande et Vietnam, la République démocratique et populaire du Laos est prise dans le jeu d'influences auquel se livrent les deux puissances. Sans oublier, évidemment, la Chine toute proche. Par ailleurs, on suit attentivement à Vientiane les changements qui redessinent l'Est européen. Soubane Sritthirath, vice-ministre des Affaires étrangères, s'exprime sur ces questions. Ses propos jouissent d'un poids politique certain: chargé de la mise en œuvre des orientations laotiennes en matière de politique extérieure, Soubane Sritthirath est la main agissante des orientations laotiennes en la matière. Il passe pour être le futur ministre des AE.

L'Impartial: L'état des relations entre la République démocratique et populaire du Laos et la Thaïlande?

Soubane Sritthirath: La République démocratique populaire du Laos est un petit pays par rapport à ses voisins. Nous entendons vivre en paix avec eux, telle est notre conviction. Le Laos a toujours été enclavé entre de grands pays, il peut exister comme ça. Cette fin de siècle est marquée par l'écroulement de la colonisation et par l'apparition de nouveaux Etats indépendants. C'est pourquoi nous voulons vivre selon les principes universellement reconnus de la coexistence pacifique.

Nous avons tenté d'entretenir de bonnes relations avec la Thaïlande. Nous partageons presque toutes nos coutumes, notre langue, notre spiritualité. En 1979 était signée une déclaration conjointe entre nos deux pays, qui constituait en fait le guide des relations entre Thaïlande et Laos. Mais depuis cette date, beaucoup de gouvernements thaïs se sont succédés, alors que notre gouvernement est resté en place. L'instabilité politique en Thaïlande s'est répétée sur l'état des relations entre nos deux pays ! En 1988, une nouvelle déclaration conjointe a renforcé celle de 1979, afin d'éviter les malentendus et les infractions entre les deux pays.

Mais il est difficile de concevoir des relations normales entre les deux pays, parce que les différentes instances politiques ont des convictions politiques différentes ! Depuis 1988, je peux cependant dire que nos relations sont excellentes, même si parfois certains événements provoquent une suspicion mutuelle. Par exemple, une quarantaine de réactionnaires vietnamiens se sont introduits au Laos. Nous les avons capturés et jugés. Nous ne pouvons pas dire que la Thaïlande a donné son feu vert à cette incursion... Mais ces gens-là ont des bases en Thaïlande pour venir au Laos. Cela crée la suspicion. Il y a aussi les violations frontalières, des actes de brigandage. Tout cela incite à la méfiance mutuelle. Mais je le répète: nous voulons vivre ensemble pacifiquement, dans l'intérêt des deux pays.

L'Impartial: Des relations politiques inégales... et sur le plan économique ?

Soubane Sritthirath: Sur le plan commercial, nos relations ne sont pas brillantes. Certains pensent que la République démocratique populaire du Laos va devenir un «réservoir» économique pour la Thaïlande. Nous n'avons pas peur de la convoitise de notre voisin. Nous avons intensifié et diversifié nos relations économiques avec beaucoup de pays, pas avec la Thaïlande. Récemment, nous

avons ainsi signé des accords de coopération avec la province chinoise du Yunnan. Au nord de Luang Prabang, vous pouvez trouver de nombreux produits venus de Chine. Les échanges avec le Cambodge ont eux aussi été renforcés. Il n'y a pas de géographie pour le commerce.

par Pascal BRANDT

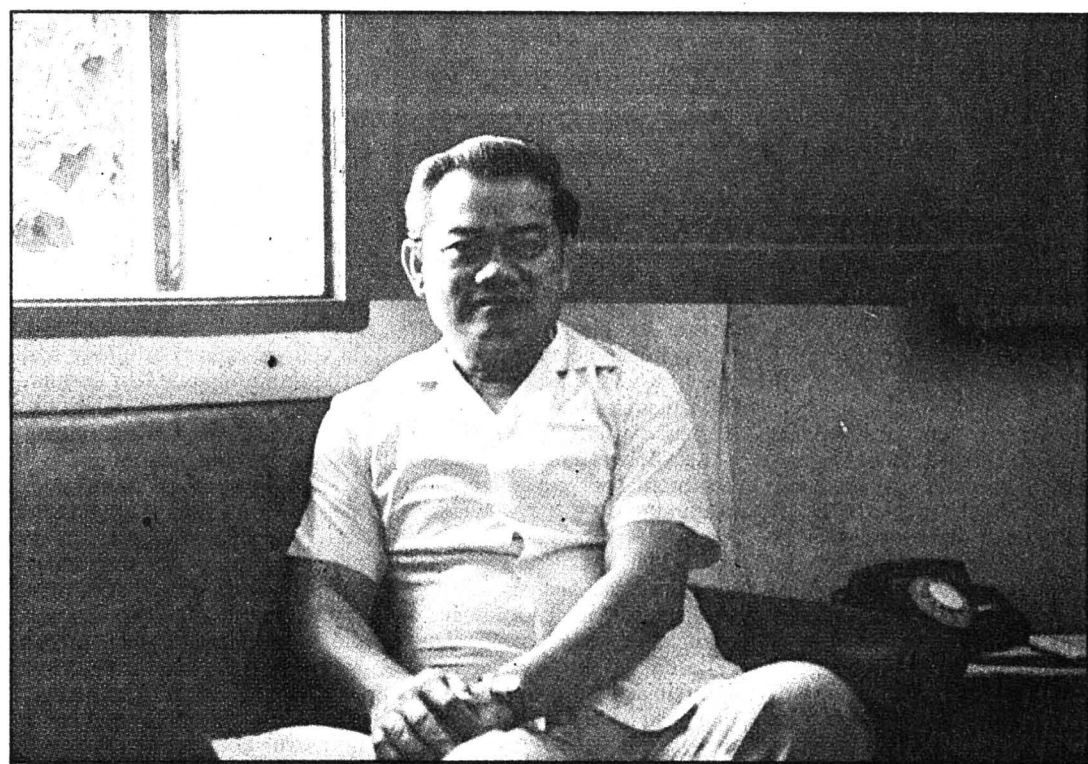
Le Laos est condamné à vivre en bonne intelligence avec ses voisins, car nous avons des frontières communes. Nous devons chercher des voies afin de trouver une compréhension mutuelle. La Thaïlande doit faire la même chose. Il n'est pas dans son intérêt de créer des tensions avec nous: la Thaïlande a besoin d'un environnement pacifique pour assurer sa prospérité.

L'Impartial: Quelle est l'appréciation des dirigeants laotiens face aux changements survenant dans l'Est de l'Europe ?

Soubane Sritthirath: Le but suprême de tous les pays socialistes est de faire disparaître les disparités entre les villes et la campagne, et de faire disparaître les différences entre les travailleurs intellectuels et les travailleurs manuels. Les peuples des pays socialistes, en Europe, veulent aussi ce changement. Nous pensons que cela est une nécessité objective pour le progrès et le bien-être. Si ce changement mène à l'anarchie et au désordre, alors il faut l'éviter. Ce n'est pas pour le bien du peuple.

Je ne peux pas dire si le changement en cours est bon ou mauvais. Mais si les peuples l'ont voulu, nous ne pouvons pas nous opposer à leur volonté. Nous, au Laos, nous souhaitons un changement qui aille dans le sens du progrès et du bien-être populaire.

L'Impartial: On parle beaucoup depuis quelque temps, au Laos, de la «spécificité nationale» et de la «nouvelle pensée»...



Soubane Sritthirath, vice-ministre des Affaires étrangères.

(Photos Pbr)

«nouvelle pensée» et la «spécificité laotienne» relèvent des conditions économiques, culturelles et spirituelles propres à la République démocratique populaire du Laos. Elles sont très différentes des peuples de l'Est. Tout d'abord, notre condition économique n'est pas très élevée, puisque notre économie repose sur le secteur primaire. Nous n'avons pas de grands besoins matériels ou spirituels, pour le moment.

Par conviction nationale, les Laotiens détestent la violence et aiment la paix. Ils ont lutté les armes à la main, dans le passé, pour assurer l'indépendance, l'unité et la souveraineté nationale. Ces conditions sont réalisées et, maintenant, notre but est de développer l'économie nationale.

Dans tous les pays, le développement économique connaît le progrès, la stagnation ou des revers. Si l'économie connaît des revers, alors les dirigeants doivent en tirer les conséquences. Au IVe Congrès, en 1986, s'est dégagée une nouvelle mentalité politique, la «nouvelle pensée». Cette mentalité politique englobe tous les domaines, y compris l'économie, et elle vise de ce point de vue à transformer notre économie en économie de marché. Pour cela, il faut faire appel à toutes les forces productives. Mais dans ce but, nous devons encourager tous les secteurs économiques du pays, capitaux d'Etat, capitaux privés et individuels. Nous avons renforcé cette option économique par des lois d'investissements étrangers. Grâce à ce choix, nous développons une participation

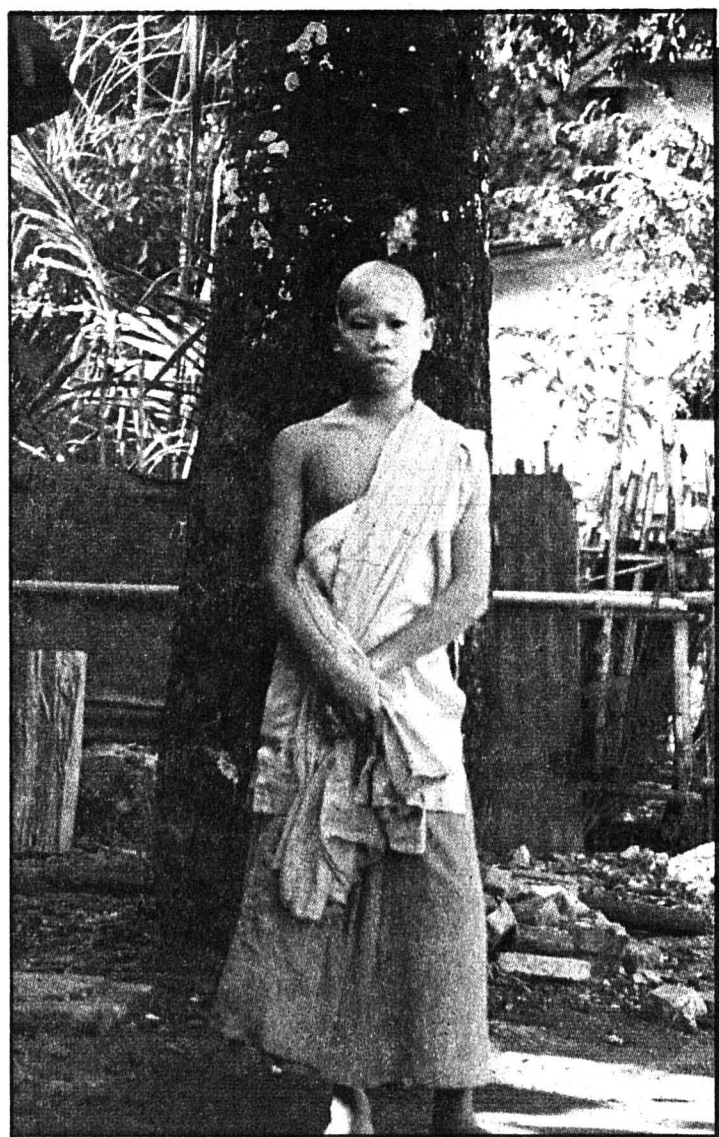
plus active. Que voulons-nous de plus ? Rien, tout le monde est content, nous sommes bien dans cette société-là.

L'Impartial: Quel rôle la République démocratique populaire du Laos entend-elle jouer dans la péninsule indochinoise, compte tenu de son enclavement entre deux voisins politiquement rivaux ?

Soubane Sritthirath: Nous voulons vivre en bonne harmonie avec nos voisins, qu'ils soient grands ou petits. Les relations plus intimes que nous entretenons avec l'un plutôt qu'avec l'autre dépendent de conditions historiques. Chacun des trois pays de la péninsule indochinoise a obtenu l'indépendance par la lutte armée. Ces conditions historiques exigent de nous une relation spéciale.

La cité des murmures

Laos: sous le vernis de la quiétude, quelques frémissements



Les autorités laotiennes ont su concilier idéologie et bouddhisme. La religion est très étroitement liée à la vie quotidienne.

Ambiance feutrée, Vientiane bruissait des rumeurs les plus folles en janvier. Il a été, quinze jours durant, question de mouvements de troupes, d'un convoi de huit camions qui avait disparu dans la région de Vang Vieng, entre Vientiane et Luang Prabang, d'échanges de coups de feu - on parlait d'une septantaine de morts -, des réactionnaires infiltrés dans la capitale, de l'aviation qui aurait décollé...

Difficile de savoir ce qui se passe. Laotiens et Occidentaux font état de supputations les plus diverses relatives à la situation intérieure. La capitale a l'habitude de vivre au rythme des murmures... Par recoupements, il est possible de se faire une idée générale des événements. Une certitude: le Laos est moins tranquille qu'il n'y paraît, quelques maquis y subsistent.

Dans le courant du mois de janvier, le général Vang Pao a traversé le Mékong depuis la Thaïlande pour attaquer dans la province de Sayaboury, grosso modo perpendiculairement à l'axe Vientiane-Luang Prabang. La piste reliant les deux villes est la cible régulière des opposants au régime. De même par ailleurs que la route reliant Savannakhet à Da Nang, au Vietnam, une artère vitale pour le Laos. Vang Pao ? Un rebelle au pouvoir en place, qui se signale par des incursions apparemment régulières en territoire laotien. Il semblait avoir lancé, en janvier, une offensive de grande envergure, confirmée selon plusieurs interlocuteurs par le fait qu'il a proclamé un «gouvernement de libération».

Interrogé, le vice-ministre des Affaires étrangères Soubane Sritthirath note à ce propos: Les réactionnaires laotiens ou les pays qui les soutiennent veulent pousser leur avantage sur le terrain. Ils sèment la panique dans la population. Mais c'est un problème qu'on est en train de régler. Ces gens-là ne peuvent pas mobiliser de grandes unités, car il n'y a pas de routes. Ce sont des partisans isolés, qui ne représentent aucune menace pour notre sécurité.

Si il est difficile de mesurer l'ampleur des offensives régulièrement menées à l'encontre du pouvoir, leur réalité n'en est pas moins acquise.

Ainsi à Louang Prabang, le gros hélicoptère militaire qui a succédé à mon avion sur la piste de l'aéroport a déversé dans le parc de l'hôtel Phou Si une cohorte d'officiers supérieurs. Sitôt arrivés, ceux-ci se sont isolés pour tenir un conciliabule, cartes à l'appui, qui n'avait manifestement rien d'un simple moment de détente. De même, l'escapade qui m'a mené au sommet d'une petite colline au

centre de la ville, de laquelle la vue porte loin. Derrière un bloc de rocher, Kalachnikovs à portée de main, lisant au pied d'une mitrailleuse lourde bitube orientée dans l'axe de l'aéroport, à quelques centaines de mètres. Un habitant de Louang Prabang m'a assuré qu'il n'avait auparavant jamais vu de batterie à cet endroit.

Les voies de communication terrestres sont rares, au Laos. Leur contrôle en un point, ne serait-ce que momentanément, perturbe gravement le trafic des marchandises. Il est tout aussi hasardeux de vouloir identifier avec certitude les rebelles, ainsi que leurs soutiens logistiques. En l'état, il paraît vraisemblable que leurs bases arrière sont effectivement situées en Thaïlande. Echappent-elles à la vigilance de Bangkok ? On peut en douter. Les armes et l'argent ? Si certains évoquent la possible implication des Etats-Unis, d'autres remarquent que l'amélioration de la conjoncture internationale et des relations entre Moscou et Washington démentent le cas de figure. Le rôle actif de la Chine, par contre, paraît acquis.

Au jeu des grandes puissances vient quoi qu'il en soit se greffer, au Laos, cette donnée fondamentale que sont les minorités. Ainsi Vang Pao, dont on m'a assuré qu'il menait son offensive

aux côtés de Hmongs. Les relations que ces derniers ont entretenues avec le régime sont toujours restées entachées par le souvenir de leur combat aux côtés des forces pro-américaines durant la guerre. De fait, les Etats-Unis se sont par le passé généreusement appuyés sur cette minorité d'origine sino-tibétaine.

Les Hmongs n'ont aucun sens politique. Ils se battent dès qu'ils ont une arme dans la main, remarque un interlocuteur laotien pourtant très critique à l'encontre du pouvoir. Le constat pose d'ailleurs les termes d'un problème sensiblement plus large, qui ne se cantonne pas à de simples questions d'idéologie. Quel que soit le régime, les nationalités constitueront toujours une intarissable source de problèmes. Une structure politique moderne n'a que très peu de signification pour des minorités qui, tels les Hmongs, se refusent par exemple à voir dans le Mékong une frontière. Mais bien un cours d'eau, et rien que cela. Une minorité qui pratique la traditionnelle culture sur brûlis, que Vientiane tente désespérément de freiner afin de limiter une déforestation ravageuse. Les efforts du gouvernement, dans ce cas, n'en demeurent pas moins ressentis comme une profonde atteinte à un mode de vie séculaire.

Demain: ouvert sur... l'Université